L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1389 - VENDREDI 02 SEPTEMBRE 2016 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224





Encarts: Mailing Aviva (sur certains cantons de la Nièvre) - Charolais Horizon (sur certains cantons Nièvre et Côte d'Or) - Pugeault SARL (sur certains cantons Côte d'Or).

Côte d'Or

› Saulieu

Un rendez-vous de haute volée



Nièvre

› AQPS

Un concours reconnu



Yonne

› Fête de l'agriculture

«Chaude» ambiance…







Sommaire

Côte d'Or
04 • Ovins: Les moutons s'offrent un lifting
05 • Saulieu: Un rendez-vous de haute volée
06 • Collecte Bourgogne du Sud: Michel Duvernois : «La pire récolte que j'ai connue»

Nièvre
07 • #Agridemain: Fête de la moisson et communication grand public à Charrin
08 • AQPS: Un concours reconnu au-delà de nos frontières

Yonne
09 • Coopératives: Un travail important reste à faire
10-11 • Fête de l'agriculture: «Chaude» ambiance
12 • Intempéries climatiques: Cas de force majeure reconnu pour 336 communes

Bourgogne et ailleurs
13 • Viande bovine: Le cœur de gamme, une solution gagnant-gagnant
• Herd Book charolais: Concours national veaux et vente nationale le jeudi 8 septembre à magny-cours (58)

Dossier
14-19 • Semoirs: Les nouveautés

Filières
20 • Cultures Tournesol: Se préparer à des récoltes tardives

Infos Services
21 • Firmes & Machinisme
22-23 • Analyses et tendances
24-26 • Petites annonces
27-28 • Annonces légales
29 • Vie quotidienne
30 • Paroles de Jeunes
31 • La P'tite Graine

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 75683 Paris cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0521 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
AgrBourgogne.fr

interview

Dominique Barrau, secrétaire général de la FNSEA

«Une rentrée sur tous les fronts»

Le secrétaire général de la FNSEA salue l'accord trouvé le 30 août entre Lactalis et les producteurs de lait mais n'oublie pas tout le travail qui reste à mener au niveau français comme européen afin d'obtenir des relations commerciales plus équilibrées et une meilleure visibilité pour les agriculteurs.



■ **Quelle est votre réaction à l'annonce de l'accord entre les producteurs de lait et Lactalis ?**
Dominique Barrau : «*Je suis satisfait de cette victoire d'étape. Je parle d'étape car la mobilisation exemplaire d'un département très laitier d'abord, poursuivie par le national ensuite, a mis un coup d'arrêt à ce dévissage des prix qu'avait organisé Lactalis. Le fait que Lactalis entre dans le rang évitera que tous les autres emboîtent le pas*».

■ **Quelles sont les suites à donner à cette mobilisation ?**
D. B. : «*Maintenant, j'espère que le rendez-vous que l'on a demandé à Emmanuel Besnier (ndlr : PDG de Lactalis) aura lieu et que cela augure d'un travail à venir sur la construction du prix entre les OP et le groupe. On ne pourra pas régulièrement, tous les six mois ou tous les ans, faire augmenter les prix par l'action syndicale. Malgré tout, on reste dans une situation très compliquée qui doit être prise en compte au niveau européen. L'Europe ne peut pas laisser une telle compétition entre ses États-membres. Il faut également que les politiques encouragent et poussent à une relation beaucoup plus contractuelle entre les producteurs et les transformateurs. De notre côté, on accentuera ce travail avec la FNPL et les Jeunes agriculteurs*».

■ **Le meeting syndical organisé par la FNSEA et JA à Lamotte-Beuvron, le 1er septembre, sera l'occasion de revenir sur ces sujets ?**
D. B. : «*Le 1er septembre, il y a une réunion interministrielle des ministres de l'Agriculture européens. Nous organisons un meeting à cette occasion pour être sûrs qu'il va être question, dans leurs discussions, de l'état dans lequel se trouve l'agriculture aujourd'hui. Car au-delà du lait et de l'élevage, les grandes cultures également ont eu une année catastrophique : la rentrée se fait donc sur tous les fronts. Nous allons nous tourner vers le Gouvernement, mais aussi vers l'Europe pour que la future PAC intègre bien ces problématiques d'aléas et de volatilité*».

PRI info

Côte d'Or Comment faire pour devenir agriculteur ou agricultrice ?
Vous avez un souhait, une idée, celui de vous mettre à votre compte et de devenir agriculteur ou agricultrice. Le Point Accueil Installation est là pour vous accueillir, vous aider à réfléchir sur votre projet, vous informer sur les aides et les démarches et vous orienter vers les personnes ressources pour mener à bien votre projet (accueil financé par l'Etat). Nous organisons des sessions collectives au Point Accueil Installation, contactez Maëlle Sureau au 03 80 68 67 72 pour tous renseignements.

Nièvre Le Répertoire Départ Installation (RDI)
Si vous avez un projet d'installation et que vous recherchez du foncier ; ou si vous désirez céder votre exploitation à un jeune, inscrivez-vous au Répertoire Départemental à l'Installation. Cet outil permet de mettre en relation les jeunes désirant s'installer et les agriculteurs souhaitant céder leur exploitation (service financé par l'État). Contact : Carole Simon et Sylvie Simonin (Chambre d'agriculture) au 03 86 93 40 99.

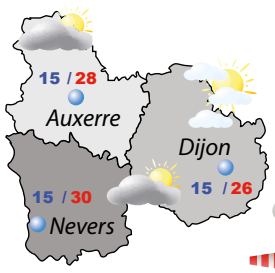
Yonne Préparer son projet de cessation - transmission
Dans quelques mois ou quelques années, vous allez passer de la vie active à une retraite bien méritée. Pour réussir cette étape de votre vie, il est important de se donner le temps d'y réfléchir. Comment et à qui transmettre votre exploitation ? Quelles démarches devez-vous faire ? Pour vous conseiller et vous accompagner dans cette réflexion, des personnes sont à votre disposition : contactez Marc Abonnet - Chambre d'agriculture au 03.86.94.22.22 (accompagnement financé par l'État, dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 2 au 11 septembre 2016

Météo de la Bourgogne

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Vendredi 02 Septembre

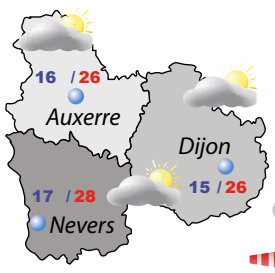


Variable
Nous retrouverons un ciel très changeant sur le département avec un partage entre soleil et nuages.

T° mini : 14 à 16 °C
T° maxi : 29 à 31 °C
Vents : Est 20 km/h

Ste Ingrid
Soleil : 07:07 - 20:25
Lune : 08:06 - 20:59

Samedi 03 Septembre

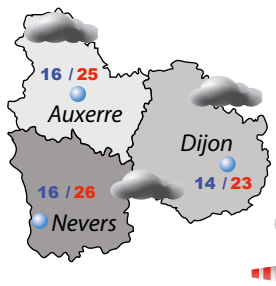


Mitigé
Le temps s'annonce mitigé sur la région avec un ciel partagé entre champs nuageux et timides éclaircies.

T° mini : 14 à 16 °C
T° maxi : 27 à 29 °C
Vents : Nord-Ouest 20 km/h

St Grégoire
Soleil : 07:09 - 20:23
Lune : 09:08 - 21:25

Dimanche 04 Septembre



Couvert
Nous retrouverons une importante couverture nuageuse sur le département, mais il ne devrait pas pleuvoir.

T° mini : 13 à 15 °C
T° maxi : 25 à 27 °C
Vents : Sud-Ouest 20 km/h

Ste Rosalie
Soleil : 07:10 - 20:21
Lune : 10:10 - 21:51

Prévisions à 7 jours

Lundi 05 au Mercredi 07 Septembre :
averses / clair / eclaircies
Vents : Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 16 à 20 °C T° maxi. : 28 à 30 °C

Jeudi 08 au Dimanche 11 Septembre :
eclaircies / clair / clair / clair
Vents : Nord-Est à 20 km/h
T° mini. : 14 à 18 °C T° maxi. : 26 à 28 °C

clin d'œil



© Acip/Chaunu

Terres de Bourgogne
Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux
Facebook Twitter Google + agribourgogne.fr

Négociation avec Lactalis

Un accord a été trouvé

Le 30 août, un accord a été trouvé entre les producteurs de lait et le groupe Lactalis afin d'arriver à un prix du lait à 280€/1000l en août avec une progression de 5€/1000l tous les mois jusqu'à la fin de l'année et ce pour atteindre les 300€/1000l en décembre.

Le 30 août, lors du 3ème round des négociations, un accord a été trouvé entre les organisations de producteurs de lait et le groupe Lactalis afin d'arriver à un prix du lait à 280€/1000l en août avec une progression de 5€/1000l tous les mois jusqu'en décembre afin d'atteindre 300€/1000l ce mois-là. Cela permettrait, selon la Fédération nationale des producteurs de lait (FNPL) d'obtenir un prix moyen annuel de l'ordre de 275€/1000l. Les actions de la FNSEA et des Jeunes agriculteurs bloquant les sites Lactalis sur toute la France ont donc été arrêtées. *«Le prix du lait négocié par le Groupe Lactalis pour les prochains mois est largement supérieur à son environnement économique et à ses principaux concurrents coopératifs, dont la répartition d'activités est proche de la nôtre»*, a indiqué Michel Nalet, porte-parole de Lactalis dans un communiqué du même jour. Le Premier ministre Manuel Valls a salué de son côté sur Twitter cette *«sortie de crise positive pour le secteur laitier»*. *«Satisfaction que tous les acteurs se soient mobilisés et aient pris leurs responsabilités»*, a-t-il ajouté.

ACTUAGRI

La FNPL, la FNSEA et les JA se félicitent de l'accord trouvé avec les OP

***«Je suis fier de cette victoire rendue possible par l'action conjointe et complémentaire du syndicalisme et des organisations de producteurs»*, se félicite le président de la Fédération nationale des producteurs laitiers (FNPL) Thierry Roquefeuil dans un communiqué conjoint de la FNPL, de la FNSEA et des JA, suite à l'accord (300€/1000l en décembre) trouvé entre Lactalis et les OP, le 30 août. Cet accord *«fait mentir la morale de La Fontaine ! Le plus fort, le groupe Lactalis, a été contraint de lâcher et de revaloriser le prix du lait»*, estiment les trois syndicats. Et T. Roquefeuil de nuancer: cet accord *«ne va pas à lui seul répondre à la crise laitière qui perdure. La responsabilité des autres entreprises laitières est évidemment engagée»*.**



Photo: Claire Le Clève/Terra

Action de retrait de produits Lactalis en hypermarché ce lundi 29 août à Vannes.

Action syndicale à Dijon

Lactalis en cœur de cible

Les producteurs de lait de Côte d'Or répondaient mardi à un mouvement national visant à dénoncer les pratiques du premier acteur français de la filière.



Une opération de stickage s'est déroulée à Carrefour Dijon Toison d'Or.

Écrasés par les charges sans pouvoir vendre leur lait à un prix décent, les éleveurs laitiers de Côte d'Or ont manifesté en début de semaine au centre commercial de la Toison d'Or à Dijon. *«Quelle que soit l'entreprise qui collecte le lait, le prix payé est bien en dessous du prix de revient»* communiquait la FDSEA et les JA qui avaient décidé de répondre à l'appel national lancé par la FNSEA et la FNPL. En l'absence de point de collecte Lactalis dans le département, l'action s'est résumée à un stickage de produits à Carrefour. *«Nous dénonçons les pratiques de Lactalis. Nous voulons sensibiliser le grand public et les médias»* précisait Samuel Bulot, président de la commission lait, ajoutant que *«l'attitude de Lactalis dans les négociations avec les syndicats de producteurs est déplorable, rien ne marche. Lactalis est un groupe qui gagne beaucoup d'argent. Dans le même temps, les éleveurs ne font que d'en perdre»*. Pour la FDSEA, *«la situation ne peut pas durer. Les entreprises doivent revoir leurs grilles de paiement. Nous avons besoin de reconstruire des relations de travail, de vraies négociations, entre les acteurs de la filière laitière française»*.

AURÉLIEN GENEST

le billet

Chambord, tout un symbole !

Bien sûr, lorsque l'on pense à Chambord, on pense d'abord au château et à sa magnificence. À celle aussi de ses prestigieux occupants François 1er et Louis XIV. On pense aussi à la toute-puissance royale. Mais on ne peut s'empêcher de se dire que le fossé est immense entre ce «prestige» d'un autre temps et la situation des exploitants agricoles d'aujourd'hui. Il a fallu plus de 40 ans pour achever ce monument et son créateur - François 1er donc - ne l'a jamais vu terminé. Le monde agricole ne pourra pas attendre tout ce temps pour que des solutions concrètes, sérieuses et valables dans le temps soient mises sen place. Si magnificence il doit y avoir aujourd'hui, c'est aux ministres européens de l'agriculture d'en faire montre ce vendredi 2 afin de tirer l'agriculture de son mauvais pas. Et il faudra qu'ils travaillent dur et sérieusement pour que la magie de la Renaissance et du Roi Soleil ne se transforme pas en malédiction de Chambord !

THIERRY MICHEL

en bref

Plan de régulation laitière Une aide de 0,24€/kg de lait non produit, annoncée par S. Le Foll

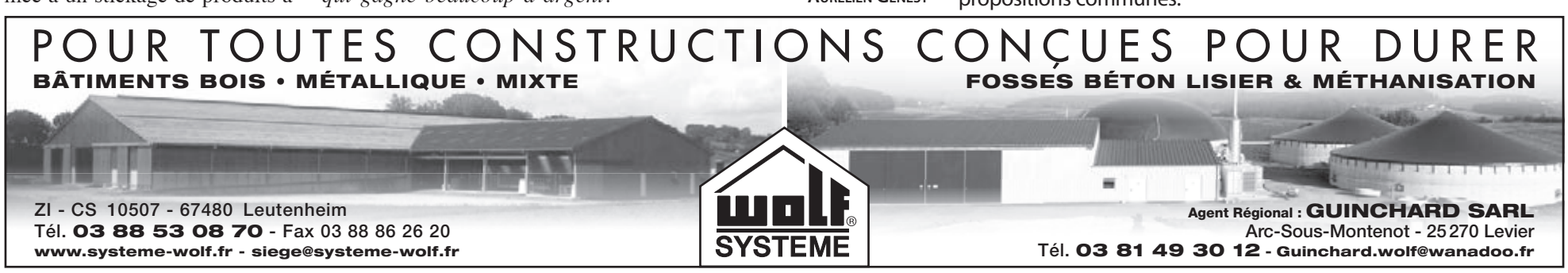
Stéphane Le Foll a annoncé une aide de 0,24€ par kilo de lait non produit, le 30 août dans une conférence de presse. Cette aide est financée par deux enveloppes : l'une de 150 millions d'euros, donnée par Bruxelles à tous les pays européens (0,14€/kg de lait non produit), et l'autre de 49,9M€ donnée spécifiquement à la France. Le gouvernement a fait le choix de doubler cette dernière enveloppe (100 millions d'euros), permettant d'ajouter 0,10 euros supplémentaire par kilo de lait non produit. Afin de bénéficier de la totalité de cette aide, le producteur devra s'engager à réduire de 5% son niveau de production dans les trois derniers mois de 2016, en prenant pour référence les mêmes mois de 2015. Le producteur pourra faire la démarche seul ou la déléguer à son organisation de producteur. « Pour la première fois [depuis la fin des quotas au 1er avril 2015, ndlr] va être mise en œuvre une mesure de régulation de la production », a affirmé avec vigueur Stéphane Le Foll. Il a également fait part de mesures à venir, également financées, pour la filière viande bovine dès la semaine prochaine.

Traité transatlantique Paris demandera l'arrêt des négociations fin septembre

Le secrétaire d'État chargé du Commerce extérieur Matthias Fekl a annoncé le 30 août sur la radio RMC que la France demandera prochainement l'arrêt des négociations sur le traité transatlantique (TTIP). *«A la fin du mois de septembre, lorsque les ministres du commerce extérieur se réuniront à Bratislava (...) je demanderai au nom de la France l'arrêt des négociations sur le Tafta»*, a-t-il affirmé. Et d'expliquer que les négociations du TTIP *«ont été engagées dans l'opacité et ont suscité beaucoup de défiance»*. M. Fekl précise: *«Il faut un coup d'arrêt clair, net et définitif pour pouvoir reprendre les discussions sur de bonnes bases, des bases modernes»*. Pour lui, *«le rôle de l'UE et les États-Unis est de fixer ensemble les règles du commerce mondial pour le XXIème siècle»*.

Europe FNSEA et JA en meeting à la veille de la réunion des ministres de l'agriculture

Les Jeunes agriculteurs et la FNSEA organisaient hier, 1er septembre à Lamotte-Beuvron un meeting syndical, la veille et à quelques dizaines de kms de la réunion des ministres de l'Agriculture à Chambord. L'objectif: *«proposer des pistes concrètes pour sortir les agriculteurs de la crise et construire des solutions de long terme»*, explique le communiqué. Trois points étaient à l'ordre du jour: la situation conjoncturelle, l'avenir de la politique agricole commune, et le début de la campagne présidentielle. La veille, mercredi 31 août, s'est réuni un Conseil de l'agriculture française (FNSEA, APCA, banques, mutuelles et assurances agricoles...) pour élaborer des propositions communes.



▸ Communiqué

Baisse de rendements après récoltes : Groupama Grand Est soutient le monde agricole

Conscient des difficultés rencontrées, Groupama Grand Est renouvelle son soutien en proposant le report d'un mois des cotisations de l'assurance Climat, soit jusqu'au 30 septembre 2016.

A ce jour, les récoltes de céréales à paille sont achevées ou en cours d'achèvement et les premières estimations de rendement après récoltes confirment une année 2016 très mauvaise.

Si la situation varie selon les régions, on constate des baisses de rendements pouvant aller jusqu'à 50 %, voire 75 %.

Les Instituts techniques confirment que les conditions climatiques du printemps en sont la principale cause.

C'est dans un tel contexte que l'assurance multirisque climatique sur récoltes trouve tout son sens en termes de protection des agriculteurs.

Face à cette période difficile, Groupama Grand Est renouvelle son soutien au monde agricole en proposant le report des cotisations de l'assurance Climat jusqu'au 30 septembre 2016.

La date indiquée sur les appels de cotisations des sociétaires est donc prolongée d'un mois.

Depuis plusieurs mois, Groupama Grand Est est fortement mobilisé, au travers :

de l'ensemble des Elus dans les départements les plus touchés,

des 70 experts spécialisés dans l'évaluation des dommages sur les cultures

et d'une équipe de gestionnaires dédiés.

A ce jour, le coût total présumé s'élève pour Groupama Grand Est, à près de 50 millions d'euros ; au global 2/3 des surfaces assurées ont été sinistrées et 85% des sinistres concernent les grandes cultures.

Pour mémoire, le contrat multirisque sur récoltes couvre les pertes de rendements suite à la survenance d'un évènement climatique.

Conscient que la rapidité des règlements limitera l'impact sur la trésorerie des agriculteurs, Groupama Grand Est s'est engagé à tout mettre en œuvre pour un versement des indemnités à chaque exploitant dans les meilleurs délais, dès lors que le procès-verbal d'expertise est signé par le sociétaire.

Les pertes de récoltes 2016 démontrent l'intérêt d'être assuré en assurance multirisque climatique sur récoltes.

Ovins

Les moutons s'offrent un lifting

Le concours national d'Arnay-le-Duc s'est déroulé vendredi 26 août sous un très beau hall de l'agriculture, récemment rénové.

Bonne ambiance la semaine dernière au rendez-vous arnétois, où les membres du comice agricole local affichaient plusieurs satisfactions. L'une d'elles tapait à l'oeil en arrivant : le hall de l'agriculture s'était refait une seconde jeunesse et accueillait les animaux dans de très bonnes conditions, au plus grand plaisir des éleveurs qui demandaient une rénovation depuis près d'une vingtaine d'années. *«Le sol a été bétonné, les enduits sont refaits, les sanitaires n'ont rien à voir avec ce qu'ils étaient, l'électricité a également été revue tout comme le secrétariat et le local restauration... Nous avons un très beau bâtiment pour recevoir des manifestations agricoles comme celle-ci»* relevait le président du comice Thierry Maréchal. La tenue du concours était aussi satisfaisante avec 420 ovins, une quarantaine d'exposants et une centaine de ventes après consultation des participants. *«Il s'est fait du commerce, nous sommes dans la moyenne des autres expositions du moment et nos chiffres sont semblables à ceux enregistrés l'an passé»* poursuit le président. Les prix se sont également maintenus : *«il n'y a pas eu d'envolée mais pas de régression non plus»* souligne Thierry Maréchal, n'oubliant pas la crise du moment: *«comme tout le monde le sait, l'agriculture traverse un période difficile, mais la production ovine aurait tendance à sortir son épingle du jeu. Les effectifs sont moindres et nous subissons peut-être un peu moins les importations en cette période»*. Concernant le déroulement du concours, on retiendra l'inconditionnel appui technique du syndicat d'élevage ovin et la très belle présentation des éleveurs Côte d'oriens qui ont raflé l'intégralité des prix de championnat : le Gaec Lépée de Millery en race Texel, le Gaec Mimeur de Thoisy-le-Désert en race Suffolk, le Gaec Dupaquier de Posanges en race Berrichon du Cher et le Gaec Gaudry de Marcheseuil dans la race très prisée et omniprésente des Charollais. *«La génétique a encore payé»* soulignait Jean-Marc Bidoire, technicien du syndicat d'élevage ovin, lors de la remise des prix.



De nouveaux acheteurs sont venus pour la première fois, comme un éleveur du département du Cher et même un groupement venu d'Italie.



Le hall de l'agriculture s'est offert un second souffle.



Quatre-cent-vingt animaux étaient présentés dans les races Texel, Charollaise, Berrichonne du Cher et Suffolk.

AURÉLIEN GENEST

Tombola : Alain Cornesse, de Marcilly-Ogny, remporte le panier de produits du terroir mis en jeu par Terres de Bourgogne.

Palmarès

Race Texel

Animaux inscrits.- Première section. 1er prix : EARL Dion (Monthureux-sur-Saône, 88), 2ème prix : Gaec Lépée (Millery), meilleur agneau de l'année : Gaec Lépée . Deuxième section. premier prix : Gaec Lépée, 2ème prix : EARL Dion, 3ème prix : EARL Dion, 4ème prix : Lacroix Yves (Chef Haut, 88). Troisième section. Premier prix : Gaec Lépée, 2ème prix : Earl Dion, 3ème prix : Raymond Guillaume (Saint Seine, 58), 4ème prix : Lacroix Yves. Prix de championnat : Gaec Lépée.

Animaux non inscrits.- Première section. Premier prix : EARL Cornesse (Marcilly-Ogny), 2ème Prix : Gaec Brocard (Cordesse, 71), 3ème prix : Raymond Guillaume, meilleur agneau de l'année : Gaec Brocard.

Race Suffolk

Animaux inscrits.- Premier Prix : Gaec Poillot (Thoisy-la-Berchère), 2ème prix : Moiron Jean-Paul (Guillon, 89), 3ème prix : Gaec Mimeur (Thoisy-le-Désert), 4ème prix : Bouchard Serge (Ivoy-Le-Pré, 18), 5ème prix : Gaec Mimeur (Thoisy-le-Désert), 6ème prix : Bouchard Serge, 7ème prix : Chevalier Christophe (Saint-Sulpice, 58), meilleur agneau de l'année : Gaec Mimeur. Deuxième section. Premier prix : Gaec Poillot, 2ème prix : Moiron Jean-Paul, 3ème prix : Bouchard Serge. Troisième section. Premier prix : Moiron Jean-Paul, 2ème prix : Gaec Poillot, 3ème prix : Gaec Mimeur, 4ème prix : Gaec Mimeur. Prix de championnat : Gaec Mimeur.

Race Berrichon du Cher

Animaux inscrits.- Première section. premier prix : Gaec Desplantes (Precy-le-Sec, 89), 2ème prix : Gaec Dupaquier (Posanges), meilleur agneau de l'année : Gaec Dupaquier. Deuxième section. Premier prix : Gaec Dupaquier, 2ème prix : Gaec Desplantes. Troisième section. Premier prix : Gaec Desplantes, 2ème prix : Gaec Dupaquier, 3ème prix : Gaec Desplantes, prix de championnat : Gaec Dupaquier.

Race Charollaise

Animaux inscrits.- Première section. Premier prix : Gaec Comeau (Saint-Eusebe, 71), 2ème prix : EARL Blin (Montagny-lès-Beaune), 3ème prix : Pierre Alain (Clessy, 71), 4ème prix : SCEA Barnot (Baron, 71), 5ème prix : Gaec du Moulin de Jonchery (Diancey), 6ème prix : Gaec Gaudry (Marcheseuil), 7ème prix : EARL Marlot (Saint-Martin-de-Commune, 71), meilleur agneau de l'année : Gaec Gaudry. Deuxième section. Premier prix : Gaec du Moulin de Jonchery, 2ème prix : Maréchal Thierry (Viévy), 3ème prix : Gaec Gaudry, 4ème prix : Maréchal Thierry. Troisième section. Premier prix : Gaec Gaudry, 2ème prix : Maréchal Thierry, 3ème prix : Gaec Ferroux (Savilly), 4ème prix : Gaec du Moulin de Jonchery. Prix de championnat : Gaec Gaudry.



Saulieu

Un rendez-vous de haute volée

La fête du Charolais fêtait sa 65ème édition le week-end dernier. Fidèles à l'évènement, les éleveurs ont vendu la quasi-intégralité de leurs animaux.


Photo Photocréanomade/Semur-en-Auxois

Le prix de l'excellence bouchère et le prix du comice agricole ont été remportés par la SAS Tarteret

Jean-Michel Cap, le président du comice agricole de Saulieu, dressait un bilan positif au lendemain de la fête du Charolais, qui s'est déroulée une nouvelle fois sur un week-end entier à l'espace Jean-Bertin. Le responsable de l'équipe d'organisation soulignait d'emblée la grande fidélité des éleveurs : *«malgré les aléas climatiques de l'année, les complications dans le calendrier et les grandes difficultés dans les trésoreries, tout le monde a tenu à répondre présent. Il faut féliciter l'ensemble des exposants. Nous avons eu encore 170 bovins lors de cette édition»*. Si la journée caniculaire de samedi (plus de 36°C) a sans doute découragé plus d'un visiteur, celle du dimanche a été un franc succès en connaissant une affluence *«exceptionnelle»* d'après Jean-Michel Cap.

Un carton pour Clavière

Les acheteurs ont également répondu présent lors de cette édition, au plus grand plaisir des exposants. Même si les prix se sont montrés plutôt stables d'après les organisateurs, les transactions se sont effectuées à des niveaux bien au-delà de ceux réalisés en ferme. Seuls quatre des 170 bovins du concours n'ont pas trouvé preneur, élevant à près de 98% le taux de vente de cette 65ème édition. Le président du comice agricole a tenu à saluer l'implication de Clavière, de très loin le principal acheteur cette année avec la bagatelle de 54 animaux, soit près d'un tiers des bovins ayant fait le déplacement à Saulieu ! Les quatre grands prix ont été notamment récompensés de magnifiques photographies réalisées par l'entreprise Photocréanomade (des galeries photos sont disponibles sur www.jingoo.com/photocreanomade).

En forme, les ovins

Le concours des ovins s'est lui aussi très bien déroulé avec la participation de 45 lots de trois agneaux. Une *«belle surprise»* selon Jean-Marc Bidoire, technicien du syndicat d'élevage ovin, qui relevait une très bonne qualité d'animaux : *«le jury, composé de deux privés et d'une personne de la Cialyn, a eu beaucoup de mal à les départager. Les délibérations ont duré plus de deux heures. Le jury est revenu à plusieurs reprises pour se mettre d'accord !»*. L'intégralité des ovins a été une nouvelle fois vendue. L'exposition nationale avicole a attiré quant à elle 700 animaux. Les Traits Auxois étaient également présents, mais seulement en exposition par la tenue du concours de Magny-Cours.

Aurélien Genest


Photo Photocréanomade/Semur-en-Auxois

Laurent Dautrey est reparti avec le prix de la ville de Saulieu.


Photo Photocréanomade/Semur-en-Auxois

Le prix de l'ambassade du Charolais pour le Gaec Pipponiau.



Le Gaec de la Croix Cargeot (Saint-Martin-de-la-Mer) a remporté le prix d'honneur et le prix du meilleur agneau de boucherie.

Le palmarès

Concours bovins de boucherie

Prix d'honneur.- Mulotte : Tarteret SAS, mulot : Gaec Loiseau, mâle naisseur : Gaec Loiseau, mâle non naisseur : Tarteret SAS, femelle non naisseur : Gaec Brazey, femelle naisseur : Dautrey Laurent, culardе non naisseur : Gaec de Cherchilly, culardе naisseur : Gaec Guenot, vache naisseur moins de cinq ans : Gaec de Pergeot, vache naisseur entre cinq et huit ans : Gaec Pipponiau, vache non naisseur : Gaec Pitre. Prix d'ensemble.- Mâles naisseur : premier prix au Gaec de Pensière, deuxième prix au Gaec Loiseau, femelles naisseur : premier prix au Gaec Guenot, deuxième prix au Gaec Renon, femelles non naisseur : premier et deuxième prix à Étienne Vollot.

Grands prix.- Prix de l'excellence bouchère : Tarteret SAS, prix du comice agricole : Tarteret SAS, prix de la ville de Saulieu : Laurent Dautrey, prix de l'ambassade du Charolais : Gaec Pipponiau.

Catégories

Génisses 2 ans naisseur.- Prix de championnat :Gaec Loiseau, EARL Tursin, premiers prix : EARL de la Suze (2), EARL Tursin. Génisses 2 ans non naisseur.- Prix de championnat : Tarteret SAS, premier prix : Bonnin Robert. Génisses 3 ans naisseur première section.- Prix de championnat : Gaec Guenot (2), premiers prix : Gaec du Thureau, Gaec Flety, Gaec Guenot, Luneau Pierre. Génisses 3 ans naisseur deuxième section.- Prix de championnat : Dautrey Laurent, Gaec de Cherchilly, premiers prix : Michot Aurore (2), Gaec Guenot (2), Dautrey Laurent. Génisses 3 ans non naisseur.- Prix de championnat : Gaec Brazey, Desloire Pierre, premiers prix : Gaec Brazey, Vollot Étienne (3), Desloire Pierre, EARL Billaut Albert, Gaec de Cherchilly. Génisses 4 ans naisseur.- Prix de championnat : Gaec de l'Auxois, premier prix : Gaec de l'Auxois. Génisses 4 ans non naisseur.- Prix de championnat : EARL Billaut Albert. Boeuf 2 ans naisseur.- Prix de championnat : Gaec Loiseau (2), premiers prix : Gaec Loiseau, EARL Sagetat, Grillot Alain (2). Boeuf 2 ans non naisseur.- Prix de championnat : Tarteret SAS, premier prix : Gaec Brazey. Boeuf 3 ans naisseur.- Prix de championnat : Gaec du Thureau, Gaec de Pensière, premiers prix : Gaec de Pensière (2), Gaec du Thureau, Gaec Guenot. Culardes 2 ans naisseur.- Prix de championnat : Gaec Loiseau, premier prix : Gaec Loiseau. Culardes 3 ans naisseur.- Prix de championnat : Gaec Guenot, Gaec de Cherchilly, premiers prix: Gaec Guenot, Gaec du Thureau, Chevalier Frédéric. Culardes 3 ans non naisseur.- Prix de championnat : Gaec de Cherchilly (2), premiers prix : Desloire Pierre, Tarteret SAS. Mulottes 3 ans.- Prix de championnat : Tarteret SAS, Desloire Pierre, premiers prix : Desloire Pierre (2). Mulottes 2 ans.- Prix de championnat et premier prix : Gaec Loiseau. Mulots 3 ans.- Prix de championnat : Brochot Jean-Pierre. Vaches moins de cinq ans naisseur.- Prix de championnat : Gaec de Pergeot, premier prix : Gaec de Pensière. Vaches moins de cinq ans non naisseur.- Prix de championnat : Gaec Pitre, premier prix : Gaec Pitre. Vaches 5-8 ans naisseur première section.- Prix de championnat : Gaec Pipponiau, Gaec Renon, premiers prix : Gaec Variot, Gaec Guenot, Gaec de Pensière (2). Vaches 5-8 ans naisseur deuxième section.- Prix de championnat : Gaec Renon, Gaec Variot, premiers prix : Gaec Flety (2), Luneau Pierre, Gaec Renon. Vaches 5-8 ans non naisseur.- Prix de championnat : Gaec Pitre, premier prix : Tarteret SAS.

Concours agneaux de boucherie

Prix d'honneur : Gaec de la Croix Cargeot (Saint-Martin-de-la-Mer), meilleur agneau : Gaec de la Croix Cargeot. Premiers prix : Gaec Bertrand (Marcilly-Ogny), Gaec de la Pontoille (Blanot), EARL La Roche-Fontaine (Sainte-Colombe-en-Auxois), deuxièmes prix : Axel Bigeard (Musigny), Gaec Guenot (Liernais), troisième prix : Stéphanie Cortot (Saint-Euphrône), quatrième prix : Allan Guillaumot (Beurizot), cinquième prix : Gaec de la Croix Cargeot, sixième prix : Gaec Desplantes (Beurey-Bauguay), septième prix : Gaec Pontoille, huitième prix : Jean-Paul Fleury (Censerey), neuvième prix : Gaec Desplantes, dixième prix : Gaec de Pontoille.

▸ Agenda

26-27/09 Rendez-vous bio à Pouilly

S'initier à la phyto-aromathérapie en élevage: les 12 plantes majeures et leurs utilisations. Tel est le thème du rendez-vous proposé par Bio Bourgogne les 26 et 27 septembre de 9h à 17h30 à Pouilly-en-Auxois. Au programme : appréhender les bases de la santé naturelle, savoir utiliser les huiles essentielles et les plantes majeures en élevage (propriétés et modes d'utilisation, qualité des produits à base de plantes, précautions d'usage, conseils pour la fabrication à la ferme, protocoles pratiques de prise en charge préventive et curative des problématiques de santé les plus courantes), étude de cas pratiques autour des problèmes rencontrés sur vos élevages. Intervenant : Hubert Hiron, vétérinaire (GIE Zone Verte). Formation gratuite. Inscriptions, programme détaillé et renseignements complémentaires auprès d'Aurélie Billon, conseillère élevage à Bio Bourgogne au 03 86 72 92 26 ou aurelie.billon@biobourgogne.org

MSA Instants santé à Dijon

La MSA organise un bilan de santé gratuit à ses ressortissants âgés de 25 à 74 ans du 6 au 8 septembre et du 13 au 16 septembre sur le site de la Caisse régionale, 14 rue Félix Trutat à Dijon. Ces bilans se dérouleront de 7h30 à 11h30 au Service contrôle médical du 2ème étage. Les ressortissants concernés reçoivent un imprimé d'inscription qu'il est impératif de retourner à l'aide de l'enveloppe pré-timbrée jointe.

Les JA de Châtillon cherchent des sponsors

Les Jeunes agriculteurs de Châtillon/Laignes/Montigny désirent participer au moiss'batt cross organisé par les JA Loiret dans le cadre du salon innov'agri des 6, 7 et 8 septembre à Outarville. Le transport de leur machine étant assez couteux (autour de 1 000€), les JA recherchent des sponsors pour assurer leur participation. En échange d'un soutien financier, même minime, les JA proposent de customiser leur moiss'batt avec des logos autocollants, ou banderoles, ce qui permettra de bénéficier d'une grande visibilité durant toute la durée du salon devant attirer 80 000 visiteurs. Contacts : JA Châtillon (Jérémie Cernesson au 06 32 57 52 00) ou JA Côte d'Or (ja21.syndical@orange.fr ou 03 80 68 67 71).

Rendez-vous

À la recherche d'alternatives visant la performance économique

La journée «Innov'action et Agroécologie» se déroulera mercredi 7 septembre dans le Châtillonnais.

Une journée valorisant l'innovation et les démarches en lien avec l'agroécologie est proposée la semaine prochaine en Côte d'Or. Organisée par la Chambre d'agriculture et de nombreux partenaires, *«Innov'action et Agroécologie»* est l'occasion de venir à la rencontre d'exploitants ayant fait le choix de pratiques et/ou de techniques visant la performance économique de leur exploitation. Pas moins de six portes ouvertes se dérouleront de 10h00 à 12h00 (voir programme).Tous les agriculteurs sont invités. Un repas offert par la Chambre d'agriculture et ses partenaires (Feder, Cialyn, Duc, Dijon Céréales, Syndicat de l'Époisses, Sodiaal union) sera proposé de 12h30 à 14h00 au Lycée de la Barotte. Ces portes ouvertes et cette restauration seront suivies d'une conférence qui débutera à 14h00 au sein même de l'établissement scolaire.

Ce rendez-vous s'intéressera à trois alternatives de production d'énergie (solaire photovoltaïque, méthanisation, bois énergie). Contacts et renseignements : Chambre d'agriculture de Côte d'Or au 03 80 68 66 00 ou accueil@cote-dor.chambagri.fr

Programme des portes ouvertes (10 h-12 h)

- **Gaec du Mont Lassois à Etrochey. Témoignage d'un éleveur laitier en conversion AB (avec atelier de transformation). Contact : Pierre Robin au 03 80 91 06 76 ou pierre.robin@cote-dor.chambagri.fr.**
- **EARL du Val des Vignes à Riel-les-Eaux (poulaillers). Témoignage d'un agriculteur sur la diversification du revenu avec un atelier avicole (quelques chiffres clés technico-économiques) et l'optimisation des charges d'engrais par la valorisation d'effluents avicoles. Contacts: Pauline Allard au 03 80 91 06 76 ou pauline.allard@cote-dor.chambagri.fr, Céline Zanella au 06 78 79 22 40 ou celine.zanella@cote-dor.chambagri.fr. Porte ouverte organisée en partenariat avec Duc et Sirugue.**
- **Coopérative de déshydratation à Baigneux-les-Juifs. La coopérative ouvre ses portes (visite du site, données technico-économiques pour évaluer les coûts de déshydratation éventuelle des fourrages). Contact: Jean-Baptiste Goulier au 03 80 68 66 72 ou jean-baptiste.goulier@cote-dor.chambagri.fr .**
- **EARL Javelle à Puits. Témoignage d'un éleveur de Blonde d'Aquitaine sur sa stratégie de développement de l'autonomie protéique, exemple de rations à base de luzerne pour l'engraissement de femelles (Cialyn), optimisation de la fertilisation par la valorisation d'effluents d'élevage (Cialyn). Contact : Matthieu Javelle au 06 85 23 36 85 ou matthieu.javelle@cote-dor.chambagri.fr. Porte ouverte organisée en partenariat avec la Cialyn.**
- **Gaec Verstraete à Belan-sur-Ource. Témoignage d'éleveur de bovins viande sur sa stratégie de développement de l'autonomie alimentaire par la valorisation des fourrages. Contact : Edouard Benayas au 03 80 90 89 09 ou edouard.benayas@cote-dor.chambagri.fr. Porte ouverte organisée en partenariat avec Dijon Céréales.**
- **Gaec du Larry à Planay. Témoignage d'un éleveur sur sa stratégie de maîtrise des charges sur son atelier ovin notamment par la recherche de l'autonomie alimentaire. Contact : Aurore Gérard au 03 80 90 68 72 ou aurore.gerard@cote-dor.chambagri.fr. Porte ouverte organisée en partenariat avec Feder et le Syndicat Départemental de l'Elevage Ovin.**

Collecte Bourgogne du Sud

Michel Duvernois : «*La pire récolte que j'ai connue*»

Nouveau point sur la collecte en Côte d'Or avec Michel Duvernois, directeur de la coopérative Bourgogne du Sud. Là encore deux mots résument cette moisson : «très décevant»...



A quelques jours de la fin du mois d'août, le bilan de la moisson pour la coopérative Bourgogne du Sud, s'avère comme pour beaucoup d'autant plus décevant, que quelques mois témoigne Michel Duvernois, son directeur, *«le prévisionnel était plutôt encourageant»*.

Maintenant, la messe est dite, ou presque. *«C'est la pire moisson que j'ai connue parmi les plus mauvaises qui soient encore dans les mémoires»* confie le directeur de Bourgogne du Sud. Entre manque d'ensoleillement, trop plein de pluies et surtout coups de froid aux plus mauvais moments... seul le Maconnais semble avoir été quelque peu épargné, en ce qui concerne le froid notamment. C'est dans ces zones que l'on trouve les meilleurs rendements, alors que *«les résultats les plus mauvais sont enregistrés en limite Saône et Loire, Jura et Côte d'Or, dans les meilleures terres...»*.

Blés : une qualité hétérogène, un PS en berne

La sole de blé représente 35% de la collecte totale de la coopérative. Avec rendement moyen à 50q/ha la collecte de blé totalisera 160 000t. La qualité est très hétérogène, comme le PS, avec 25% de la collecte environ particulièrement concernée par ce PS insuffisant. *«À nous maintenant»* ajoute Michel Duvernois *«de valoriser au mieux ces blés»*, tout en ajoutant, avec légèrement sarcastique : *«nous avons les meilleurs blés fourragers du monde !»*.

La situation est moins problématique sur les orges, qui s'en tirent avec 60q/ha de moyenne, 60-62 de PS, 10,5 de protéines et 70 de calibrage.

La récolte de colza recule de -10% à 34q/ha de moyenne et l'on observe que certaines variétés s'en sortent mieux que d'autres.

Récoltes d'automne : affaire à suivre...

Reste à venir les récoltes d'automne, qui représentent 35% de la collecte totale de la coopérative. C'était déjà mal parti, compte-tenu des 3000 ha de soja qui n'avaient pas pu être semés. Mais dans ce qui a pu être emblavé, *«le soja est beau, avec une belle végétation»*. Attention cependant, prévient Michel Duvernois, *«une belle végétation ne présage pas toujours de belles cosses»*. À surveiller donc dans les prochaines semaines.

En maïs, les quelques pluies en juillet et août *«ont sauvé la mise»* et le résultat est *«moins moche»* que ce que l'on aurait pu craindre. La récolte de maïs fourrage semble très hétérogène, alors que l'on peut prévoir que les besoins en fourrage vont être importants dans les élevages.

Quant au tournesol, pour le moment cela semble plutôt satisfaisant.

Comme partout, les adhérents de Bourgogne du Sud ont été confrontés à de nombreux problèmes de maladies fongiques. Michel Duvernois constate que cela *«a mis en évidence la résistance variétale»*et *«l'efficacité des programmes mis en place»*. Toutefois, le résultats reste très en deçà des efforts et de *«ce que l'on pouvait espérer il y a quelques mois»*.

Pour la coopérative comme pour beaucoup d'opérateurs le grand défi de l'année face à cette collecte si particulière *«ce sera le comportement du marché et la commercialisation»*. Michel Duvernois suppose qu'il y aura *«plusieurs marchés, sur les blés notamment où il va falloir faire au mieux»*, en tout cas, prévient le directeur de la coopérative *«nous sommes bien décidés à ne pas vendre à n'importe quel prix !»*

ANNE-MARIE KLEIN

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Fax 03 84 65 19 47

À noter

Concours photo FDSEA



Du 21 août au 15 octobre 2016, la FDSEA de Côte d'Or organise un concours photos sur le thème des nouvelles technologies, du progrès et de l'innovation. Envoyez-nous vos plus belles photos illustrant l'une de ces thématiques et tentez de remporter l'un des lots mis en jeu (1er prix : une caméra type « GoPro », 2ème prix : une initiation à la dégustation œnologique ») ! Pour participer, envoyez votre (vos) photo(s) à l'adresse concoursphotos.fdsea21@gmail.com accompagnée(s) du bulletin de participation (disponible sur www.fdsea21.fr). Si des personnes apparaissent sur la photo, il faut également nous transmettre une autorisation de droit à l'image. Un jury se réunira fin octobre pour sélectionner les photos gagnantes. Le palmarès et la remise des prix auront lieu lors de la ferme Côte d'Or (novembre 2016). Les photographies gagnantes seront exposées sur le stand de la FDSEA 21.

Rendez-vous sur www.fdsea21.fr pour accéder aux différents formulaires et au règlement du jeu.

#Agridemain

Fête de la moisson et communication grand public à Charrin

Vendredi 26 août, Stéphane Aurousseau a accueilli sur son exploitation, le temps d'une soirée, la première fête de la moisson initiée dans le cadre du mouvement #Agridemain. Investi dans cette démarche dont est partenaire la FNSEA aux côtés de plusieurs organisations professionnelles.



Stéphane Aurousseau, devant ses invités, présentant les étapes de culture d'un blé.

Tdb : Qu'est-ce que le mouvement #Agridemain ?
S.A : *«C'est un mouvement qui fédère 15 organisations professionnelles agricoles, dont est membre la FNSEA, et qui se fixe pour objectif de parler d'agriculture au grand public sans artifice et avec réalisme. L'idée c'est de présenter notre métier tel qu'il est et non pas tel que les gens le rêve ou l'idéalise. Le mouvement dispose d'un certain nombre d'ambassadeurs par département et ces derniers, engagés volontairement dans la démarche, mettent en place à l'occasion de moments marquants dans la vie des exploitations (moisson, fenaison, sevrage des veaux … etc) des temps d'échanges avec un appui logistique et méthodique de l'association #Agridemain».*

Tdb : Pourquoi être ambassadeur ? Quels sont vos objectifs ?
S.A : *«Par conviction personnelle sur la nécessité de parler «vrai» aux gens sur la réalité de notre métier, l'engagement en tant qu'ambassadeur est «naturel». Après sur le plan collectif et syndical il y a aussi un véritable enjeu. On entend tellement d'âneries sur l'agriculture via les médias, les politiques, qu'il y a une absolue nécessité de reprendre la main sur notre propre communication. Donc pour répondre à votre question, l'objectif c'est à terme, au travers du réseau FDSEA, d'avoir un ambassadeur par canton qui puisse lui aussi parler d'agriculture telle que nous la pratiquons à ses voisins».*

Tdb : Et sur la soirée alors, comment se sont déroulées les choses ?
S.A : *«Plutôt bien ! Au plus fort de la soirée, on a accueilli jusqu'à 80 personnes sur l'exploitation. Il y avait de tout : des habitants de la commune, des collègues agriculteurs, des gens de Decize, de Luzy … On a servi 62 repas sur place avec l'aide du CCJA de Fours. Plusieurs «animations» avaient aussi été mises en place sur l'exploitation : une randonnée au départ de la ferme, une exposition de peinture avec sept artistes locaux, des tours de moissonneuse dans un champ avec Emmanuel Bernard qui est président de notre Cuma et puis des échanges sur la culture du blé. J'avais préparé des panneaux sur les différentes étapes de culture d'un blé, du labour à la moisson avec en parallèle le coût de revient et le chiffre d'affaire global de la culture à l'hectare, en y intégrant la PAC. C'était très intéressant parce que ça permet de remettre en perspective les choses, notamment sur la PAC où beaucoup ont été étonnés de constater que ça ne constituait qu'une petite partie du chiffre d'affaires de l'exploitation. Nous avons aussi eu des échanges sur le labour ou l'utilisation des herbicides, sur la fertilisation azotée et l'impact en nitrates ou en protéines pour la panification, sur les outils de pilotage de la fertilisation. Les gens n'imaginaient pas que nous étions équipés de la sorte et aussi pointus en la matière».*

Tdb : Et le ressenti des participants ?
S.A : *«Tout le monde a eu l'air intéressé par les explications et ça s'est déroulé dans une très bonne ambiance, conviviale et apaisée. A aucun moment, qui que ce soit n'a cherché à soulever des polémiques dont nous sommes chaque jour rassasiés dans les médias ou parfois même dans les réunions auxquelles nous participons au titre de la fédé. Je n'avais pas invité les gens à la maison pour me plaindre ou pour revendiquer, seulement pour présenter notre quotidien. Et je pense que c'est aussi ce qui fait la réussite de ce genre d'évènement : les personnes présentes étaient très attentives et très sympathiques».*

Tdb : Et de votre côté ?
S.A : *«C'était bien et je l'espère efficace ! Parce que les émissions polémiques sur notre métier, il y en a tellement qu'on ne sait pas vraiment ce que les gens en retiennent le lendemain. Ce qui est certain, c'est que la soirée dans la cour de la ferme, jusqu'à une heure du matin, ça les gens s'en souviendront».*

PROPOS RECUEILLIS PAR S.L

▸ Agenda

Fête de l'agriculture les 3 et 4 septembre à Vignol

Les Jeunes Agriculteurs de la Nièvre et du canton de Tannay organisent la fête de l'agriculture les 3 et 4 septembre à Vignol (LD Chassy le haut). Au programme: jeux intervillages et inter JA, concours de labours départemental et régional, baptême en hélicoptère, tonte de moutons, balades en calèche, mini ferme, toboggan gonflable, marché du terroir … Restauration sur place possible. Le samedi 3 septembre à partir de 20h est organisé un diner dansant avec cuisse de bœuf à la broche. Réservations au 06 32 79 91 96 ou 06 26 28 50 23. Les jeunes agriculteurs de la Nièvre et de Tannay vous attendent nombreux pour profiter de ce weekend festif et convivial.

Chambre d'agriculture fermeture exceptionnelle des locaux

Les bureaux de la chambre d'agriculture de la Nièvre (siège et bureaux décentralisés)seront exceptionnellement fermés le mardi 13 septembre après-midi.

Débat théâtral *«le stress est dans le pré»* vendredi 30 septembre, à la MJC de Châtillon en Bazois, à 19h30

La commission des agricultrices de la FDSEA de la Nièvre organise une soirée sur les risques psycho-sociaux en agriculture. Celle-ci aura lieu sous la forme d'un débat théâtral avec la troupe *«entrée de jeu»*, basé sur le principe d'interaction avec la salle. Il est important de sensibiliser le monde agricole et rural aux risques psycho-sociaux. Le but est d'initier une réflexion sur les facteurs de stress que nous subissons tous et d'évoquer des pistes pour les surmonter. L'entrée est gratuite et ouverte à tous. Afin de poursuivre les échanges, la soirée se terminera par un cocktail convivial. Renseignements au 03 86 93 40 96





▶ Agenda

03-04/09 Fête de l'agriculture à Vignol

La Fête de l'agriculture des JA 58 se déroulera ce week-end sur la commune de Vignol. Samedi 3 septembre aura lieu la finale départementale de labours ainsi que des jeux inter-villages ; dimanche 4 septembre se tiendra la finale régionale et les jeux inter JA. Entrée gratuite. Informations au 03 86 93 40 91 ou par mail à cdja58@orange.fr.

05/09 Foire aux agnelles à Corbigny

Le comité des Foires de Corbigny organise sa prochaine exposition-vente aux agnelles le lundi 5 septembre après-midi au marché au cadran Sicagemac. L'inscription gratuite est ouverte aux agnelles inscrites et non inscrites mais également aux mâles reproducteurs inscrits et non inscrits.
Les animaux présentés devront être correctement identifiés et appartenir à des élevages ayant la qualification officiellement indemne de brucellose.
Le Document Sanitaire d'Accompagnement Ovin ou un certificat équivalent sera à tenir à disposition du vétérinaire sanitaire. La réception des animaux aura lieu de 13h30 à 14h00. Les éleveurs intéressés peuvent contacter Christophe Rainon de la Chambre d'agriculture au 06 72 39 76 43.

17/09 Repas de l'amicale des lycées agricoles de Challuy/ Magny-Cours

L'amicale des anciens élèves des LEGTA de Challuy et Magny Cours organise son traditionnel repas le samedi 17 septembre à 20h à la salle de restauration du Legta de Challuy. Inscriptions et renseignements au 07 86 88 82 50.

AQPS

Un concours reconnu au-delà de nos frontières

Du vendredi 26 août au jeudi 1er septembre 2016, se sont déroulées 3 manifestations mettant à l'honneur divers chevaux: les AQPS, les chevaux de trait et les trotteurs. L'occasion de promouvoir le savoir-faire de la filière nivernaise.



La journée a commencé par le concours des pouliches de 2 ans (section 1 et 2). Puis, en fin de matinée, s'est déroulée une présentation vente à l'amiable où une quinzaine de yearlings et de poulains mâles de 2 ans étaient présentés.

Environ la moitié des chevaux a été vendue. Au cours de l'après-midi, 83 foals sont engagés dans la compétition. Femelles et mâles concourent dans 3 catégories d'âge. Le jury composé de professionnels français, irlandais et anglais évalue les chevaux sur leur conformation, leur déplacement aux deux allures pas et trot et à l'arrêt. Nés entre février et juin, les poulains de l'année sont très prisés, ils représentent la génération des champions à venir.

Au final, plus de 120 animaux ont défilé, l'occasion pour les nombreux touristes de découvrir de magnifiques chevaux.

Ce concours constitue une des vitrines du savoir-faire nivernais en matière d'élevage de chevaux AQPS. Chaque année une délégation d'éleveurs d'étrangers n'hésite pas à faire le déplacement.

MG - FDSEA58

Résultats

Pouliche de 2ans 1ère section: Ejland (Thierry Cyprés - Montigny sur Canne)
Pouliche de 2ans 2ème section:Emira du Gouet (Thierry Lemoine - Villapourçon)
Championne suprême des 2ans: Ejland
Foals pouliches 1ére section: Gloups (Michèle Juhen-Cyprès - Cercy la Tour)
Foals pouliches 2ème section: Gergovie Allen (GAEC Allen - Souvigny 03)
Foals pouliches 3ème section: Golden Klass (Béatrice Nicco - Paray le Frésil 03)
Championne suprême des foals : Golden klass
Foals mâles 1ére section: Guetapan Collonges (GAEC frères Delorme - Lournand 71)
Foals mâles 2ème section: Gatsby d'Alène (Louis Couteaudier - Fours)
Foals mâles 3ème section: Saddler Marker/Nobless d'Aron (GAEC Marc et Olivier Trinquet - Verneuil)
Champion suprême des foals mâles : Gatsby d'Alène

Corbigny

Une belle vitrine de l'excellence charolaise

C'est sous le soleil que s'est déroulée la dernière foire concours de Corbigny. Une petite centaine de bovins étaient présentés, ainsi que 80 béliers reproducteurs. Des chevaux en exposition étaient aussi de la partie.



Très belle présentation dans la catégorie bovins. Quelques échanges ont été réalisés dans la catégorie adulte au terme de nombreux aller et retour du jury lors des opérations de classement.

Une fois de plus ce sont des animaux de haut de gamme qui sont venus concourir à Corbigny, ce qui représente un bonne vitrine du charolais pour les boucheries de la région de Corbigny, Varzy, Clamecy et Saint-Saulge. Pendant ce temps, les sélectionneurs d'ovins ont pu concourir et échanger leurs reproducteurs de race charollaise, texel et suffolk. 90 béliers étaient exposés et un tiers a été vendu. La génisse dont on devait deviner le poids, pesait 710kg, M. Roland Panetier de Teigny a trouvé le bon poids, il pourra se présenter à la Boucherie Les 2 cops pour retirer son bon d'achat de 45 euros.

Palmarès

Génisses sans dent
1er prix Guillien Ludovic
Génisses culardes sans dent
Prix d'honneur Gaec Nondrot
Prix d'ensemble Blondeau Bernard
Bœufs culards sans dent
Prix d'honneur EARL Tromeçon
Taurillons culards sans dent
1er prix Alexandre Lorré
Génisses 2 dents
Prix d'honneur Alexandre Lorré
Prix d'ensemble Alexandre Lorré
Génisses culardes 2 dents
Prix d'honneur Jean Simon
Bœufs culards 2 dents
Prix d'honneur Jean Simon
Bœufs 2 dents
Pix d'honneur Guillien Mudovic
Génisses 4 dents
Prix d'honneur Jean Simon
Génisses culardes 4 dents
Prix d'honneur Jean Simon
Bœufs culards 4 dents
Prix d'honneur Jean Simon
Femelles 4 dents et plus
Prix d'honneur Jean Simon
Prix d'ensemble Guy Perrin

Mouton charollais inscrits
Agneaux inscrits : prix d'honneur Gaec Fénéon (Azé 71)
Béliers Antenais inscrits : prix d'honneur Laure Rougemont (Alluy)
Béliers adultes inscrits : prix d'honneur Laure Rougemont

Moutons charollais nons inscrits
Agneaux non inscrits : prix d'honneur EARL Fénéon (Azé 71)
Béliers antenais non inscrits : prix d'honneur Christophe Hétroy (Pazy)
Béliers adultes non inscrits : prix d'honneur Christophe Hétroy
Race Texel
Agneaux nons inscrits : prix d'honneur Olivier Albert (Mars sur Allier) - Prix d'ensemble Olivier Albert
Béliers antenais non inscrits : Prix d'honneur Olivier Albert - Prix d'ensemble Olivier Albert

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS

Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr
DRAINAGE - IRRIGATION
TRAVAUX de PELLE
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER
et GRAPPIN COUPEUR
Visite conseil gratuite :
Port. : 06 43 24 92 50
Tél : 02 48 74 11 90

Coopératives

Un travail important reste à faire

À l'issue de moissons qui resteront dans les annales comme les pires enregistrées jusqu'alors, les coopératives céréalières vont avoir un travail important à effectuer en aval, pour tenter d'améliorer la qualité des grains.


On ne se bousculait pas cette année au pied des silos pendant la moisson, comme ici, à Gron, à la coopérative Capserval.

«*Votre délai c'est quoi ? On va essayer de vous livrer du blé autour de 73 à 74 de PS, techniquement, on ne peut pas remonter plus, mais on va trouver une solution, ne vous inquiétez pas*». Au téléphone, Jean-Luc Billard tente de rassurer un importateur belge, inquiet de ne pas recevoir sa marchandise dans les délais. Des appels de ce genre, le directeur de la coopérative Capserval en reçoit quotidiennement, avec le souci supplémentaire d'attendre le feu vert des laboratoires d'analyse avant d'expédier : «*on est ici, sur du blé type «babyfood» et nous devons attendre l'analyse libératoire avant de faire partir le blé*». Avec une collecte réduite de plus de moitié, ce ne sera pas facile cette année pour la coopérative de Véron, d'honorer tous ses contrats et priorité sera donnée aux partenaires historiques : «*nous sommes essentiellement tournés vers la meunerie intérieure et le problème aujourd'hui est qu'il nous manque de la quantité, notamment pour ce qui est de notre filière CRC, où nous avons à peine 55% de disponible par rapport au marché*». Toutes productions confondues, le groupe Capserval enregistre un déficit de collecte de - 40%, mais c'est en blé que la moisson s'est avérée la plus catastrophique, avec un chiffre global à - 54% : «*le cumul de trois leviers négatifs : une quantité faible, un poids spécifique moyen à 71, là où la moyenne quinquennale est entre 77 et 78, voire 80 comme l'an passé et les prix*» Seule solution : retravailler le grain pour ramener le PS à une norme acceptable pour les deux parties, que ce soit la coopérative à travers ses adhérents ou la meunerie. Un véritable sujet économique, avec au final entre 5 et 15 % de déchets aujourd'hui non commercialisables : «*une fois triés, il faut attendre qu'un marché se mette en place pour ces petits grains sans amande et à faible PS, à un niveau de prix acceptable pour tous*». Tous les moyens vont être mis en œuvre pour ce travail de tri, qui s'avère déjà chronophage et couteux en énergie. L'objectif étant de travailler avec plusieurs machines à la fois : calibreurs, table densitométrique, nettoyeur séparateur, mais un choix sera à faire : «*économiquement aujourd'hui, la question, c'est cette dualité entre le fait d'alimenter le marché meunier ou de se dire : je trie moins et sure l'alimentation du bétail*».

Pas mieux pour les orges, avec là aussi, des quantités en retrait et des PS très faibles, en dehors des normes de contractualisation : «*les chiffres parlent d'eux même : 38 000 tonnes d'orges de brasserie l'an passé, contre 9 000 tonnes cette année ! Du jamais vu*» Tout le reste passera en fourrager, mais avec là aussi, des marchés qui se cherchent et risquent vite d'être saturés.

Autre challenge pour Capserval : la défense de ses adhérents : «*c'est même notre problématique première. Aujourd'hui, on a des gars qui sont vraiment en grande difficulté et vont avoir du mal à faire face au rachat d'intrants pour mettre en terre de nouvelles productions*». Des mesures d'accompagnements sont en train d'être mises en place, notamment dans le cadre d'accords tripartites avec les banques, mais il y a urgence : «*la coopérative n'est qu'un maillon parmi d'autres, on ne peut pas tout faire tout seul et il est primordial qu'une véritable chaine de solidarité se mette en place*».

Au sein même de la coopérative des mesures restrictives vont être instaurées : gel des recrutements, gel des salaires, stabilisation des coûts d'investissement, réduction des frais d'entretien… Avec pour objectif premier de passer le cap : «*et on va le passer ! On a la chance pour cela, d'avoir une coopérative bien gérée par nos parents et grands-parents, mais il ne faut pas que ça dure 2 ans !*»

Les bonnes terres pénalisées

«*Des rendements en blé à 20 q/ha, comme sur le secteur de Brienon, là où l'an passé, on frôlait les 100 q/ha ! Les chiffres sont catastrophiques*». Le constat fait par Germain Bour, directeur de la coopérative Cerepy est sans appel : «*on ne fera même pas une demi-récolte cette année en blé, à peine 45% d'une année normale*». Les autres cultures sont au diapason, avec des rendements en baisse de 20% en colza et de 30% en orge d'hiver : «*les pois, j'en parle même pas, on fait 180 tonnes, pour 1 500 t habituellement*». Un marasme un peu amoindri par ce qui caractérise la coopérative de Saint-Julien-du-Sault : la diversité de ses productions : «*avoine nue, sarrasin et pois chiche représentent jusqu'à 15% de l'assolement total, dans la ferme Cerepy, contre 2 à 3% ailleurs. C'est vrai que cela amène un petit ballon d'oxygène*».

D'autant que les prix, comme en avoine nue, sont contractualisés et donc garantis : «*en rendement, on fait 15 à 20% de moins que l'an passé, mais c'est la culture qui s'en sort le mieux, la moins pire des pires !*» Une tendance se dégage cette année sur l'ensemble du secteur de la coopérative : l'affaiblissement des bonnes terres : «*elles ont moins drainé la flotte, ce qui a eu pour effet d'asphyxier les racines, contrairement aux terres plus filtrantes, type superficielles ou argilo/calcaires, qui s'en sortent mieux*».

Ici aussi, un travail du grain sera nécessaire : «*avec le souci de faire remonter le PS, car plus il est faible, plus l'enveloppe du grain est importante et plus on produit du son, mais pas de farine*». Pour certains lots particulièrement dégradés, Germain Bour envisage même d'utiliser le calibreur, d'ordinaire réservé aux orges : «*à 65 ou 66 de PS, ce sera quasiment mission impossible pour le ramener à 74, mais on peut essayer de viser les 68 ou 70, ce sera un pis aller si un marché fourrager se dégage*». Avec le souci supplémentaire des parités de transport : «*plus le PS est faible, plus le blé prend du volume, pour moins de poids, dans les camions ou les trains*». Autant de facteurs négatifs qui engagent la coopérative elle aussi, à la prudence : investissements gelés pendant un an, travaux de maintenance réduits au strict minimum.

DOMINIQUE BERNERD


Jean-Luc Billard, directeur du groupe Capserval.





Comment transformer un bassin initialement destiné à pêcher des poissons en un véritable plongeoir olympique ! Pour la plus grande satisfaction d'Yron, Paul, Lisa et Shyrel, jeunes Nivernais de Tannay



Les « Anciennes Mécaniques Ouainaises » ont assuré le show les deux jours durant, mais les moteurs ont eu chaud, eux aussi !



Un verre de lait…? C'est ma tournée !



Une présence des forces de l'ordre constante pendant ces deux jours, rendue obligatoire par l'actualité tragique de ces derniers mois et son cortège d'attentats



Fête de l'agriculture

«Chaude» ambiance

En dépit d'une météo caniculaire qui a fait fuir le public le samedi, la fête de l'agriculture a été couronnée de succès, avec plus de 3 000 entrées sur le week-end .



Une «citadelle» que le public a su prendre d'assaut le dimanche

Il en fallait du courage ce samedi après-midi pour affronter un thermomètre flirtant avec la barre des 39°… ! Une fréquentation a minima qui a fait craindre le pire aux organisateurs, avant que les températures plus clémentes du lendemain ne leur fassent retrouver le sourire. Au final, plus de 3 000 personnes ont sillonné les allées de la fête, assurant un succès populaire à cette édition 2016, juste récompense du travail fourni depuis plusieurs mois par l'équipe JA du canton de Toucy, organisatrice pour la troisième fois, de l'événement.

Au plus chaud de l'après-midi samedi, la moindre parcelle d'ombre était très recherchée et les stands installés sous les arbres et près du cours d'eau ont fait bien des envieux. Denis Arnoult et ses chiens de troupeau ont du patienter le lendemain pour démontrer leur savoir faire : *« trop chaud pour travailler ! »*. D'autres animations aussi ont été décalées, comme le lancer de botte, voire annulées, à l'image du bassin de pêche, où les poissons risquaient de cuire sur place ! Pour le plus grand bonheur de ces jeunes nivernais qui ont eu tôt fait de le transformer en bassin de plongeon ! Bien appréciée également, cette piste arrosée d'eau pour y effectuer moultes glissades spectaculaires et *«rafraichissantes»*… Et dire qu'il y a quinze jours, les organisateurs craignaient la pluie !

Fier du travail accompli

Préfet, sénateur, député, Conseillères et conseillers départementaux, maires, représentants de l'administration… Il y avait du monde en ce dimanche matin pour l'inauguration officielle de la fête et le traditionnel tour des stands. L'occasion pour certains exposants de rappeler



Président du comité organisateur, Gwenaël Laz ne cachait pas sa satisfaction, à l'issue de la manifestation



Un stand Terres de Bourgogne très «VIP», avec de gauche à droite, entourés de Martine Mion et Jean-Yves Blondat : le sénateur Jean-Baptiste Lemoyne, Michèle Crouzet, présidente de la Commission agricole au Conseil départemental, Pascal Bourgeois, Conseiller départemental Cœur de Puisaye, le préfet Jean-Christophe Moraud et le député de la circonscription, Guillaume Larrivé.

leurs missions et faire tomber les préjugés, à l'image du président d'AFDI Bourgogne Franche-Comté, Thierry Michon : *« nous ne sommes pas des agriculteurs « aimant se balader », comme on peut l'entendre parfois. Pour 2017, deux projets au programme : une aide à la structuration de la filière semence, essentiellement rizicole, à Madagascar et un soutien à la formation et l'installation des jeunes sur place, mis en place par les JA… »* L'occasion aussi, pour le président de 110 Bourgogne, Gérard Delagneau, de revenir sur la crise que traverse toute la sphère agricole depuis plusieurs mois : *« j'en appelle à tous les responsables agricoles, à toutes les structures pour jouer le jeu tous ensemble. Si jamais on ne le fait pas, il y aura des agriculteurs qui ne le seront plus demain ! »* Sur le stand de la FDSEA de l'Yonne, un thème fédérateur : *«connaissez-vous l'origine de vos produits ?»* Démonstration par l'image, avec cette fraude à l'étiquetage constatée dans une enseigne auxerroise de la grande distribution : de la viande en provenance d'Irlande, étiquetée d'origine française ! Et *«coup de gueule»* du président, Francis Letellier, par rapport à l'actualité laitière : *«comment des groupes privés peuvent-ils annoncer faire des bénéfices record, sur le dos des paysans ! Aujourd'hui, nous sommes devenus la barrière d'ajustement des grands distributeurs et de la transformation. On en a marre d'être écrasés et on va se révolter ! La colère monte, elle a démarré dans l'ouest, nous sautons prendre le relais…»*

A l'heure du bilan, le président du comité organisateur de la fête, Gwenaël Laz, ne cachait pas sa satisfaction : *« la tension entre nous était vive ces derniers jours, on était un peu à saturation face à la tâche à mener, mais aujourd'hui, je crois qu'on peut être fier du travail accompli »* Un regret : *«ne pas avoir réussi, faute de temps, à installer sur la fête des structures de paille, comme celles sur le bord des routes menant à Lalande. Ici, sur le canton, c'est un peu notre spécialité et notre savoir-faire»*. À l'image de ces remparts et tourelles de paille structurant l'entrée de la manifestation, plus *«vrais»* que nature. Autre regret : *«ne pas avoir réussi à faire fonctionner les brumisateurs que l'on avait bricolés pour l'occasion»*. Mais promis, ce sera pour la prochaine fois, jamais trois sans quatre !

DOMINIQUE BERNERD



Fort comme un bucheron ! Mais il ne fallait pas avoir peur des décibels pour apprécier de près le travail…

Concours L'heureux gagnant est…

Comme à l'accoutumée, votre journal était présent à la fête de l'agriculture. Nombreux ont été les visiteurs à passer par le stand de Terres de Bourgogne, pour y glisser un bulletin dans l'urne et tenter de repartir avec le panier garni. L'heureux gagnant cette année est Jean-Claude Gonnet, de la ferme du Château à Evry, une figure bien connue du paysage céréalier Sénonais.



Une «vielle dame» qui en a encore sous le capot


«Meuh» qui se cache derrière le masque…?



De «saines lectures» sur le stand de l'Association pour la Promotion du Commerce Equitable de l'Yonne… !


Salutaires et «rafraîchissantes» glissades…

▸Agenda

11/09 Fête des affouages à Brion

Organisée par l'association «De Brion à Brion», l'édition 2016 de la Fête des affouages se déroulera dimanche 11 septembre, Place de l'Eglise à Brion, avec au programme : exposition et démonstration de matériels forestiers, sculpture à la tronçonneuse, promenade en calèche, exposition d'objets en bois, sculptures, artisanat, produits locaux… Restauration, buvette et boudin chaud toute la journée. Entrée libre, de 10 h à 18 h. Renseignements au 03 86 91 90 79

11/09 Marche de la solidarité «*Marchensol*»

Grande marche de la solidarité au profit de France Alzheimer, dimanche 11 septembre au cœur du vignoble chablisien, avec départs groupés et arrivées depuis le gymnase de Chablis, avec 4 parcours possibles : randonnées 5 km (départ 11 h 30), 12 km (départ 9 h 30), 22 km (départ 8 h) ; Trail/running de 10 km (départ 11 h 45). Inscriptions : tarif unique de 6 € quelle que soit la distance. A 13 h 15, le groupe Get Wild proposera un concert pop/rock au gymnase. Gratuit pour les participants. Accessible à tous moyennant 6 €.

04/09 Les «*embouteillages*» de Joigny

La deuxième édition des Bouchons de Joigny aura lieu dimanche 4 septembre, à partir de 10 h. Des voitures d'avant 1965 se rassembleront pour évoquer la période où l'autoroute n'existait pas, quand la traversée du pont de Joigny s'avérait affaire de patience les jours de départ en vacances

02 et 09/09 Visites nocturnes théâtralisées à Avallon

Vendredis 2 et 9 septembre, l'office de tourisme 'Avallon organise des visites nocturnes théâtralisées. Les comédiens de la troupe du Carillon présenteront quelques-uns des lieux emblématiques de la cité fortifiée. Départ à 21 h, de la statue «*la grenouille*», sur l'esplanade, face à la collégiale Saint-Lazare. Billetterie à l'OT (6 rue Bocquillot). Réservations au 03 86 34 14 19. Participation : 10 €, 6 € (de 6 à 15 ans)

▸Agenda

08/09 Permanence Apecita

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita se tiendra jeudi 8 septembre à la Chambre d'agriculture, 62 rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous au 03 80 70 27 37 Email : mel.dijon@apecita.com

08/09 Journée Colette à Saint-Sauveur

A l'occasion de la journée Colette du 8 septembre, le club de l'Amitié Poyaudine organise une journée consacrée à l'écrivain. Rendez-vous à 9h30 dans la Salle des Fêtes, située au dessus du Musée Colette. Dès 10 h, marche guidée et commentée de 4 à 5 km «*Sur les pas de Colette*». A 12 h, repas tiré du sac. A 14 h 20, visite guidée de la Maison de Colette15 h 30, visite du Musée Colette. Inscriptions (avant le 5 septembre) au 03 86 45 63 40 ou 03 86 45 57 13. Participation 13 €

Vannerie à Dracy

Jusqu'au 15 octobre, l'ancienne cidrerie propose une exposition de vanneries en provenance du monde entier : Afrique, Bali, Asie, Bourgogne… Un tour du monde à travers paniers, boites et chapeaux. Uniquement sur rendez-vous au 03 86 45 47 70 ou sur cidrerie-lawson@gmail.com. Entrée : seul, 3 €, couple, 5 €, gratuit pour les moins de 10 ans

18/09 Foire de Ouanne

La 44e édition de la Foire de Ouanne se déroulera dimanche 18 septembre, avec au programme : h, présentation de chevaux, bovins et ovins ; 11 h 30, remise des prix en présence des personnalités ; 13h, repas à la salle des fêtes ; 15 h 30, défilé de chars avec animation musicale. Toute la journée : vide-greniers, présentation de vieux outils, matériels agricoles et deux roues rétro, «Les pétochons». osition dans l'église (peintures, sculptures, artisanat d'art). Artisans locaux, fête foraine, restauration, buvettes

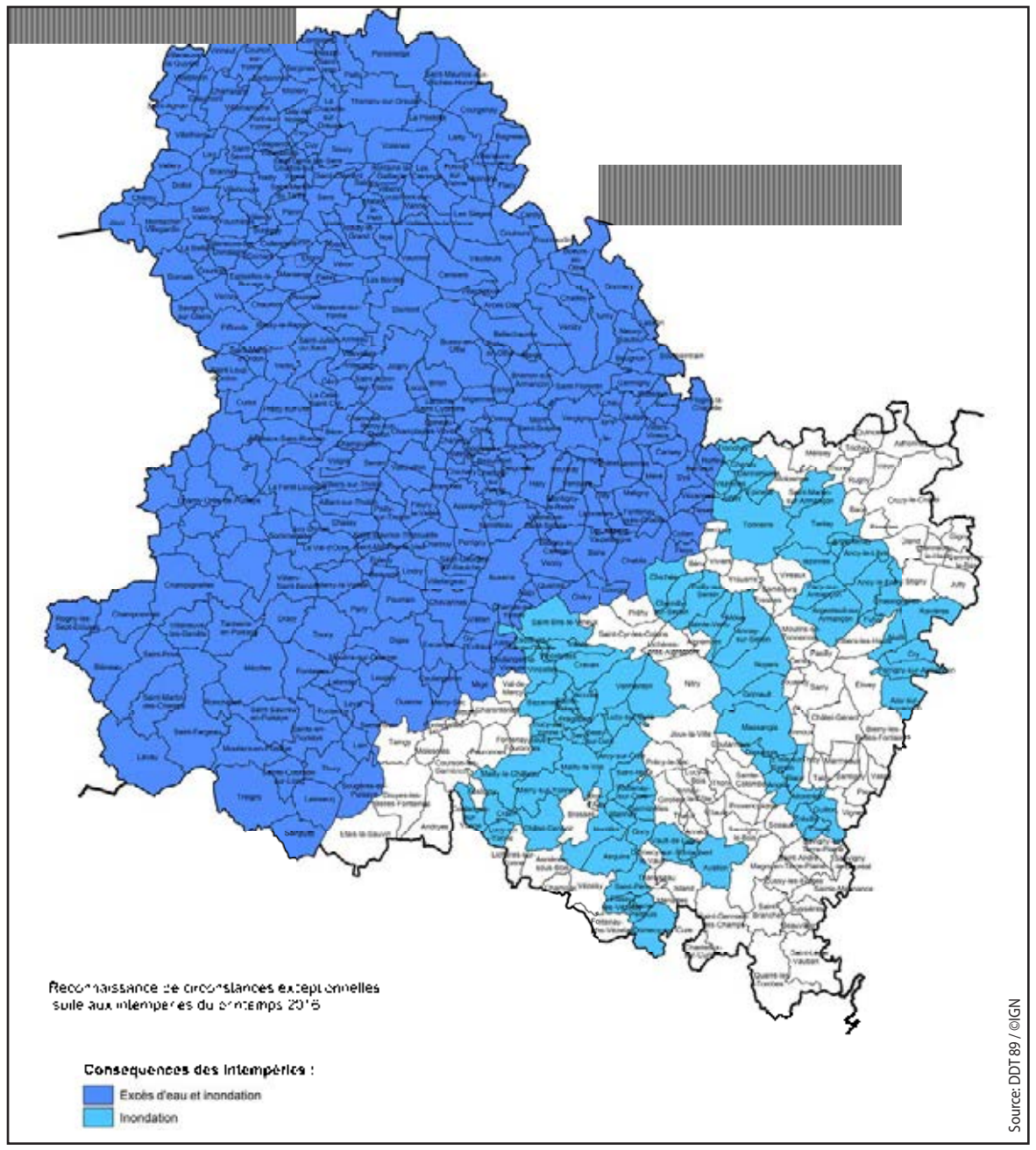
02/10 Ronde des fromages et du foie gras

Randonnée de la «Ronde des fromages et du foie gras», dimanche 2 octobre. Départ de l'Office de Tourisme de Saint-Florentin, à 8 h 30. Parcours de 15km (prévoir votre retour depuis le lavoir de Soumaintrain), ou boucle de 25 km, à pied ou en vtt. Vous pouvez apporter votre pique-nique (possibilité vers l'ancien lavoir de Soumaintrain). Inscriptions au départ : 4 €, donnant droit à un ravitaillement sur le circuit. Gratuit pour les moins de 12 ans. Renseignements au : 03 86 35 11 86

Intempéries climatiques

Cas de force majeure reconnu pour 336 communes

Suite aux évènements climatiques de mai dernier et aux conséquences sur l'agriculture icaunaise, le cas de force majeure vient d'être reconnu pour 336 communes du département.



Zonage des communes du territoire départemental, relevant de circonstances exceptionnelles

Par arrêté du 23 août dernier, le préfet de l'Yonne a constaté que pour une partie du département, la pluviométrie anormalement élevée du printemps 2016 conjuguée au débordement des rivières, a dégradé ou détruit de nombreux hectares de culture et empêché l'entrée des engins agricoles dans les parcelles pour y réaliser les semis nécessaires. Considérant notamment que la récurrence et l'intensité des précipitations constatées, associées au caractère hydromorphe des sols que confirme le bilan établi par Météofrance, relatif à l'état hydrique des sols superficiels, a pu d'une part, dégrader et détruire des surfaces cultivées et semées, d'autre part, diminuer la portance des sols au point d'interdire l'entrée des engins agricoles dans les parcelles pour effectuer les semis. L'arrêté prenant en compte également les parcelles déjà semées, mais partiellement ou totalement submergées, ainsi que le déficit d'ensoleillement ayant pu affecter gravement la croissance des cultures.

C'est au final 336 communes, sur les 434 que compte le département, qui ont été retenues. Les exploitants agricoles des communes concernées par les phénomènes reconnus dans l'arrêté, peuvent individuellement invoquer la force majeure pour les parcelles sur lesquelles il leur a été impossible d'assurer par semis ou re-semis, un couvert admissible dans un délai compatible avec les exigences de la Pac. Une procédure qui ne nécessite pas la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle de la commune, mais permet de conserver le bénéfice des aides Pac 2016, comme le règlement le permet. Les règles BCAE (Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales), en particulier la BCAE 5, interdisant le travail des sols gorgés d'eau ou inondés.

Les exploitants concernés devront adresser une demande individuelle de prise en compte du cas de force majeure, à la Direction Départementale des Territoires, dans les 15 jours ouvrés à compter de la publication de cet arrêté. Demande assortie des pièces justifiant de l'impossibilité de mise en place de la culture déclarée au titre de la campagne PAC 2016, pouvant être faite sur papier libre ou via le formulaire de demande de modification d'assolement disponible sur Telepac.

Concernant la conduite à tenir vis-à-vis de la déclaration Pac : les parcelles pour lesquelles le cas de force majeure est invoqué, ne doivent pas être déclarées en surfaces non exploitées (SNE). C'est la culture principale prévue ou celle dont le semis a été effectué qui doit être déclarée.

D'APRÈS COMMUNIQUÉ

Billet d'humeur

Les nouvelles technologies et les systèmes d'informations modernes permettent de diffuser quasiment en temps réel tout ce que l'auditeur, le téléspectateur ou l'internaute aspirent à connaître ; cela peut paraître comme une avancée mais avons nous réfléchi à l'impact sur l'opinion ? Bien sûr, nous ne sommes plus au temps des diligences où les infos et le courrier mettaient des jours et des jours pour parvenir à leur destination.

Le monde paysan est bien souvent victime de cet emballement médiatique, il se passe peu de jours sans que la profession soit en ligne de mire ; que ce soit la grippe aviaire, la fièvre catarrhale, l'ESB ou l'interdiction du diméthoate sur les cerisiers, et j'en passe.

Les journaux télévisés et autres médias s'empressent de relater ces problèmes plusieurs jours de suite affolant ainsi les consommateurs. Non informés, ils prennent cela pour argent comptant. Il n'est pas question de souhaiter que le droit à l'information soit muselé, mais on peut s'interroger sur son impact sur l'opinion avant même que tout son contenu soit vérifié et soumis à des avis contradictoires pour éclairer l'opinion publique. Nous savons tous qu'un démenti sur une information fausse ou erronée n'est plus écouté, surtout lorsqu'il paraît plusieurs jours après sa publication. Mesure-t-on les conséquences pour les producteurs lorsque les médias font passer pour un fléau un problème sanitaire ou environnemental qui parfois est réglé rapidement grâce à la vigilance et à la réactivité de toute la profession, de ses filières et de ses services.

Le principe de précaution existe et c'est bien ainsi, mais ne le poussons pas à outrance en voulant se singulariser vis-à-vis des pays qui nous entourent. Le sujet est d'autant plus délicat car il touche à ce qui est vital pour tous : l'alimentation.

La France est un pays riche par la diversité de ses paysages, de ses différentes productions agricoles, de ses modes, de ses pratiques culturales liées à son climat, à ses terroirs et à sa géographie. Laissons le choix, sans entraver leur dynamisme, aux céréaliers de produire en respectant la réglementation parfois bien pesante, notre balance commerciale en profite.

Ne jetons pas l'anathème sur les autres producteurs qui nous assurent l'autosuffisance alimentaire.

N'emboitons pas le pas d'une intelligentsia qui a pour seul but de nuire à notre profession à condition que cela n'entrave pas leur confort personnel. Nous avons un gros travail de pédagogie à faire auprès de notre entourage et nos connaissances pour les convaincre de ne pas céder aux modes du moment et de se faire une opinion par eux-mêmes. Que chacun réfléchisse à ce qui se passerait si, par malheur, le contenu de notre assiette se verrait diminuer subitement. Les premiers à crier famine seraient vraisemblablement les partisans de la pensée unique prônant la décroissance.

JEAN-PIERRE BOURON
MEMBRE DU BUREAU DE LA SDAE 89

Viande bovine

Le cœur de gamme, une solution gagnant-gagnant

Victimes de l'embargo russe, la décapitalisation des cheptels laitiers et l'exigence croissante des consommateurs, les éleveurs bovins allaitants subissent depuis de longs mois une crise massive. Auprès des producteurs de Vendée, le 24 août, les présidents de la FNB et de la FNSEA ont mis en avant la démarche «Cœur de gamme», pour une meilleure valorisation de la viande bovine dans la grande distribution.


Photo: Réussir

Le «cœur de gamme» est essentiellement proposé en barquettes dans les libres-services.

Si 2016 s'est avérée désastreuse pour la majorité des productions agricoles, le marasme des filières animales était déjà profond en 2015. Touchée en plus par les conséquences de la crise laitière et l'afflux de vaches de réformes sur le marché, la filière viande bovine doit absolument se renouveler pour sortir de la crise et redonner espoir à de nombreux éleveurs au bord du gouffre. Le 24 août, à Saint-Martin-des-Noyers, en Vendée, le ton n'était pas aux lamentations mais aux revendications : tandis que leurs collègues laitiers manifestaient devant le siège de Lactalis, près de Laval, pour relever les prix et la considération que leur concède le géant mondial, les éleveurs allaitants se sont réunis autour de Jean-Pierre Fleury, président de la Fédération nationale bovine (FNB) et de Xavier Beulin, président de la FNSEA, pour mettre en avant leurs exigences et dresser des perspectives. La situation difficile exige des mesures d'urgence : retrait de la consommation des animaux en état d'engraissement, mise en place d'un dispositif de régulation, par les éleveurs, des sorties exploitations des femelles allaitantes, approvisionnement des établissements publics en viande française uniquement, développement d'une politique d'export basée sur la valeur. L'accompagnement des éleveurs en crise, par un financement optimisé ou des dispositifs de soutien, fait également partie des demandes incontournables de la profession. À plus long terme, les éleveurs défendent néanmoins une nouvelle logique de filière, gagnant-gagnant avec les distributeurs.

Remettre la qualité à l'honneur

«*Nos produits sont notre fierté. Pourquoi certains en tireraient de la valeur, mais pas les producteurs ?* » demande ainsi Xavier Beulin. C'est dans cet esprit que la démarche Cœur de Gamme a été lancée il y a quelques mois par la FNB (voir encadré). Pour Jean-Pierre Fleury, il faut impérativement en faire une nouvelle norme de qualité. Actuellement, en grandes surfaces, la commercialisation de la viande bovine se caractérise par une forte indifférenciation des produits, avec de la viande issue de vache de réforme au même niveau que la viande issue de races allaitantes. Une segmentation des produits, de l'entrée de gamme au premium en passant par le cœur de gamme, permettrait une meilleure compréhension et surtout une meilleure valorisation des races à viande auprès de consommateurs souvent déçus par la viande bovine et en demande de signes de qualité. Pour les éleveurs, il s'agit d'un véritable levier d'inversion de la logique commerciale au sein de la filière, aujourd'hui entraînée par une logique de prix bas et de perte de valeur. Si pour le moment, seul Système U semble jouer le jeu, la FNB pousse la discussion auprès des enseignes de la grande distribution et incite les éleveurs à négocier auprès des magasins sur le terrain. Quoiqu'il en soit, les éleveurs ont bien l'intention de reprendre la main dans la valorisation de leur production. Les former à cette négociation fait d'ailleurs partie des 13 exigences de la FNB et de la FNSEA pour passer la crise et construire l'avenir.

ACTUAGRI

Zoom sur… La démarche Cœur de gamme

La démarche Cœur de gamme vise à revaloriser la viande bovine issue de races allaitantes dans les rayons de la grande distribution, une production dont le prix est actuellement indexé sur celui de la vache P (qualité la plus basse, généralement issue du troupeau laitier). Par le biais d'une charte, le distributeur s'engage ainsi à différencier le cœur de gamme des autres produits, comme les premiers prix (viande provenant de vaches de réforme) ou le premium, qui bénéficie de labels spécifique (Label Rouge, AOP, etc.). L'éleveur obtient en moyenne 1 € supplémentaire par kilogramme de viande, un complément qui lui permet de couvrir l'augmentation des coûts de production, et s'engage en contrepartie à respecter un cahier des charges précis (âge des animaux, poids de carcasse, conformation et l'état d'engraissement, bonnes pratiques…).

Herd Book charolais

Concours national veaux et vente nationale aux enchères le jeudi 8 septembre à Magny-Cours (58)

Le Herd Book Charolais et l'Ufragec vous invitent à participer à la journée Charolaise au Pôle Racial du Marault le jeudi 8 septembre 2016.

Dans un contexte national difficile, les outils de sélection restent un levier pour permettre aux éleveurs d'améliorer leur rentabilité. Le choix du reproducteur est primordiale dans une exploitation. Ce nouveau Concours National Veaux va permettre de découvrir le potentiel génétique des veaux nés entre 01/12/2015 au 30/03/2016. La présence de près de 70 élevages marque la volonté des éleveurs de promouvoir leur travail de sélection, et de le mettre au service de tous les producteurs de charolais.

Cette année, le concours comptera 204 animaux, 176 veaux mâles et 28 veaux femelles. Ces spécimens proviennent de 19 départements Français, élevés dans 70 élevages différents. En terme de certification, les animaux engagés sont, pour 59% d'entre eux, issus de deux parents qualifiés.

Nouveauté 2016: L'ISU est présent dans le catalogue et sur les pancartes des animaux. C'est en effet sous l'impulsion du Herd Book Charolais qu'il a été mis en place au début de cette année. Sa construction ainsi que les poids de chaque caractère ont été validés par l'ensemble des membres de l'OS Charolais France. Il s'agit d'un index basé sur des critères économiques: la production, la morphologie, la reproduction.

Concernant la vente aux enchères, 32 veaux ont été sélectionnés pour présenter une vitrine de haut niveau génétique aux acheteurs. Ces 32 veaux participeront également au Concours National des Veaux qui se déroulera le matin même de cette journée charolaise.

Au programme

• De 8h30 à 13h00 : Concours National des Veaux
• 15h défilé des veaux de la vente aux enchères
•16h Vente Nationale aux enchères

Toute la journée portes ouvertes de la Vitrine à l'Herbe.


Photo: HBC

Les prochains rendez-vous

L' actualité du Herd Book Charolais sera marquée par de nombreux autres événements :
- **22 septembre: Entrée des veaux de la station VF «taureaux à génisses» du Marault**
- **5, 6 et 7 Octobre Concours National Adultes au Sommet de l'Élevage**
- **6 octobre première vente d'animaux génotypés au Zénith de Cournon d'Auvergne à l'occasion du Sommet de l'Élevage.**

LES NOUVEAUTÉS

AMAZONE Un semis précis

Récompensé à Agritechnica, le semis avec la combinaison du GPS Switch et de l'AutoPoint pour les semoirs pneumatiques à céréales permet d'optimiser la distance pour l'arrêt et la mise en route du doseur en fourrière avec une visualisation sur l'écran du terminal en cabine.



Photo: Amazone

AVR Des buttes contre l'érosion



Photo: L. Vimond
Photo: L. Vimond

La planteuse Ceres 400 peut recevoir un système léger créant régulièrement des petites digues entre les buttes pour lutter contre l'érosion. Il se compose de petites pelles couplées à des vérins qui au-delà d'un certain volume de terre et donc d'une certaine pression escamotent la pelle formant une digue.
Le constructeur belge propose, par ailleurs, une butteuse évolutive, les éléments butteurs pouvant être remplacés par des éléments de binage sur butte.

CARRÉ L'Inro en version semi-portée

L'outil de strip-till Inro, du constructeur Carré, se décline désormais en version traînée. Par ailleurs, l'Inro peut désormais servir à l'enfouissement des digestats au niveau de la ligne de semis, attelé à une tonne à lisier.



Photo: Carré

FARMET Un nouveau semoir traîné



Le Falcon SW est un semoir traîné modulaire, capable d'accueillir différents organes de travail du sol (flexiboard, déchaumeur à disques indépendants, chisel, 4 rangées de dents), grâce à un attelage rapide sous la caisse et un attelage 3 points de catégorie 3 à l'arrière. Le train roulant s'appuie sur de larges pneumatiques limitant la pression au sol. Capable de travailler à plus de 15 km/h, il peut recevoir une barre de semis à interrangs de 12,5 ou 15 cm jusqu'à une largeur de 12 m ou un semoir monograine de 6 à 12 rangs (70 ou 75 cm d'interrang), ce dernier pouvant être précédé d'unités à disques pour l'application d'engrais. La trémie de 3 600 l peut évoluer en option à 5 500 l, compartimentée en deux parties (60 % semences, 40 % engrais).



LES**NOUVEAUTÉS**•LES**NOUVEAUTÉS**•LES**NOUVEAUTÉS**•LES**NOUVEAUTÉS**•LES**NOUV**

GRIMME Coupure de rangs sur les planteuses

Le Section Control est un système s'appuyant sur la position GPS pour embrayer ou débrayer automatiquement les éléments planteurs en fourrières ou dans les pointes.



Photo: Grimme

GRIMME Un semoir monograine pour les betteraves



Photo: L. Vimond

Conçu à Salzkotten, sur le site historique de Kleine, le semoir monograine Matrix convient aux cultures de betterave, de chicorée ou de colza. Il dispose de deux disques ouvreurs jouxtés de roues Farmflex pour le contrôle de profondeur, offrant quatre niveaux de pression au sol jusqu'à 90 kg par élément semeur. Le réglage mécanique de la pression est remplacé, en option, par un réglage hydraulique, procurant jusqu'à 190 kg par élément semeur. L'implantation basse de la distribution ne génère qu'une hauteur de chute de 2,5 cm à la graine, cette dernière étant ensuite rappuyée par une roue plombeuse flottante offrant 5 kg de pression. Entraîné électriquement, le disque sélecteur alvéolé offre de nombreuses possibilités, notamment en termes de jalonnage, comme le semis plus dense de chaque côté du rang débrayé, le semis en quinconce ou en carré, ou encore la coupure rang par rang, combiné à un GPS. Piloté par un écran couleur tactile CCI 100, le Matrix peut recevoir en option des microgranulateurs.
NOMBRE DE RANGS : 12 ou 18 - ÉCARTEMENT : 45, 48 ou 50 cm

HORSCH Des grosses roues sur le Sprinter



Photo: Horsch

Le constructeur allemand fait évoluer son semoir Sprinter ST, avec l'intégration d'un freinage sur trois tandems de roues packer, roues qui gagnent en diamètre pour limiter la traction et supporter la trémie. L'appareil bénéficie de la fertilisation PPF, la trémie de 5 000 litres se scindant alors en deux compartiments de 60 et 40 %.

HORSCH Nouvelles perspectives en semis direct

Le prototype du semoir Avatar SD dispose d'éléments semeurs monodisques à faible degré d'ouverture avec 200 kg d'effort de terrage, afin d'optimiser la pénétration dans le sol en semis direct. Le dépôt de la graine s'effectue dans le sillon formé par le passage du disque et de la rasette. Le maintien à la profondeur souhaitée tient à la présence d'une roue de jauge accolée au disque. Une roue plombeuse assure le rappui. Pensé pour semer dans les couverts ou les chaumes, l'Avatar peut s'équiper de chasse-débris. Le réglage hydraulique de la profondeur de travail s'effectue en cabine. La trémie et le système de distribution sont empruntés au Pronto DC. LARGEUR DE TRAVAIL : 4, 6 et 12 m.



Photo: L. Vimond



EAUTÉS•LESNOUVEAUTÉS•LESNOUVEAUTÉS•LESNOUVEAUTÉS•LESNOUVEAUTÉS•LESNO

HORSCH Un semis précis, même en courbe



Photo: Horsch

Avec le ContourFarming sur les semoirs monograines Maestro SW, Horsch est en mesure de garantir une densité de semis identique partout, même dans les courbes. Grâce à deux radars aux extrémités, les différences de vitesse de part et d'autre du semoir de plus de 0,6 km/h sont transmises aux doseurs. Rang par rang, la quantité est alors adaptée, afin d'obtenir une densité de semis homogène.
NOMBRE DE RANGS : 16, 24 et 36

KIRPY Un ripper fortes puissances



Photo: Kirpy

Le SG 370 complète par le haut la liste des rippers de Kirpy. Doté de dents pivotantes avec pièces d'usure d'origine Caterpillar, cet outil de 2,5 t peut travailler avec une, deux ou trois dents.
PUISSANCE DE TRACTION : 300 ch minimum

KUHN La famille de semoirs SH s'agrandit

Le semoir pneumatique SH 600 vient compléter l'offre existante vers le haut avec ses 600 litres de capacité. Conçu pour semer de 1 à 430 kg/ha, il dispose de doseurs par cannelures de type Venta adaptés à tout type de graines. Sa tête de distribution, avec 16, 20 ou 24 sorties équipées d'éclateurs espacés de 25 à 35 cm, est capable de répartir les graines sur une largeur jusqu'à 9 m. Géré par le boîtier Quantron S2, le SH 600 est adaptable sur les outils de travail du sol Perfomer, Cultimer L 1000 et Discolander. CAPACITÉ DE TRÉMIE : 200, 380 et 600 l



Photo: Kuhn

KUHN Un nouvel Espro en 4m



La gamme de semoirs ESPRO du constructeur alsacien s'agrandit. Depuis cet été, les premiers ESPRO 4000 R sont commercialisés en France et en Europe. Ce nouveau modèle, repliable, à 2 rangées de disques indépendants de 460 mm de diamètre, suivies par une rangée de pneus puis de la nouvelle barre de semis CROSSFLEX, conserve les 2 innovations majeures des ESPRO 3000 et 6000R déjà commercialisés. Des roues de grand diamètre (900 mm), au profil exclusif, décalées et équipées de crampons prédominants assurent le rappui. La barre de semis CROSSFLEX bénéficie d'un maintien des élastomères par un profil en croix pour un meilleur suivi du terrain. Conçu pour être peu tirant, l'ESPRO 4000R peut être utilisé avec des tracteurs à partir de 140 cv. En option, il peut être doté de roues de rappui frontales avec pression ajustable depuis la cabine. L'Espro est compatible Isobus et peut recevoir le terminal CCI 200, mais aussi le VT 50 (non Isobus).

KUHN Le boitier Quantron SV-2 gère le semis depuis la cabine

Disponible sur les semoirs COMBILINER SITERA, le boîtier QUANTRON SV-2 offre de nombreuses applications, directement depuis la cabine. L'utilisateur peut ainsi gérer le semis (aide aux réglages, jalonnage) et surtout la modulation de la dose grâce à un vérin électrique, placé sur la commande du variateur. Les semences utilisées et les réglages afférents sont mémorisés de même que la gestion du parcellaire jusqu'à 200 parcelles.



KVERNELAND Une gamme de semoirs monograine étoffée

Le semoir monograine Optima se décline en deux nouvelles versions : le porté Optima V en 6+1 rangs et le traîné TFProfi. Le premier se distingue avec son châssis télescopique et son dispositif hydraulique permettant de relever l'élément central. Il permet de semer 6 rangs à 75 ou 80 cm, ou 7 rangs à 60 cm. Les 4 éléments du milieu sont montés sur des coulisseaux en téflon pour un déplacement aisé, tandis que les éléments extérieurs coulissent hydrauliquement. La trémie à engrais de 1 000 l est fixée sur la nouvelle tête d'attelage. Le TFProfi à 6 ou 8 rangs profite en option de 2 roues supplémentaires pour le suivi du sol et d'une nouvelle implantation plus avancée de la turbine. La trémie à engrais de 2 000 l repose désormais sur des pesons et son doseur reçoit un entraînement hydraulique pour plus de précision. Enfin, Kverneland propose un kit "haute vitesse" pour l'élément Optima HD comprenant notamment, une roue plombeuse intermédiaire, une nouvelle goulotte de descente, un disque 40 trous et une pression portée à 230 kg. Une solution qui permet au constructeur d'afficher une vitesse de semis de 12 km/h.



Photo: Kverneland

LAFORGE Une interface de guidage d'outil



Photo: M. Portier

Le système Guided Hitch est une interface de guidage développée pour les semoirs semi-portés John Deere de grande largeur qui permet d'ajuster la trajectoire de l'outil au plus près de la ligne définie par le système de guidage GPS RTK. Pilotée hydrauliquement, elle permet un débattement de 50 cm offrant une correction de la pente jusqu'à 13 % et un repositionnement de l'outil plus rapide dans les fourrières. Laforge va étendre la compatibilité à d'autres marques et développer une version trois points pour les outils portés.

LEMKEN Semis monograine en quinconce


Photo: A. Sonneville

La particularité du semoir Azurit 9 est de disposer du système de positionnement DeltaRow qui place les graines en quinconce sur deux rangs rapprochés et espacés de 12,5 cm. L'objectif est de permettre à la plante de disposer d'espace supplémentaire pour son développement et optimiser son alimentation en eau et nutriments. L'engrais est incorporé au milieu des deux rangs. Un chasse-débris est disponible à l'avant du coutre fertiliseur. Le système de distribution centralisé Seed On Demand alimente chaque élément semeur. Deux disques perforés sélectionnent alternativement les graines pour chacun des deux doubles disques de chaque élément. Le contrôle de profondeur est assuré par une roue située entre les deux doubles disques. Les lignes de semis sont refermées par un rouleau en V, un rouleau plombeur Trapèze assurant le rappui. Le nombre de lignes de semis peut être réduit pour le jalonnage. La gestion du jalonnage s'accompagne d'une réduction de l'espace entre graines pour maintenir la densité de semis. La disposition des éléments semeurs permet de réduire l'espace entre rangs à 37,5 cm.

LEMKEN Le semoir Solitair renouvelé


Photo: Lemken

Le semoir pneumatique Solitair 25 semi-porté se distingue par sa trémie plastique de 3 000 litres et une large ouverture pour le remplissage. Il dispose d'un système de dosage où chaque unité est entraînée individuellement et dont le volume est réglable en continu. Il est donc possible de faire de la coupure de section. Les éléments semeurs à doubles disques OptiDisc et OptiDisc M avec rouleau sillonneur restent inchangés. Le Solitair 25 peut être combiné avec différents matériels de travail du sol Lemken. Sur le Solitair 25, Lemken propose un système de calibrage automatique depuis la cabine. Il nécessite la saisie du poids de mille grains, la densité de semis et la vitesse maximale de travail dans le terminal. Ensuite, un dispositif de pesée intégré à la trémie transmet les résultats au boîtier en cabine d'où l'utilisateur n'a plus qu'à confirmer les données.

MIEDEMA Lutte contre l'érosion


Photo: L. Vimond

Sur les planteuses, Miedema propose un système hydraulique baptisé Erosion-Stop fixé sur les capes de buttage et réalisant alternativement entre les rangs des petites digues pour freiner le flux d'eau lors des fortes pluies et donc l'érosion.

MONOSEM Une trémie centralisée pour semoir monograine


Photo: G. Coisel

Monosem propose, sur demande, une trémie de semences centralisée d'une capacité de 800 litres sur ses semoirs monograines. Les graines sont acheminées pneumatiquement vers des trémies tampon, toutes disposées sur chaque élément, avant qu'elles ne reprennent le chemin d'une distribution classique.

MONOSEM Entraînement électrique pour le semoir V4E

Le semoir à betteraves mécanique à socs Méca V4E bénéficie d'un entraînement électrique des distributions des éléments semeurs. Cette solution permet entre autres de gérer la densité de semis depuis la cabine du tracteur. Ainsi, chaque élément semeur dispose d'un moteur électrique, entraînant les distributions via une courroie crantée. La faible puissance requise permet au semoir de s'affranchir d'une génératrice et de s'alimenter via la prise isobus du tracteur. Des cellules photoélectriques, placées sous les distributions, dans les socs, contrôlent les chutes de graines et la distance entre elles. Un radar informe de la vitesse d'avancement. La coupure de rangs devient possible manuellement ou automatiquement via une antenne GPS. Il devient également possible de moduler la densité de semis entre éléments. En cabine, l'utilisateur a le choix entre le terminal CS 8000 ou le CS 8000 Touch, tactile et plus abouti. Cette nouveauté qui sera dévoilée au salon Agritechnica est disponible sur les semoirs de 6, 12 et 18 rangs, à 45 ou 55 cm d'écartement. Il faut compter un surcoût de l'ordre de 2 000 euros par élément.


Photo: G. Coisel

AVATAR
LE SEMIS DIRECT SELON HORSCH



L'agriculture par passion
HORSCH
www.horsch.com

Vos concessionnaires exclusifs

BOUCHERON SAS
Lézinnes 03 86 75 63 22
BSA Cussy les Forges 03 86 33 11 24

EUROPAGRI
St Clément 03 86 83 02 01
Brienon 03 86 43 07 90

MANIÈRE SARL
Verrey/Salmaise 03 80 35 80 66

DAFP
Toucy 03 86 44 00 77
Venoy 03 86 44 00 19
Sementron 03 86 44 24 16

MALECOT POIRIER Agri
Varennes-Vauzelles 03 86 71 62 90
St. Hilaire en Morvan 03 86 76 16 87

SNOUVEAUTÉS•LESNOUVEAUTÉS•LESNOUVEAUTÉS•LESNOUVEAUTÉS•LESNOUVEAUTÉS

MONOSEM Un débit précis pour le fertiliseur frontal

Le fertiliseur frontal adopte une distribution à entraînement électrique gérée par un terminal Isobus. Afin d'avoir un débit précis et proportionnel à l'avancement, la vitesse est relevée par un radar. Pour éviter les zones non fertilisées, une fonction démarrage anticipé équipe le moteur électrique. Ceci compense le temps nécessaire entre le démarrage du fertilisateur et l'arrivée de l'engrais aux enfouisseurs. Le boîtier de distribution avec agitateur est en inox et dispose d'une trappe d'accès sur le côté. Plusieurs terminaux sont proposés, dont le nouveau CS 8000 Touch Mini tactile avec écran de 8 pouces.
VOLUME : 1 000 et 1 500 l/1 600 et 2 000 l en double distribution



Photo: A. Sonneville

MONOSEM Un châssis aux nombreuses possibilités

Se repliant à 3 m de large, le châssis TFC2 de section 5 pouces et d'une largeur de 6 m offre la possibilité de travailler jusqu'à 6,50 m avec 8, 9, 11, 12 ou 16 rangs. Réglables en hauteur, les quatre roues avant larges 26x12 peuvent être déplacées, afin de s'adapter à l'interrang et à la voie du tracteur. Leur positionnement à l'avant permet d'avoir du dégagement entre les éléments semeurs Monoshox NG Plus M et des interrangs jusqu'à 37,5 cm.
Trois boîtes de distances EasyGear accessibles en hauteur permettent de régler la densité de semis.
INTERLIGNE 75-80, 45-50, 55-60 ou 37,5 cm



Photo: A. Sonneville

SULKY Une rampe pour semis rapide

La barre de semis pneumatique et repliable Kronos TF avec ses cinq rangées de dents semeuses est conçue pour semer dans les sols caillouteux. Disposant d'une trémie avant et capable de semer jusqu'à 15 km/h, ce semoir dispose d'un monodoseur à entraînement électrique avec prise de vitesse radar. Sa profondeur de travail est contrôlée par des roues de terrage à l'avant et un rouleau caoutchouc souple à l'arrière.
CAPACITE DE TREMIE : 1 000 ou 1 800 l
LARGEUR DE TRAVAIL : 5,6 ou 6 m


Photo: Sulky

PÖTTINGER Un semoir pour couverts végétaux


Photo: Pöttinger

Le semoir pneumatique Tegosem s'adapte sur les déchaumeurs à dents ou à disques, sur le rouleau pour les modèles portés (200 l) et sur le timon pour les semi-portés (500 l). Il peut semer une grande variété de graines, grâce aux deux roues de distribution à entraînement électrique livrées de série. L'entraînement de la turbine est électrique pour les modèles jusqu'à 4 m et hydraulique au-delà. Le réglage de l'angle des diffuseurs est centralisé. Un capteur de niveau de trémie, ainsi qu'un capteur dGPS pour la vitesse et un capteur de bout de champ sont disponibles. Le Tegosem est livré avec un kit d'adaptation et une passerelle d'accès.
CAPACITÉ DE TRÉMIE 200 ou 500 l





SEPEBA Un microgranulateur adaptable

Le Pneuma'Doseur est un microgranulateur capable de distribuer tout type de microgranulés pour des semoirs pneumatiques de 5 à 9 rangs. Sa trémie de 90 ou 200 litres est centrale. Dans le principe, l'air expulsé de la turbine du semoir est réutilisé pour convoyer les microgranulés jusqu'aux socs semeurs. Le réglage du débit s'effectue via une boîte de vitesses. Le Pneuma'Doseur fonctionne également avec des semoirs à entraînement électrique.



Photo: G. Coisel

VÄDERSTAD Le Tempo V passe au semis de betteraves



Photo: A. Sonneville

La gamme de semoirs monograines rapides Tempo s'enrichit d'une nouvelle version portée repliable destinée notamment au semis de betteraves. Modulaire, le même châssis peut recevoir douze éléments semeurs avec un écartement de 45 cm ou huit éléments à 75 cm, permettant le semis de betterave et de maïs. Il se décline également en nombre de rangs impair avec un écartement de 60 cm. Le tempo V inaugure une nouvelle distribution en aluminium équipée d'une trappe de vidange et permettant le montage d'un tube de descente de 22 mm mieux adapté aux grosses graines. Cette évolution profite également aux autres modèles de la gamme Tempo. Pour s'adapter à l'interrang de 45 cm, Väderstad propose un coutre de fertilisation plus étroit, mais conservant une pression de terrage de 150 kg. La fertilisation est assurée par une nouvelle trémie frontale de 2 200 litres (2 700 l en option) construite par le spécialiste allemand Reichert. Elle reçoit une distribution et une ventilation Väderstad, gérées depuis le terminal du semoir. À l'avant, elle dispose d'une goulotte de remplissage avec un dispositif escamotable pour réceptionner l'engrais depuis une remorque. MODÈLE : Tempo V - NOMBRE DE RANGS : 6 à 12 - INTERRANG : 45 à 80 cm

VÄDERSTAD Un semoir d'envergure



Photo: M. Portier

Le semoir de précision Tempo L peut recevoir entre 12 et 16 éléments semeurs et atteindre jusqu'à 12,20 m de largeur de travail. Il dispose d'une trémie d'engrais de 5 000 l dont l'accès ne dépasse pas 2 m de hauteur afin de faciliter le remplissage. 8 distributions à entraînement électrique gèrent le dosage de l'engrais et la coupure de sections. Il est possible de débrayer chaque rang individuellement depuis la console E-Control, chaque élément disposant d'une distribution électrique. La commercialisation du Tempo L est annoncée pour le printemps 2017.
INTERRANG : 70 à 80 cm - LARGEUR DE TRANSPORT : 3 m

VÄDERSTAD Le Spirit C s'élargit

Le Spirit Combi est maintenant disponible en 8 et 9 m avec deux versions de placement de l'engrais : Fix et Nordic. Sur la version Fix, l'engrais est placé derrière chaque disque de travail avec 12,5 cm d'écart, sous la graine. Sur la version Nordic, l'engrais est apporté via un coutre tous les 25 cm entre les lignes de semis. Le débit de la fertilisation peut atteindre 400 kg/ha. Côté évolution, notons une nouvelle tête de distribution, une béquille hydraulique et les roues de transport centrales à gestion hydraulique, afin d'ajuster la pression. Le Spirit 800-900C peut recevoir le BioDrill 360 pour semer une autre espèce.
INTERLIGNES : 12,5 cm

VÄDERSTAD Deux petits semoirs Spirit



Photo: M. Portier

La gamme de semoirs pneumatiques semi-portés Spirit est complétée par le bas avec deux modèles. Ils inaugurent un design épuré, caractérisé notamment par le châssis monopoutre sur lequel repose une trémie en polyéthylène rotomoulé. À l'avant de cette dernière s'intègre la turbine en partie haute, afin de limiter l'aspiration de poussière. La trémie dispose d'une large ouverture pour faciliter son chargement sur le côté. La nouvelle distribution à entraînement électrique offre un dosage de 1 à 500 kg/ha pour des vitesses jusqu'à 15 km/h. Les deux têtes de répartition permettent de couper une moitié de semoir. En option, le capteur SeedEye permet un comptage très précis de tout type de graine sur chaque descente, supprimant ainsi le calibrage. À l'avant, les deux rangées de disques indépendants de 450 mm de diamètre montés en X peuvent être précédées de lames Crossboard. Le rappui est assuré par des pneus radiaux de 400 mm de large et la mise en terre par des éléments à disques, suivis d'une herse. Le réglage des différents éléments s'effectue depuis la cabine.
MODÈLE : Spirit R 300S et R 400S - LARGEUR : 3 et 4 m - TRÉMIE : 2 800 l - INTERLIGNE : 12,5 ou 16,7 cm

VÄDERSTAD Les semoirs Rapid AS relookés



Photo: M. Portier

Les semoirs pneumatiques repliables Rapid AS adoptent une nouvelle trémie intégrant un éclairage de travail et la turbine en partie frontale supérieure, limitant l'aspiration de poussière. Ils peuvent recevoir en option le contrôleur de semis à capteur infrarouge SeedEye, qui assure un calibrage automatique. Les disques de travail du sol reçoivent de nouveaux moyeux, sans entretien. Le repliage du semoir est simplifié, grâce à de nouveaux verrous hydrauliques. Les roues de rappui adoptent un nouveau design, celles des extensions reposant désormais sur suspension individuelle, pour un meilleur suivi du sol.
MODÈLE : Rapid A 400S, 600S, 800S - LARGEUR : 4, 6, 8 m



Tournesol

Se préparer à des récoltes tardives

Les tournesols accusent en moyenne un retard de 10 à 15 jours. Le retard de la végétation peut localement être plus important, notamment dans les secteurs où l'implantation a été difficile. Les récoltes pourraient débuter au cours de la 2ème décade de septembre et se poursuivre sur octobre.



Début des récoltes à partir de mi-septembre

Dans les parcelles les plus avancées, la floraison s'est engagée autour du 14 juillet. Les simulations réalisées par Terres Inovia laissent penser qu'une grande partie des récoltes pourrait se dérouler fin septembre-début octobre, si les conditions climatiques le permettent.

Les parcelles qui pourront être récoltées en septembre bénéficieront théoriquement de créneaux de récolte plus confortables car l'humidité des graines baisse au cours de la journée.

Pour les récoltes qui s'étendront sur octobre, l'humidité des graines descendra plus modestement et les plages de récolte seront plus restreintes. Enfin, il ne faut pas hésiter à se mettre en relation avec son OS pour s'assurer que la récolte pourra être réceptionnée dans de bonnes conditions. La gestion des séchoirs peut être un facteur limitant.

Déterminer le bon stade et récolter sans attendre

Récolter tôt est un enjeu important dans notre région septentrionale. L'objectif est double : limiter les pertes des gaines dues aux oiseaux et aux maladies de fin de cycle ; et libérer la parcelle pour implanter le blé suivant dans les meilleures conditions possibles. L'observation des plantes est un bon indicateur pour déterminer le stade optimal de récolte : le dos du capitule vire du jaune au brun, les feuilles sont toutes sénescentes, la tige se dessèche. Il est inutile, voire risqué, d'attendre que les plantes soient toutes noires.

Les abaques photographiques ont vocation à vous aider à évaluer la situation, mais les valeurs d'humidités associées restent indicatives. En complément, il est fortement recommandé de réaliser une mesure d'humidité sur un échantillon récolté mécaniquement. Les prélèvements manuels de graines sous-estiment généralement l'humidité.

Trouver un compromis dans les parcelles hétérogènes sans attendre les plantes les plus tardives

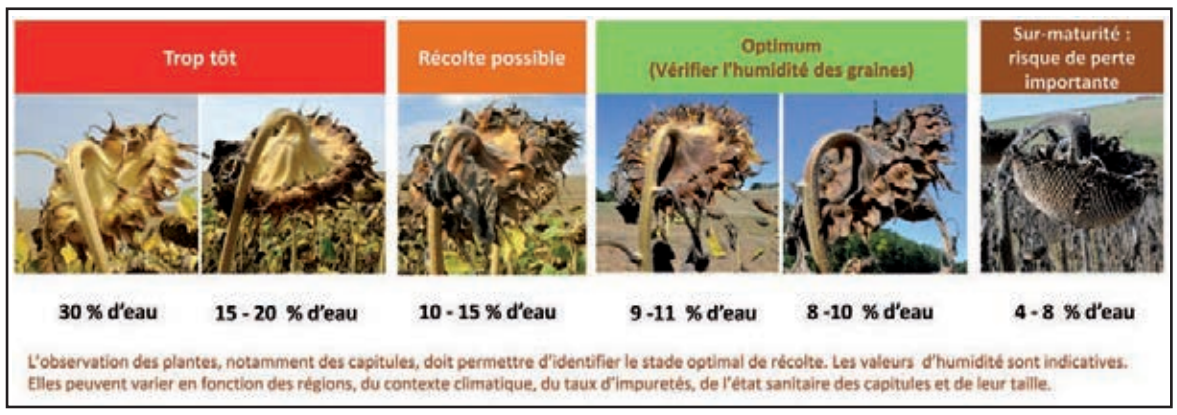
Malgré ces indications à l'échelle de la plante, la principale difficulté reste l'appréciation du stade optimale de récolte à l'échelle de la parcelle.

L'exercice sera d'autant plus difficile dans les parcelles hétérogènes qui sont de surcroît souvent les plus tardives (floraison toujours en cours au 15-20 août). Dans ces situations, il faut tenter de récolter dès que possible, même si l'humidité moyenne est plus élevée.

A.Baillet
D.de Fornel - Terres Inovia

Poste météo	Date début floraison	Date théorique de récolte (1)
Dijon (21)	10/07	14/09
	20/07	27/09
	30/07	15/10
Montmorot Lons-le-Saunier (39)	10/07	14/09
	20/07	26/10
	30/07	03/10

(1) Les simulations sont réalisées sur la base d'un modèle de besoin en température. Il ne tient pas compte d'autres facteurs limitants comme les précipitations. Les données météo réelles sont utilisées jusqu'au 20/08/16. Au-delà, la simulation est réalisée avec des données météo fréquentielles. Les dates affichées ici n'ont qu'une valeur indicative.





Démonstration

Le Fendt 1000 Vario en visite chez les Ets Boucheron



Présenté pour la première fois en France au SIMA 2015, le Fendt 1000 figure désormais au catalogue du constructeur bavarois dans sa version définitive. À quelques jours d'Innovagri où il fera partie sans conteste des grandes attractions, Fendt organise en cette fin d'été, une tournée dans toute la France, pour présenter via son réseau de concessionnaires, un Fendt 1050 de 517 ch, le plus gros des 4 modèles de la série, composée également du 1038 (380 ch), 1042 (420 ch) et du 1046 (460 ch). Les Ets Boucheron ont accueilli cette caravane le 18 août et réunis une quarantaine d'agriculteurs pour un essai au champ à Lézinnes.

Au déchaumage avec un Horsch Terrano FX de 8m, les agriculteurs ont pu tester le plus gros tracteur standard du marché, doté d'un moteur Man 6 cylindres de 12,4 l utilisant un turbo Cummins. Conçu pour les travaux les plus durs, réservés essentiellement jusqu'à présent aux tracteurs spécialisés, articulés ou à chenilles, le Fendt 1000 se caractérise par un fonctionnement à bas régime. Le régime nominal est limité à 1 700 tr/min et le couple maxi (2 400 Nm sur le 1050) est atteint à seulement 1 100 tr/min. Le 1000 Vario est capable de rouler à 40 km/h à un régime de 950 tr/min. La nouvelle transmission Vario-Drive permet une gestion indépendante du transfert de la puissance aux ponts avant et arrière. Elle utilise une pompe hydraulique alimentant deux moteurs hydrauliques. Le premier, dédié au pont arrière, agit à la manière d'une transmission Vario, en lien avec un train épicycloïdal. Le second entraîne directement le pont avant jusqu'à une vitesse de 25 km/h. Cette gestion indépendante des deux ponts permet d'optimiser la traction, régulant le couple sur l'un ou l'autre en fonction du taux de patinage et aussi la maniabilité en accélérant les roues avant dans les courbes. Concernant le circuit hydraulique, celui-ci utilise deux pompes indépendantes alimentant chacune leurs propres distributeurs. Avec 14 tonnes à vide, le 1000 Vario est relativement léger au regard de sa puissance. Pour les applications de traction, son lestage peut atteindre les 7 tonnes. Le constructeur annonce avoir déjà vendu 7 unités qui seront livrés cet automne ainsi qu'une cinquantaine de ventes aux Etats-Unis.

Claas

Nouvelles Lexion 600



Claas a récemment remanié sa gamme Lexion 600 avec l'arrivée de nouveaux équipements. On mentionnera les moteurs Mercedes-Benz, que l'on retrouve sur tous les modèles, le nouveau broyeur, l'éparpilleur radial mécanique ou encore les fonctions Cemos Automatic Auto Slope et Auto Cleaning.

La gamme Lexion 600 est composée de trois modèles à 6 secoueurs (Lexion 650, 660 et 670) et deux modèles à 5 secoueurs (Lexion 630 et 620). Les modèles 670 et 630 sont également disponibles en version Montana avec un système de compensation de dévers. Les nouvelles Lexion 600 sont tous animées par des moteurs Mercedes-Benz à 6 cylindres de 7,7 l de cylindrée portée à 10,7 l sur les modèles Lexion 660 et 670, les plus gros de la série qui développent respectivement 408 ch et 435 ch. Les moteurs de 10,7 l des modèles 670 et 660 sont par ailleurs couplés au système de refroidissement Claas Dynamic Cooling, qui adapte automatiquement la puissance de refroidissement du moteur aux besoins momentanés de façon à économiser encore plus de carburant, que l'on retrouve également sur tous les modèles Claas Lexion 700. Le nouveau broyeur voit les dimensions du rotor augmentées de 50 mm en diamètre. Les contre-couteaux et le segment de friction, le passage en mode andainage peuvent être commandés depuis la cabine.

En option, un nouvel éparpilleur radial à entraînement mécanique peut équiper les nouveaux modèles 670, 660 et 650. L'entraînement mécanique maintient le régime des rotors d'éjection à un niveau constant afin que la paille puisse être épandue de manière uniforme dans toutes les conditions. L'éparpilleur radial est combiné à un système de réglage automatique de la direction d'épandage qui corrige l'éparpillage dans des conditions défavorables. Le système Claas Auto Slope module automatiquement le régime des vents et l'ouverture de la grille inférieure en les adaptant en continu à l'inclinaison de la moissonneuse-batteuse sur la parcelle. Le système Auto Cleaning, issu des Lexion 700, gère de manière totalement autonome le régime des vents, mais aussi l'ouverture des grilles supérieure et inférieure, grâce de nombreux capteurs.

La Lexion 660 désormais disponible également avec un train de chenilles Terra Trac de 635 mm pour une largeur hors tout inférieure à 3,49 m.

Des professionnels à votre service

CHAUX DE TERNANT®
Une gamme de chaux calciques et de chaux magnésiennes
De la fabrication à l'épandage
Fours à chaux VINCENT - 58250 TERNANT
✆ 03 86 30 82 92
www.chaux-de-ternant.com

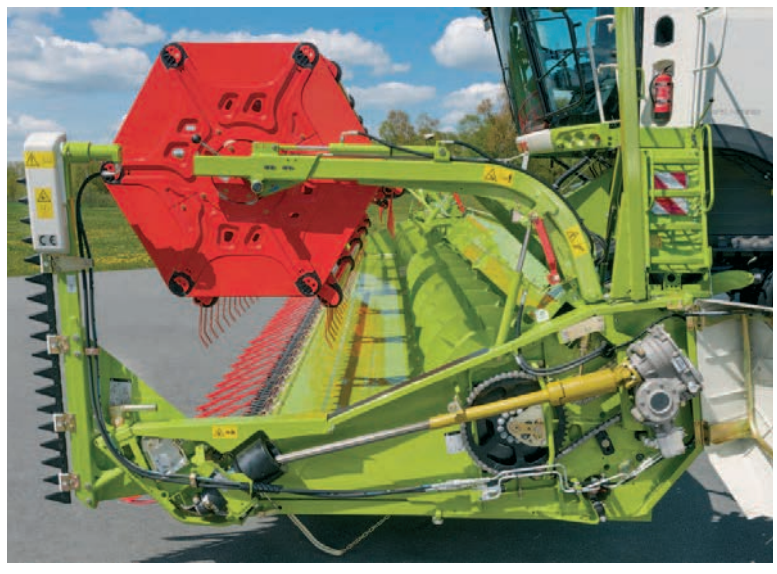
Agriculteurs - Eleveurs - Particuliers - Entreprises
Réduisez votre facture d'eau
SARL BOUDOT
FORAGE DBF
FORAGES - GÉOTHERMIE
Pour particuliers et professionnels
DEVIS GRATUIT
Z.A. des Grivelles
18600 SANCOINS
02 48 77 00 35 ou 06 77 58 36 89
www.boudot-forage.com
- RECHERCHE D'EAU (SOURCIER)
- FORAGE POUR CAPTAGE D'EAU
- GÉOTHERMIE
- POSE DE SONDES VERTICALES
- MICROFORAGES
- POSE DE PIÉZOMÈTRES

L'Eleveur Bourguignon
PROMO RATELIER
AVEC OU SANS TOIT
12 À 14 PLACES
12, Rue de la Coopérative - 21320 Pouilly en Auxois

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Claas

Nouvelles barres de coupe 1230 et 1080 avec équipement étendu



Claas a totalement repensé ses barres de coupe de grande largeur Vario 1230 et 1080 qui équipent les Lexion 700, principalement conçues pour la récolte des céréales et du colza. Les perfectionnements portent sur l'augmentation des débits, la souplesse d'utilisation et le niveau de confort pour le conducteur de la machine.

Comme sur les barres de coupe Vario de moindre largeur, les modèles 1230 et 1080 sont équipés d'un tablier dont la profondeur peut être réglée en continu sur une plage de -100 mm à 600 mm.

Pour adapter la profondeur du tablier aux cultures à moissonner (céréales à tiges courtes ou longues, colza et autres), le conducteur se contente d'actionner le levier d'avancement, une solution particulièrement conviviale. En raison de la largeur de travail importante, la vis d'alimentation et le rabatteur sont divisés et pourvus d'un vérin central.

La vis d'alimentation et de la scie sont entraînés par voie mécanique à l'aide de boîtiers et d'arbres de transmission. Tout comme le rabatteur et la vis, les scies sont elles aussi divisées et entraînées des deux côtés par des boîtiers synchrones. Au centre de la barre de coupe, les deux scies se chevauchent pour garantir une qualité de coupe sur toute la largeur de travail.

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 24/082016	Bourg-en-Bresse 30/08/2016	St Christophe-en B. 24/08/2016	National 24/08 au 30/08/16
Vaches viande (V)	U	-	3,40 €	3,90 €	3,79 €
	R	3,42 €	3,10 €	3,58 €	3,41€
	O	-	NC	-	3,01 €
Vaches mixte (M)	R	-	-	-	3,15 €
	O	2,90 €	2,75 €	-	2,95 €
Vaches lait (L)	O		-	-	2,55 €
	P	-	2,35 €	-	2,34 €
Génisses VML	U	3,90 €	4,20 €	4,70 €	4,20 €
	R	3,62 €	3,60 €	3,81 €	3,52 €
	O	-	3,05 €	-	2,97 €
Taureaux VML	URO	-	2,40 €	2,55 €	2,47 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 30/08/2016

Broutards 6-12 mois	E	U	R	
-200 kg	-	-	-	
200-250 kg	-	-	-	
250-300 kg	-	-	2,72	
300-350 kg	-	2,70	2,47	
350-400 kg	-	2,60	2,52	
400-450 kg	-	2,55	2,49	
450-500 kg	-	-	-	
Laitonnes 6-12 mois	**E**	**U**	**R**	
-200 kg	-	-	-	
200-250 kg	-	-	-	
250-300 kg	-	2,64	-	
300-350 kg	-	2,66	-	
350-400 kg	-	2,54	-	
Taurillons 12-18 mois	**E**	**U**	**R**	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	-	-	
400-450 kg	-	-	2,22	
450-500 kg	-	-	-	
500-600 kg	-	-	-	
600 kg et +	-	-	-	
Génisses 12-24 mois	**E**	**U**	**R**	
300-350 kg	-	-	2,27	
350-400 kg	-	2,42	2,40	
400-450 kg	-	2,39	-	
450 kg et +	-	-	-	
Taureaux	**E**	**U**	**R**	
+500 kg	-	1,01	1,41	
Vaches	**E**	**U**	**R**	O
- 5 ans	-	1,93	1,80	
5 -10 ans	-	1,89	1,73	
+10 ans	-	1,77	1,66	
Génisses	**E**	**U**	**R**	
24-36 mois	-	2,08	1,87	

Bovins : 1056.
Apports corrects pour la saison. 90% de vendus.

BROUTARDS : L'offre s'intensifie et la qualité est globalement satisfaisante. Les cours sont sensiblement maintenus.

TAURILLONS : Peu de demande en sujets âgés et maigres.

LAITONNES : Vente rapide et totale. Cours très fermes en sujets de plus de 300 kg.

GÉNISSES 18 MOIS : Vente sélective tenant compte de la qualité et de l'âge. Besoins quasi inexistants dans les sujets non vaccinés FCO.

TAUREAUX : Pas de changement.

VACHES ET GÉNISSES DE 30 MOIS : Davantage d'acheteurs, mais les cours sont seulement reconduits. Le moral des engraisseurs est plombé par les perspectives moroses dans la viande.

SICAFOME organise une foire exceptionnelle aux bovins formés et culards le jeudi 15 septembre. Annonces avant le vendredi 09 septembre. Renseignements au 03 86 84 28 75

NB : La date de clôture d'annonces est désormais fixée au vendredi 17h30.

NB : Nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 29/08/2016

Bovins (216)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
325 à 390 kg	820 - 1020	2,51 - 2,60
425 à 440 kg	1120 - 1140	2,58 - 2,63
Taurillons d'herbe		
295 à 355 kg	710 - 880	2,34 - 2,50
390 à 510 kg	900 - 1120	2,12 - 2,31
Génisses		
255 à 430 kg (16-24mois)	560 - 1020	2,13 - 2,20
545 à 640 kg (16-24mois)	1040 - 1480	1,84 - 2,31
Vaches		
Vaches légères	830 - 1110	
Vaches entre deux	1120 - 1260	
Vaches lourdes	1270 - 1480	

La présentation en broutards est toujours de bonne qualité, le placement est plus fluide à des tarifs qui reprennent quelques centimes. Comme la semaine précédente les sorties en taurillons et génisses sont de qualité moyenne et les tarifs sont reconduits. Peu de demande en taureaux. Apports stables en vaches maigres à des cours reconduits et moins d'invendus cette semaine.

Bovins gras : 19
Génisses de viande : 3,76 à 3,96 kg de viande
Vaches de viande : 3,54 à 3,88 €de viande.
Apports plus importants et de bonne qualité, la préférence des acheteurs s'orientant sur les génisses lourdes.
Prochain marché bovins le lundi 05 septembre aux horaires habituels..

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du 24/08/2016

Broutards	U	R
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	2,78	nc
300 à 350 kg	nc	nc
350 à 400 kg	2,60	2,45
400 à 450 kg	nc	nc
Laitonnes	**U**	**R**
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	nc	nc
300 à 350 kg	nc	nc
350 à 400 kg	nc	nc
Génisse		
(24-36 mois)	2,32	1,90
Vaches		
- 5 ans	1,90	1,72
de 5 à 10 ans	1,82	1,68
+ 10 ans	-	1,58

Broutards Laitonnes : Seul les broutards correspondant à la demande ce sont vendus.

Vaches-Génisses : Bonne présentation avec cours reconduits.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 23/08/2016*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,65 €	2,35 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,60 €	2,25 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,60 €	2,30 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,65 €	2,30 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,50 €	2,15 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,40 €	2,15 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,55 €	2,10 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,45 €	2,05 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,45 €	2,10 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,45 €	2,00 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,35 €	2,00 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,30 €	2,00 €	-

Tendance : Peu de demande en marchandise légère.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 22/08/16 au 28/08/16*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	-	-
350 kg	-	2,63 €	-
400 kg	-	2,55 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,44 €	-
500 kg	-	2,32 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,46 €	-
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,29 €	-

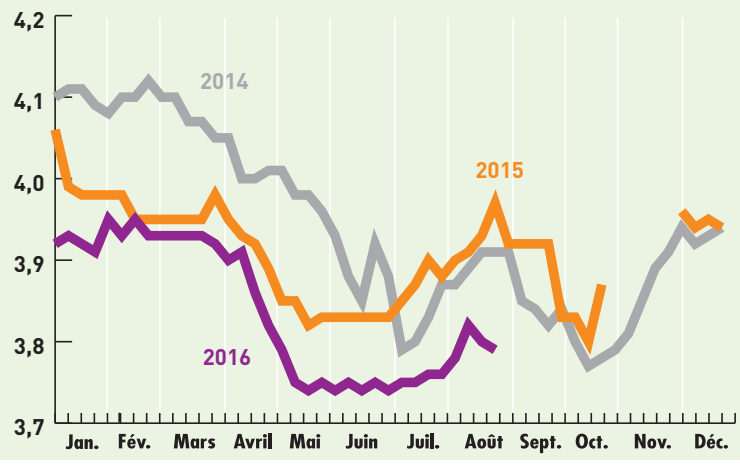
Tendance : Pas de demande pour les animaux légers avec une offre plus importante.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 22/08/16 au 28/08/16*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	0+	O=	P+
Viande hors BI/Parth	-	3,81 €	3,62 €	3,40	-	-	
Races mixte	-	-	3,15 €	3,13 €	-	-	
Races lait				-	-	2,82 €	2,79 €
Bœufs	**E**	**U=**	**R=**	**R-**	**0+**	**O=**	**P+**
Races à viande	-	-	-	-	-	-	
Races mixte	-	-	-	-	3,25 €	-	
Races lait					-	2,72 €	2,72 €
Vaches	**U=**	**U-**	**R+**	**R=**	**0+**	**P+**	**P=**
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	3,89 €	3,84 €	3,74 €	3,68 €	3,43		
Charolaise - 10 ans + 350 kg	3,84 €	3,82 €	3,72 €	3,68 €			
Limousine -10 ans +350 kg	-	4,08 €	3,92 €				
Races mixte			-	3,28 €	3,22 €		
Races lait				-	-	2,66 €	2,61 €
Génisses	**U=**	**U-**	**R+**	**R=**	**R-**	**P+**	
Mixte lait	- -	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,48 €	4,24 €	3,99 €	3,82 €	3,65 €		

Tendance : l'offre exédentaire en vache limite la hausse des cours.

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors Bl/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 22/08/16 au 28/08/16*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R-	R=	0+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth	-	3,79 €	3,40 €	3,62 €				
Vaches								
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	-	3,84 €	-	-	3,43 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	-	-	-				
Races mixte					3,22 €	3,18 €		
Races lait						-	2,66 €	2,61 €
Génisses	**U=**	**U-**	**R+**	**R=**	**0+**			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,48€	4,24 €	3,99 €	3,82 €				

Tendances

SEM. 35 / 2016

Bovins de boucherie

L'activité commerciale est régulière dans les femelles haut de gamme, mais la couverture des besoins sera rapidement couverte par les concours d'animaux de boucherie. La commercialisation reste régulière dans les jeunes vaches Charolaises viandées avec une assez bonne tenue des cours. Dans la marchandise plus standard, l'activité commerciale reste calme avec des disponibilités plus étoffées, et suffisantes pour la demande de rentrée et des tarifs qui se maintiennent avec difficulté dans les animaux viandés. Les animaux d'entrée de gamme restent sous la pression des industriels et entraînés par la chute des laitières. En réformes laitières, les industriels profitent de l'accroissement de l'offre et du recul des besoins post-rentrée pour accentuer la pression à la baisse. La baisse est marquée dans les vaches P1 et P2 légère. En jeunes bovins, les tarifs se maintiennent, en fonction de l'équilibre avec nos concurrents européens, mais également du prix des avants, car de moins en moins de carcasses partent en entier.

Broutards

Le redémarrage des circuits exports permet d'animer le commerce dans les très bons sujets, mais l'absence de contrat avec la Turquie inquiète fortement les éleveurs qui ont de gros stocks dans les exploitations. Le commerce est assez régulier dans les bons broutards Charolais ou Limousins de plus de 400kg, mais le commerce est plus ,calme dans les légers avec plus de sorties avec la sécheresse. , Les tarifs sont stables dans les broutards de second choix exportés vers l'Espagne. En femelles, le commerce est régulier dans les bonnes laitonnes de plus de 350kg, mais la vente reste calme dans les légères..

Veaux d'élevage et d'engraissement

Les tarifs se stabilisent avec un marché export qui permet une certaine régulation des volumes, ce qui permet une reconduction des prix dans les laitiers ou Montbéliards convenables. Les veaux légers et maigreux ont peu de valeur. Dans les croisés laitiers, si les veaux ordinaires se vendent dans les lots de veaux laitiers, la vente reste assez régulière dans les sujets viandés. Dans les veaux de race à viande, même si les besoins sont plus réservés, les tarifs se maintiennent sans difficulté faute d'offre suffisante avec une gamme tarifaire qui reste satisfaisante dans tous les veaux de qualité.

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis (au 29 août) :
«Le marché est équilibré en bovins allaitants, permettant une toute juste reconduction des cours. La dégradation continue des cours des bovins laitiers se traduit par une exaspération grandissante de tous les producteurs»
Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 29 août) :
«Pression à la baisse qui se confirme sur les mâles».

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 29/08/2016*

Agneaux (973)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)	-	3,10 - 3,46	2,81 - 3,26
Gras (38-44 kg)	-	3,05 - 3,34	2,72 - 3,13
Gras (44-50 kg)	-	2,85 - 3,26	2,84 - 2,91
Gras (+50 kg)	-	2,49 - 2,95	-
Laitons (-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	-	-
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (231)	**U** *(mini-maxi)*	**R** *(mini-maxi)*	**O** *(mini-maxi)*
(-60 kg)	1,14 - 1,78	0,80 - 0,88	0,20 - 0,42
(+60 kg)	1,15 - 1,37	0,87 - 1,19	-
Divers			
Béliers : 93 à 150 €	-	-	
Agneaux maigres : 85 à 102€	-	-	-
Caprins : 19 à 31€		-	-
Boucs :			
Divers :			

Ovins : 1237
96% de vendus.

Agneaux : Vente totale à des cours à nouveau en progression, malgré une présentation de qualité globalement inférieure. Les besoins sont dopés par la proximité de la fête de l'Aïd (prévue le 11 ou le 12/09). Il ne reste donc plus qu'une semaine aux éleveurs pour écouler leurs agneaux lourds.

Brebis: Bonne demande et cours reconduits en bonnes lourdes.

Béliers - Caprins: Cours inchangés.

Prochain marché les lundis 5 et 12 septembre (pesée à 6h, vente à 9h). L'heure de clôture d'annonce est desormais fixée au vendredi 17h30.

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 29/08/2016*

Ovins : 306	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres (-44kg)	95 - 145	2,62 - 3,37
Agneaux gras (+44kg)	105 - 148	2,23 - 3,16
Brebis	41 - 135	0,73 - 1,50
Béliers	-	-

La vente est rapide en agneaux à des tarifs en hausse à l'approche de la fête de l'Aïd, seulement deux lots invendus. Cours fermes en brebis, vente globale.
Prochain marché ovins le lundi 05 septembre aux horaires habituels.

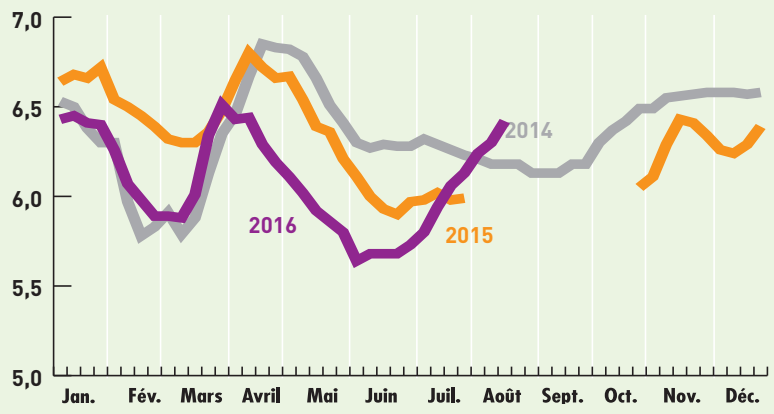
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 22/08/16 au28/08/16*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	6,67 €	6,24 €
Couvert	16-19 kg	6,71 €	6,56 €	6,14 €
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	5,70 €	- €

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer du 07/08/16*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,23 €	6,11 €	2,54 €

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 22/08/2016 au 28/08/2016

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Confor-mation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U Var.	-	6,77 0.13	6,75 0.11	6.14 0,28	-	-	-	-
	R Var.	6,40 -0.06	6,52 0,10	6,52 0.13	-	6,58 0,13	6,62 0,11	6,56 0.06	-
	O Var.	-	-	-	-	6,20 0,08	6.09 0,09	-	-
3 (couverts)	U Var.	-	6,70 0,11	6,71 0,11	5,99 0,20	-	6,71 0,15	6,60 0.13	5,88 0,12
	R Var.	6,42 0,09	6,52 0,07	6,48 0,06	5,77 =	6,67 0,12	6,56 0,10	6,36 0,12	5,89 0,07
	O Var.	-	6,38 0,52	6,40 0,35	5,76	6,24 0,11	6,14 0,11	5,89 0,06	-
4 (gras)	U Var.	-	-	-	-	-	-	-	-
	R Var.	-	-	-	-	-	5,70 0,11	5,35 0,04	-
	O Var.	-	-	-	-	-	- -	-	-

Zone nord : Agneaux : Dans un marché dynamique, les prix continuent d'augmenter notamment grâce à la proximité de l'Aïd.
Zone sud : Application du réseau.

Volailles

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport)

Récolte 2016 - 22/01/2016

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	240 à 250 €	180 à 200 €
2e coupe	240 à 250 €	180 à 200 €
3e coupe	210 à 230 €	180 à 200 €



Porcins

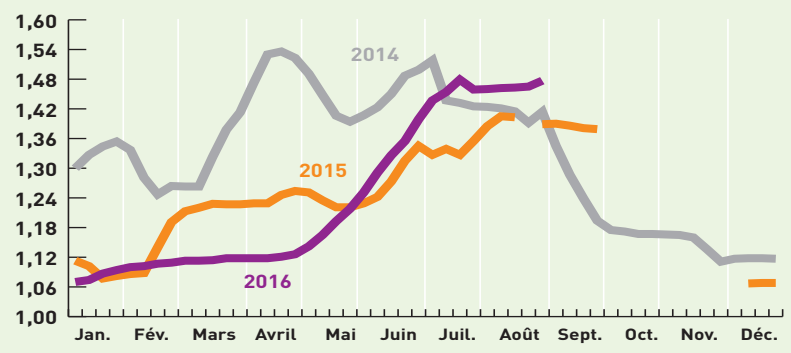
Porcs charcutiers cadran de Plérin (6 739 porcs présentés) — *Cotations du lundi 29 août 2016*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,477** €

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du lundi 29 août 2016*

1,477 € /carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

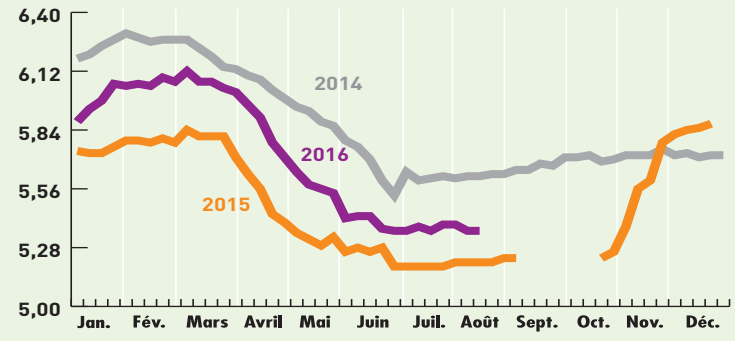
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 22/08/16 au 28/08/16*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	8,10 €	-	-
U	-	7,19 €	554 €	-
O	-	5,36 €	3,99 €	3,71€

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 29/08/16 au 04/09/16*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbéliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engrais.14j-4 sem (supérieure élevage)*	133	505 - 570 €	340 - 410 €	180 - 270 €	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		170 - 240 €	120 - 150 €	55 - 105 €	35 - 70 €
St-Etienne *(veau 50 à 60 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		280 - 390 €	180 - 240 €	125 - 155 €	90 - 120 €
St-Etienne *(veau conformation superieure)*		450 - 550 €	300 - 370 €	200 - 240 €	-
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	766	150 - 270 €	80 - 140 €	60 - 140 €	20 - 60 €

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 22/08/16 au 28/08/16*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	2,72 €	2,50 €	-	-
Bons	2,40 €	2,20 €	1,80 €	-

Céréales

Marché du 25 août 2016

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2016				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Sud Côte-d'Or	220/11	-	inc	N	C
	fourrager	août-sept	168,00	N	C
Aube/Yonne	meunier	août-sept	164,00-166,00	N	C
	amidonnier		inc.		-
	fourrager	août-sept	140,50	N	C

ORGE FOURRAGÈRE	RÉCOLTE 2016				
Départ	**Spécifications**	**chéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne	fourrager 58kg/hl	août	126,00	N	C
Sud Côte-d'Or	57 kg/hl mini	août-sept.	117,00	N	C
Nord Côte-d'Or	57 kg/hl mini	août-sept.	117,00	N	C

AVOINE NOIRE	RÉCOLTE 2016				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte d'Or/Hte Saone	Pas de cotations	-	nc	-	-
Aube/Yonne	52-53 kg/hl		nc		-

TRITICALE	RÉCOLTE 2016				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte d'Or/Hte Saône			inc.		C
Yonne			inc.		C

MAÏS	RÉCOLTE 2015				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne		août-sept.	16,00	N	C
Saône et Loire			inc.		C

MAÏS	RÉCOLTE 2016				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne		août/sept.	169,00	N	C

Pois	RÉCOLTE 2016				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte d'Or	fourrager	août-sept	220,00	N	-

Luzernes déshydratées	RÉCOLTE 2016			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	17%1ère main	3 d'août	167	V

Pulpes de betteraves	RÉCOLTE 2015			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	NC		inc.	

Matériel

Tracteur

38 - Recherche ramasseuse à noix Cacquevel ou Bob même en panne. Faire offre au
✆ **04 76 38 40 30**

Achète TRACTEURS
FORD du 5000 au 8210, série 40 et autres/**MF** du 168 au 188, série 200 à 600 - 3000 à 8000 / **FENDT**modèle après 1980, même porte outils / **DEUTZ** 7006 à 7207 - DX - AGROTRON - AGROSTAR et autres /**VALTRA - CLAAS - SAME/ZETOR** 5011 au 16245 - 5340 et 10540 + tous modèles après 1980/**EICHER** 6 cylindres - SCHLUTER 6 cylindres/**RENAULT** série 14-54 et 34 - Temis - Ares - Celtis et autres / **FIAT** de 80-90 à 180-90 - Winner - TL - TLA - G et autres / **JOHN DEERE** série 40-50-55-6000-7000 et autres /**CASE** IH 745-845-956 à 1455-5120-5140-CX-MX et autres/**MB** TRAC après 1985 - **UNIMOG MERCEDES** Tracteurs accidentés, de vignerons, de vergers… et autres nous consulter
Presses : CLAAS MARKANT 50-55-65/**JOHN-DEERE** 342/Round BALLER 120x120/Camions - Tracteurs routiers - semi-remorques…
Moissonneuse Batt. CLAAS - NH - JD et autres... / Télescopiques - Tractopelles - Niveleuses/Chargeuses après 1980 LIEBHERR - ZETTELMEYER SCHAEFF - ATLAS - ZEPPELIN…
MEYER Gilbert Sàrl - 67210 OBERNAI Tél. 06 10 84 67 52
meyer.gilbert-negoce@wanadoo.fr

38 - Vds tracteur agricole IH 733 2 roues motrices cabine année 1982 équipé chargeur mm 24 - 120 000h: 6500 euros.
✆ **06 88 48 53 46**

42 - Vds cse cessation tracteur Class 567 ATZ pt et cab suspendue rel. avant 2800 h très bon état
✆ **06 17 27 84 55**

43 - Vds tracteur Mc Cormick X 60-50 avec relevage et P de F av, vitesses rampantes, pneus Michelin, 1000h, + tracteur Landini Legand 120, 4 penus neufs, pompe injection neuve, embrayage refait, 3900h, cse retraite.
✆ **04 71 00 41 96**

Travail sol

39 - Vds ensileuse à maïs 1 rg - Porte Brabant 5F Fenet - Mélangeuse bol Zago 13m3 - Désileuse pailleuse 3m3 semi-portée - 2 pneus 30,5x32 av ch à air - Bennes 3 et 5 t Legrand et Duthion 4t à 4 roues - Container palette pour sem. andaineur Kuhn 2t 4m - Séparateur à gr. 50 q/h roues - Foin et paille 2016 bottes R 120x125
✆ **03 84 70 19 44 (midi) ou 03 84 70 02 77 (soir)**

Récolte

21 - VENDS presse Welger 502, année 2002, révisée, dispo. (réf. 34VB1)
✆ **06 85 21 25 69**

26 - Vends cueilleur à tournesol 6 rangs marque Dario 2000 euros à débattre.
✆ **04 75 68 66 77 HR**

Traitement

21 - Vends pulvé Evrard Meteor 28 m., rampe alu., rugulator, 4 pneus neufs, très bon état, prix : 17 500 euros (réf. 340B)
✆ **06 77 96 42 98**

Arbo-viti

69 - Vds tapis élév. Larippe 6,50 m long. moteur tri 380 avec trémie. Parfait état, peu servi, sur charriot.
✆ **04 74 03 91 51**

69 - Particulier vends 7 cuves ciment avec revêtement Epoxy - 1 gerle polyester - 5 foudres bois - 1 remorque - 12 lits pour vendanges.
✆ **06 81 07 80 99**

71 - Vds 2 cuves rondes polyester sur pieds avec portes et débourbeurs 25 hl, 1 cuve émaillée 15 hl avec serpentin de refroidissement, 1 chaptaliseur, 1 broyeur à sarments Loiseau avec centrale hydraulique, 1 bac à vendanges Larippe 25 hl, 1 bac à vendanges inox basculant 10 hl.
✆ **06 98 16 31 06 ou 03 85 35 81 60**

Epandage

89 - Vends épandeur Leboulch 5502, 2 hérissons verticaux, très bon état. (réf. 3501)
✆ **03 86 32 21 30**

Agri. divers

01 - Vds porte char agri rampe hydro - chargeur Mailleux T10 adapt JD plat série 6000 - rigoleuse - pulvé Tecnoma 21 m DPA
✆ **06.85.17.96.95**

10 - VENDS semoir Monog Nodet Gougi PN2, 6R, 3 m., disc. cza hyb., tsol, bet., maïs, microg. méca. 1 500 € HT, - four tabac Muller HT 8 x 2 x 3 m., volume utile 23 m3, - Renaut 4 L. fourgonnette sans carte grise. (réf. 320A)
✆ **03 25 70 01 68 après 21 h.**

30 - Vds cultivigne et décompacteur Gardell, cover-crops 28- 32- 36- 40- 44 dis, bennes 10- 12- 15 T, chisel et canadien 3 m., charrues nonstop 3- 4 socs, semoirs 2,5- 3- 4- 4,8 m. www.desmier-agri.com
✆ **04 66 24 26 11**

38 - Vds semoir engrais Kuhn neuf servie un an sufateuse Amazone 1000 L. rampe 15 m Cover crop Kuhn 32 disques.
✆ **04 78 40 01 78 ou 06 85 37 43 21**

42 - Vds déchaumeur à disques Vaderstad Carrier larg 3 m - TBE - an 2009 - 7500 euros TTC
✆ **06 70 41 85 26**

43 - Vds charrue Goizin 4 corps non stop hydro prévue pr 5, état neuf + épandeur à fumier Lebouch 6T + andaineur Morra 3m60 tandem + fourche lève bottes 3 pts av ou ar jusqu'à 5m + REMORQUE distributrice pr récolteuse herbe ou distrib ensilage 9m3 + 4 BACS pédiluve 3mx0.80, le tt TBE.
✆ **04 71 00 41 96**

58 - VENDS 2 roues étroites de tracteur Kléber super 3, radial 9-5 R48, TBE, comme neuf, prix : 1 000 euros à débattre, - bennette basculante, 1.90 m x 1 m x 0.70, 300 € à débattre (réf. 35VB2)
✆ **03 86 26 16 47**

71 - Vends semoir Nodet Gougi, combiné vibro B.E., curage va et vient complet, B.E.
✆ **06 79 35 96 09**

84 - Vends chaufferie complète basse température, bon état, environ 3 HA. Prix à débattre.
✆ **06 07 25 33 31**

89 - Vends dans le 89 : séparateurs 100 QX - benne Legras 12 tonnes avec 4 pneus neufs (1400 x 20). Livraison possible.
✆ **06 81 82 73 32**

Elevage

42 - Vds pompe à vide Boumatic BM3 + pot trayeur Westfalia, racleur 2 30 - 350 euros
✆ **06 28 28 99 53**

Véhicule

Tourisme

21 - Vends Peugeot 206 + diesel 5 ans, 125 000 kms, 2 portes, TVA récupérable, entretien sérieux, disp. octobre 2016, 3 000 euros HT (réf. 3503)
✆ **06 74 03 72 83**

26 - Rech RNT Express 5 places CT ok préf. ess. ou échang contre: 104, 204 et R18BKD pour pièces.
✆ **06 33 44 14 97**

38 - Vds 305 Peugeot break diesel pour chasseur.
✆ **04 74 20 39 29 HR**

89 - Vends Renault SCENIC RXT DCI, 1.9 l., 09/2000, 193 000 kms, 6 CV, nombreuses options, bien entretenue, CT OK, 2 300 euros à débattre (réf. 3502)
✆ **06 77 89 16 60**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds foin 2016, BR diam 1m30 prix 45T chargée - 01 Curciat Dongalon
✆ **04 74 52 91 35 ou 06 11 13 72 58**

38 - Vds foin engrangé de la semaine en grosses bottes rectangulaires.
✆ **06 87 83 54 17**

42 - Producteur vds maïs ensilage enrubanné, foin, foin de luzerne, blé, orge, tb qualité, poss. livraison
✆ **06 82 29 74 85**

42 - Vds ensilage maïs irrigué et analysé vrac ou bottes
✆ **06 14 85 48 54 ou 04 77 26 31 31**

42 - Achète un camion de luzerne 2e coupe - botte 120x120
✆ **06 30 22 72 72**

42 - product. vds maïs ensil. épis en bottes filmées enrubannées, livré + orge blé Tb qualité
✆ **06 66 93 88 00 ou 04 77 36 74 81**

58 - VENDS paille blé BR filet, très bonne qualité, prendre sur place région Prémery (réf. 3401)
✆ **06 37 69 42 94**

69 - Vend maïs ensilage 2,4 Ha Saint Sorlin 69440.
✆ **06 99 62 60 66**

69 - Vds poires William's pour distillerie.
✆ **06 98 35 96 82**

69 - Vends pommes de terres Marabelle - Monalisa.
✆ **06 23 12 86 58**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06.86.08.38.02. ou 03.84.32.30.91**

Fourrage

70 - Vds foin et regain récolte 2016, bottes rondes.
✆ **06 95 96 98 77**

70 - Vds foin et regain récolte 2016, bottes rondes.
✆ **06 95 96 98 77**

71 - Vends paille livrée par camion remorque, 80 euros/T. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche.
✆ **06 81 89 18 52**

71 - Achète foin BC BR, paiement comptant. SARL Meunier.
✆ **06 80 72 51 03**

89 - VENDS paille et foin, bottes carrées, possibilité livraison dépt. 58 et 45. (réf. 350A)
✆ **06 83 92 09 50**

Propriété

89 - VENDS propriété agricole 8 500 m2 - CU information - maison 6 pièces - 96 m2, hangar, 250 m2, cornadis, préfabriqué - 15 m2 - puits - verger, 210 000 euros (réf. 3402)
✆ **06 70 10 25 60**

Divers

01 - Vds scie circulaire PDF avec tapis + Case 4210 avec chargeur 70 cv 4700 H tbé
✆ **04.72.25.75.81. hr**

26 - Recherche scooter Motobecane ou Motoconfort MOBY de 1958 à 1961 même en très mauvais état pour que je puisse restaurer le mien. Merci.
✆ **06 87 00 69 99**

26 - Vends semoir Nodet 13 disques - Recherche attelage pour rotative Amazone type KE.
✆ **06 22 16 74 96**

38 - Achat plus ht cours collections timbres post. archive commerc. familial cart. postal.
✆ **04 74 00 12 68**

38 - Vds cse cess. 1 tonne à eau 2000 L 1 tonne à eau 1500 l remorque artisanale 1200 kg.
✆ **06 73 22 31 15**

55 - Vends pulvé 28 m Tecnoma hydropulvé Gps ttes options 2011 contrôle technique ok état impeccable, TX36 2.956 h 5,10 m, benne 10 t, combiné packer 4 m, 4 roues étroites : 2 270/95r46 et 2 13.6r28, cause regroupement.
✆ **06 20 70 13 52**

69 - Vds équipement garage équerre, dozer, portique, palan, banc géométrie, groupe électrogène, banc essai mohican, diable, regloscope, meuleuse, distributeur huile graisse.
✆ **06 71 64 37 60**

70 - Vends cause retraite : tracteur Renault 103-14, 9000h, bon état - Brabant Bonnel 4 socs sécurité hydraulique - Semoir engrais Amazone ZAM Novis 2000 l vache, déflecteur de bordure trémie large 2,80 m.
✆ **03 84 67 30 63**

Location

Autre

69 - Villeurbanne St Jean bord A42 - Périphérique local préparation légumes 450 m2 + Appt. 62 m2 forage gaz froid 60 m2.
✆ **06 11 37 89 79**

Offre

Emploi

21 - Cherche apprenti polyculture-élevage nourri, logé. (34VB4)
✆ **06 82 44 28 60**

69 - Ch. vendangeurs(euses) nourris logés 14 jours env. 19/09, ambiance familiale.
✆ **04 74 04 35 03 HR**

69 - Ch. chauffeur de tracteur pour vendanges 10 jours, deux. quinzaine de sept.
✆ **06 85 67 82 35**

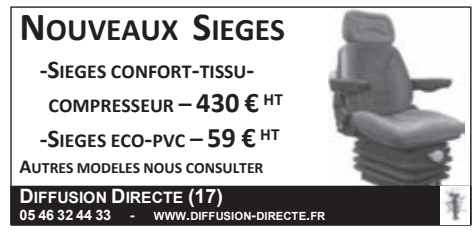
ESPACE Affaires

Toutes les annonces de matériels et de services











Défi~Mat
ST-FLOUR 15 : Yves PECHOULTRES
04 71 60 70 50 ou 06 08 10 02 02
www.defimat.fr

TRACTEUR	an	Heures	CV
CASE MXU 100, boîte 16/16, **TBE**	2006	2200	100
CLAAS Celtis 426 RA + chargeur MX T6 arceau	2005	2000	74
CLAAS Celtis 456 Plus RX, **invers hydro-3 DE**	2008	5400	102
CLAAS Axos 310, bâtis MX	2011	1900	75
CLAAS Axos 330 CX, char MX 80,5	2011	3500	90
CLAAS Ares 547 ATZ, cab.susp., **TBE**	2006	2700	95
DEUTZ Agrosun 100, boîte 24/24	2000	3900	100
FENDT 310, vario, chargeur manip MP100	2013	2090	105
JOHN DEERE 6110, boîte 24/24 char JD 631	2001	7500	80
JOHN DEERE 6300, relevage avant	1995	6200	90
JOHN DEERE 6620, TLS HCS HMS 4 DE	2002	7300	125
JOHN DEERE 6230 P + charg. JD 633	2010	6500	100
JOHN DEERE 6230 P + charg. JD 633 bms 190	2008	7500	100
JOHN DEERE 6230 P, charg. JD 583, **TBE**	2010	2600	100
JOHN DEERE 6230 P, relevage avant	2008	4800	100
JOHN DEERE 6230 AP, charg JD 631 TLS HCS	2011	5500	100
JOHN DEERE 6630 P, TLS HCS auto quad	2009	4300	135
JOHN DEERE 6100 RC, char JD H310, **TBE**	2014	1600	100
JOHN DEERE 6105 R, char JD 310 + bms 190	2013	1600	105
JOHN DEERE 6105 R, char JD 310	2013	2500	105
JOHN DEERE 6170 AP, TLS rel et pdf avant	2013	2220	170
M. FERGUSON 4270, bt 24/24	2000	4200	110
M. FERGUSON 5435, faucheux VS 100, **TBE**	2011	3800	83
M. FERGUSON 5445, char MF 956	2005	7216	90
M. FERGUSON 6270, pare brise ouvrant	2002	5500	115
N. HOLLAND TL70A, boîte 12/12 bati stoll	2005	4900	70

MATERIEL DIVERS	an	Largeur de travail
Télescop. CATERPILAR - TH 406, 130 cv, 4 T, 3300 H	2008	6 m
Télescop. DIECI - AGRIPLUS 407, 140 cv, 4 T, 2800 H	2013	7 m
Dist. engrais. PROLOG - CNX 6120, tapis DPA, double disque	2007	8 m³
Dist. engrais. SULKY - DRC 1450, bache, tamis, 1450 L	2007	
Sem. ligne SULKY - MASTER, 21 rgs disques	1992	2,50 m
Sem. ligne SULKY - MASTER, 25 rgs disques	1999	3 m
Sem. ligne SULKY - UNIDRILL, disques	2001	3 m
Sem. ligne AMAZONE - D 9-25, 21 rgs socs	2004	2,50 m
Sem. ligne AMAZONE - COMBIHR, semoir + herse, **BE**	2003	3 m
Semoir mono. AMAZONE - ED 452, 6 rgs, micro granulateur	2005	
Ensileuse JOHN DEERE - 7380 - récolt. JD 360, 8 rgs, **TBE**	2013	
Pick-Up IDASS - GE 45 - chariot transport	2007	4,50 m
Pick-Up IDASS - GE 42 - 4020 h, bon état	2000	
Plat. four. PROMODIS - VANTP P800 - essieu tandem	2002	8 m
Tonne à lisier PICHON - TCI7 - bras pompage, 7 000 L	1997	
Épand. à fum. GILIBERT - HELIX 8, tapis noix neuf	2009	8 m³
Épand. à fum. LEBOULCH - GOLDIATH 162, prte guillotine	2009	16 m³
Épand. à fum. LEBOULCH - GOLDIATH 162, prte guillotine	2011	16 m³
Covercroop QUIVOGNE - DISQUE, système en V	1979	2,4 m
Rotalabour HOWARD - R5005-255-S, relevage ar	2004	2,5 m
Herse rota. KUHN - HRB 303 D, **TBE**	2004	3 m
Herse rota. KUHN - HR 3004, rel ar-roul packer	2010	3 m
Bin. à maïs MONOSEM - SUPERCROP SCD, 6 rgs, fertiliseur	2011	
Fourch. à dés. QUICKE - SILOCUT 150	2010	1,50 m
Bol TRIOLIET - SOLOMIX 1200 ZKP, com. élec., paill.	2011	12 m³
Bol TRIOLIET - SOLOMIX 1800 ZKP, com. élec., paill.	2007	18 m³
Desileuse KUHN - 3850, com. télé, centrale hydrau	2002	3,8 m³
Desileuse SILODIS - D1700, téléflexible	1992	1,7 m³
Relevage av. LAFORGE - LTGL 50X, trac JD 5310	2003	
Cur. de fossé BERRY - V 2500, rotor diam 40, déport 2,50 m	2003	
Cur. de fossé BERRY - V 2501, rotor diam 35, déport 2,50 m	2011	
Gyrobroyeur SUIRE - GF8000		1,80 m
Herse prairie AGRIMAT - EB 660 3HXX, 2 rgs étrille	2007	6,6 m
Herse prairie PONGE - EP 6, 3 rgs étrilles	2006	6 m
Pulvérisat. HARDI - 600 L, lance	2000	12 m
Fend. bûche GYRAX - 516 T, centrale hydraulique, 16 T.	2012	

69 - Gaec Mts du Lyonnais, élevage bovin caprin + vente directe, rech. pour début octobre, ouvrier agricole polyvalent (traite + alimentation VL). CDI temps plein + 1 week-end sur 3. Envoyer CV + lettre de motivation à: fermevillardiere@orange.fr

✆ **06 63 46 10 27**

69 - Cherche chauffeur poids lourd, permis EC, temps partiel, expérience indispensable.

✆ **06 60 74 00 38**

69 - Cherche salarié viticole expérimenté 32 H. par semaine. envoyer CV par mail.

domainepaire@gmail.com

Service

26 - SMG maçonnerie - travaux de rénovation complètes,construction garages,hangars,abris,démolitions,rénovation toitures, façades,clôtures...

✆ **06 12 86 52 99**

84 - E.T.A., expérience 20 ans, propose ses services pour la récolte fruits/légumes. Travail soigné et déclaré. Siren 451147177.

✆ **06 27 51 46 61**

Demande

Emploi

38 - JF de 29 ans cherche CDI en élev. cp ou vl avec transfo. BTS PA + CS transfo lait + exp. région : 38, 26, 07, 42.

✆ **06 11 62 19 29**

Mariage

Rencontre

01 - JF milieu agricole cél. aimerait rencontrer homme sérieux travailleur . Je peux changer de région.

✆ **Ecrire à : uh3@orange.fr**

42 - Agric. 57 ans - Mt du Lyonnais cher. compagne pour vie à 2 si poss. - avec activité extérieure - dame sérieuse.

Ecrire au journal - n°755 - BP 30031 - 42271 St priest en Jarez

58 - Dame 39 ans ayant un emploi CHERCHE homme de 40 à 60 ans pour relation sérieuse, déménagement possible. Ecrire à Terres de Bourgogne - 4 rue des Coulots 21110 Bretenière (réf. 32VB1)

✆ **06 50 24 80 96**

58 - Retraité 60 ans cherche dame 55 - 65 ans pour vie à deux à la campagne, aimant animaux (chevaux). Envoyer texto (réf. 35VB1)

✆ **06 56 88 20 01**

Animaux

Divers

71 - Achète agneaux, brebis, chèvres de réforme, paiement comptant.

✆ **03 85 53 84 79**

Bovin

01 - Vds cause consanguinité taureau limousin 8 ans HBL IBR A

✆ **06.16.34.95.84**

01 - Vds vaches charolaises pleines terme sept-octobre indemnes IBR cause cessation

✆ **04.74.52.64.42**



Les Portes Ouvertes dans les Élevages

Élevage charolais inscrit IBR A - TGS

Gaec CADOUX Bernard et fils

89 420 St André en Terre Plaine - Tel. 06 89 18 05 87 ou 06 79 50 15 71

PORTES OUVERTES visite de l'élevage au pré
les 23, 24 et 25 septembre

40 taureaux de 18 mois - 40 génisses de 18 mois - 100 mâles reproducteurs de l'année
Les champions de l'élevage seront présentés - Livraison possible - Prix raisonnables
VENTE PERMANENTE DE REPRODUCTEURS
E-mail: gaeccadoux@yahoo.fr - http://pagesperso-orange.fr/charolaiscadoux

ÉLEVAGE CHAROLAIS HBC
Martinet Damien (ancien élevage Guerin)
OUVRE SES PORTES les 9,10 & 11 septembre
Taureaux 18 mois, veaux de l'année
Qualification IBR: A - TGS
Le Petit Satenot - 58250 Ternant
06 50 30 32 26

3èmes PORTES OUVERTES au pré de 2 élevages HBC
Samedi 10 et Dimanche 11 septembre 2016
Élevage utilisateur des taureaux testés/qualité maternelle, croissance et facilité de vêlage (insémination artificielle). Présentation et ventes de reproducteurs mâles et femelles, certains sans cornes et génotypés.
- **Earl Dominique Compot** Les Nolats - 58 Thianges *06 03 59 84 26* (naisseur d'Artois)
- **François Bouche** *La prairie* - 58 Cercy-la-Tour 06 16 07 54 55 (naisseur de Hibou, Géronimo Jalogny 2013/14)

PORTES OUVERTES
Vendredi 16 et Samedi 17 septembre
1 taureau adulte, veaux de l'année et 18 mois inscrits et non inscrits
Gaec PAUTET
Le Bois Gizet - 58170 Savigny Poil Fol
03 86 30 85 24 - 06 13 33 44 38
06 09 40 50 63

PORTES OUVERTES
16, 17, 18 septembre
- 30 veaux de l'année
- 15 taureaux 18 mois
- 2 adultes
- Inscrits HBC ou non
- Disponible à la vente

le meilleur accueil vous sera réservé
MONTCHARMONT Roland
Magny, 58170 Millay
Tel. 06 14 09 77 66
06 09 74 90 23 - 06 16 36 19 68

01 - Vds vaches Prim'Holstein au lait 1er et 2ème veau

✆ **06.18.40.67.71**

01 - Vds 3 génisses prêtes à terme 17 septembre 7et 10 octobre race Montb cause retraite

✆ **06.85.13.62.40**

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND génisses et vaches pleines HBL LIMOUSINES, vêlage septembre à Décembre écographiées et vend jeunes repro limousins 1 an fils de Cyclone (RRE VS), Gagneur (Top Price Lanaud), Hondo (RJ), Génial (RCV) (340F)

✆ **06 28 02 04 05**

10 - Achète 10 génisses limousine à saillir et 1 taureau limousin.

✆ **06 33 90 12 17**

18 - 18 – Vds génisses montbéliardes, prêtes à vêler, terme sept/oct., ind IBR.

✆ **02 48 96 09 80**
ou 06 65 68 06 68.

18 - Vds génisses montbéliardes, prêtes à vêler, terme sept/oct., ind IBR.

✆ **02 48 96 09 80**
ou 06 65 68 06 68

18 - Vds génisses montbéliardes, prêtes à vêler, terme sept/oct., ind IBR.

✆ **02 48 96 09 80 ou**
06 65 68 06 68.

38 - A v. taureaux reproducteurs Charolais et Limousin + génisses Montbéliarde et Holstein.

✆ **06 84 30 24 46**

38 - Cause cessation vds génisses prêtes PH terme septembre-octobre. Très bonnes origines. Contrôle laitier +10000.UPRA. Génisses génotypées.

✆ **06 88 47 93 08**

39 - Vds cse cessation laitière vaches prêtes race 46 IA CL echo indemnes IBR BVD INS BBB

✆ **06 79 59 91 05**

42 - Vds génisses PH terme début septembre ind IBr vacc BVD

✆ **06 87 03 23 99**

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 €TTC

❒ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❒ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❒ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❒ 1 Parution **10 €**
❒ 2 Parutions **15 €**
❒ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❒ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❒ 1 Parution **29 €**
❒ 2 Parutions **43€**
❒ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❒ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❒ 1 parution **17 €** ❒ 2 parutions **26 €** ❒ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❒ Tracteurs
❒ Matériels de travail du sol
❒ Matériels de récolte
❒ Matériels de traitement
❒ Matériels arbo-viti
❒ Matériels de distribution
❒ Matériels d'épandage
❒ Matériels d'irrigation
❒ Matériels forestiers
❒ Matériels travaux publics
❒ Matériels de cave
❒ Matériels de manutention
❒ Matériels de station
❒ Matériels de taille
❒ Materiels agricoles divers
❒ Véhicules utilitaires
❒ Véhicules tourisme
❒ Ventes/achats de récoltes
❒ Cultures sous abris
❒ Plants/pépinières/Droits à produire
❒ Bâtiments professionnels
❒ Propriétés achat/ventes
❒ Terrains
❒ Locations agricoles
❒ Locations autres
❒ Offres d'emplois
❒ Demandes d'emplois
❒ Propositions commerciales
❒ Offres de service
❒ Mariage-rencontres
❒ Divers
❒ Animaux divers
❒ Bovins
❒ Caprins
❒ Ovins
❒ Porcins
❒ Equins
❒ Volailles/Lapins
❒ Chiens
❒ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❒ Je joins un chèque de €TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❒ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/|_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
1, Rue des Coulots
CS 80075 - 21110 Bretenière
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver

parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....

Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 20 % soit.....€)

SICAFOME
Marché au cadran - 58 Moulins Engilbert
Organise une foire aux génisses et bœufs formés et culards
JEUDI 15 SEPTEMBRE
VENTE À 8H30
Inscriptions jusqu'au vendredi 9 septembre
Renseignements au 03 86 84 28 75

42 - Vds taureaux Charolais HBL 10 à 18 mois livraison assurée Gaec Lapendery
✆ **06 33 45 64 39**

42 - Vds vaches Lim à veler 3 et 4 veaux
✆ **06 16 05 39 00**

42 - Vds taureau Aubrac 6 ans idm IBR vaccine Bvd cse sanguinité 1800 euros
✆ **07 83 21 01 94**

42 - Vds taureaux 2 ans dont 1 Culard ia Charolais idem IBR
✆ **06 26 62 10 21**

42 - Vds 10 génisses Aubrac insc. Hba 10 mois
✆ **06 85 02 07 60**

42 - Vds VLen lactation, vl taries terme à partir de septembre, génisses à terme à partir d'octobre , génisses âgées de 9 à 13 m ,race PH CL Upra vacc. fco, ia semence sexée
✆ **04 77 28 90 69**

42 - Vds VL en lact. ou gest. + génisses en lact ou gest IA ss sur gén. cl upra
✆ **04 77 76 14 08**

55 - Vends reproducteurs Charolais, 1 de 5 ans et 2 de 18 mois, origine Lapendery.
✆ **06 45 99 14 12**

58 - Elevage Blonde Aquitaine VENDS reproducteurs mâles et femelles, 6 à 18 mois, vaches pleines, taureau (réf. 340A)
✆ **06 83 26 95 44**

58 - Cause cessation, vend génisses et vaches limousines gestantes, terme à partir de novembre, TGS. (340E)
✆ **06 10 34 28 10**

69 - Vds taureaux charolais 18 mois inscrits HBC TGS, TB origine. Livraison possible.
✆ **06 85 73 49 86**
ou 04 74 63 49 93

69 - Gaec de la Villardière, vds vaches en lactation et génisses prêtes prim'holstein.
✆ **06 63 46 10 27**

71 - Vends 60 taureaux 20 mois, repro., HBC, T.B. qualité, origine. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche.
✆ **06 81 89 18 52**

71 - Vds, cse cess., 50 vaches + 27 génisses HBCharolais, 5 à 6 générations, IA, IBRA, TG sanitaires, vêlages faciles, très dociles.
✆ **06 86 96 94 50**

71 - Vds génisses pleines charo., plupart issues IA, vêl. facile, terme sept.-nov. Vds vx mâles lim. 12 m., vêl. fac.
✆ **06 45 27 64 40**

71 - Vds taureaux 18 mois et veaux charolais HBC ou pas, bonne origine, livr. ass., prix rason.
✆ **03 85 50 22 41 ;**
06 13 66 20 12

71 - Eleveur limousin vend taureaux reproducteurs 18 mois et veaux 1 an, inscrits HBL ou non.
✆ **06 20 55 81 02**

88 - Vends belles vaches blonde d'Aquitaine avec leur veau, 2 vaches vêlage septembre -octobre 2ème veau, jeunes taurillons pour reproduction, calmes, livraison, garantie sanitaire, cause préretraite.
✆ **06 12 85 67 49**

89 - VENDS 80 mâles HBC, TGS, 40 taureaux 18 mois, - 40 génisses 18 mois, transport possible. GAEC Cadoux (réf. 350B)
✆ **06 89 18 05 87**

Caprin

38 - Vds 7 boucs alpins de 20 mois écornés et nés d'IA élevage sélection Ca Gène.
✆ **06 37 22 29 00**

38 - A v. boucs repro. sélection Saanen gène+.
✆ **06 80 43 18 51**

Ovin

01 - Vds béliers Lacaune lait 2 ans issus insémination sur mère au contrôle laitier
✆ **06.12.80.45.17**

42 - Vds béliers reproducteurs Suffolk de l'année inscrits et non certifiés
✆ **04 77 50 16 96**

42 - Achète brebis chèvres réformé agneaux gras maigre + remorque 500 kg
✆ **06 07 96 23 40**

71 - Vends Antenais Suffolk I, 500 euros H.T.
✆ **03 85 78 61 29**

71 - Vends antenais agneaux et agnelles charollais inscrits, TGS. Cuzin B., Perrecy-les-Forges.
✆ **06 81 06 49 84**

71 - Vends, cause cessation, 110 brebis vides, 22-2016, 11-2014, 15-2013, 20-2015, 17-2012, 16-2011, 9-2010.
✆ **06 75 58 85 96**

Volaille-Lapin

01 - Vds poules de réforme à partir du 8-8-2016
✆ **04.74.50.15.32. hr ou**
06.62.27.62.71

38 - Vds poules pondeuses élevées plein air 2 euros/pièce vendredi 26/08 et jours suivants.
✆ **04 74 97 40 73**

42 - Vds petits et gros lapins Géant des Flandres et autres cse décès-dans le 71 -
✆ **03 85 26 32 38**

Chien

10 - Vds chiens de chasse Grand bleu de Gascogne 1 an pucés vacc certif véto bonne santé, 2 fem. bon pr lièvre, mère 250269606055246 Siren 512475906, non inscrits.
✆ **06 83 37 33 85**

38 - Vends chiots mâles PorcelainexBleus de Gascogne mère 250268711175826 - Siret 40936164900018.
✆ **06 30 70 89 17**

71 - VENDS 1 chiot Briard Fauve nés le 20 mai 2016, pucé, vacciné, mère N02FRW268, n° SIRET : 421527870 (réf. 34VB2)
✆ **06 59 35 75 80**

71 - Particulier vend chiots Berger allemand, portée de 4, nés le 14.06.16, 2 m., 2 f., non Lof, mère n° 250268500668899, prix : 400 euros la f., 350 euros le m., n° Siren : 442362653.
✆ **06 83 13 82 29**

84 - Vds chiots Montagne des Pyrénées nés 24/07/16, 4F.+2M., dispo. Oct., non LOF, tat. mère 2HAB152. Siren 487802340. Poss. voir sur place. Prix : 300 euros.
✆ **06 86 10 53 75**

Viticulture

Vendanges

42 - Cherche vendangeurs porteurs beaujolais entre le 18 et 22 septembre, avec expérience, nourri logé sur place, 13 jours - thierry.canard@blaceretroy.fr
✆ **06 08 00 34 33**

69 - Recherche vendangeurs, vendangeuses Beaujolais à partir du 19 septembre pour une semaine environ, nourris, logés.
✆ **04 74 04 48 41 HR**

69 - Cherche chauffeur tract. et porteur nourris logés vend. beaujolais vers 25 sept. 11 jrs env.
✆ **06 89 86 34 91**

69 - Beaujolais cherche vendangeurs porteurs 20 sept. nourri logé.
✆ **06 72 86 09 39 ou**
g.mc.berrerd@wanadoo.fr

69 - Cherche vendangeurs(ses) Beaujolais nord vers le 20 septembre nourris/logés ou grande journée. Domaine familial.
✆ **06 83 64 04 94**

69 - Cherche vendangeurs H ou F non logés poss. nourris vers le 25/09. Envoyer mail à :
domainepaire@gmail.com

69 - Cherche vendangeurs(ses) aux environs du 20 septembre, non nourris, non logés à Salles Arbuissonnas situé à 12 km au nord de Villefranche s/Saône.
✆ **06 87 26 54 14**
ou 04 74 60 51 57

69 - Beaujolais ch. vendangeurs (euses) vers 25/09 logés nourris pour 10 jours.
✆ **04 74 71 29 77 HR**

69 - Cherche vendangeurs(es) en beaujolais vers le 20/09 avec expérience nourri logé ou grande journée.
✆ **06 34 33 39 50**

69 - Entreprise familiale cherche vendangeurs(euses) en beaujolais vers le 21/09 nourri logé.
✆ **06 13 52 27 12**

BULLETIN d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
TERRES DE BOURGOGNE
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

Terres de Bourgogne

NOUVEAU

Avec votre abonnement, vous bénéficiez d'un **ACCÈS ILLIMITÉ** au site **Agribourgogne.fr**




*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

- ☐ Bovins viande
- ☐ Grandes cultures
- ☐ Lait élevage
- ☐ Porcs
- ☐ Vigne
- ☐ Aviculture
- ☐ Fruits & légumes
- ☐ Pâtre
- ☐ Chèvre

☐ Je m'abonne pour 1 an 103 €
☐ Je m'abonne pour 2 ans 200 €
☐ + 1 revue Réussir de mon choix*
☐ pour 1 an 45 €
☐ pour 2 ans 90 €

TOTAL

NOM PRÉNOM
RAISON SOCIALE
N° RUE
CP VILLE
Tél Fax Mobile
Email @

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne

☐ Je règle € par carte bancaire N°___/___/___/___
date d'expiration: __/__

SIGNATURE

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 18 décembre 2015 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2016 à 1,80 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,88 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

TRANSFERT DE SIÈGE

MAUI

**Société Civile Immobilière
au capital de 3 000 euros
Siège social : 10 rue Thiers - 21200 Beaune
808 122 782 RCS Dijon**

Modification du siège social

Suite à décision du 23 juin 2016, il a été décidé de transférer le siège social du 10 rue Thiers - 21200 Beaune au 143 allée Port Bertrand - 40560 Vielle-Saint-Girons à compter du 23 juin 2016 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis La Gérance

AL213517417

SCI L'AIGRETTE

**SCI au capital de 300 €
Siège social : 96 rue Saint Jean
14000 Caen
799 896 394 RCS de Caen**

Le 22/08/2016, le Gérant a décidé de transférer le siège social au 20 rue du vivier
Chez Revenu- 21220 Broindon.
Gérant : Mr Couillerot Christophe
22 Rue Ranville- 14000 Caen.
Radiation au RCS de Caen et réimmatriculation au RCS de Dijon.

AL213517418

ADDITIF

R PROD

Additif suite à l'annonce parue le 15/07/2016 concernant la société : R PROD, il y avait également lieu de lire: Erratum concernant l'adresse du siège social R Prod Chez Jean Briand 21 rue du Val d'Armançon 21500 Senailly Adresse du dirigeant Rémi Briand 2 chemin des combottes 21310 Bèze

AL213517424

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Avis municipal de mise à disposition au public du dossier de modification simplifiée n°1

DU PLU DE NUITS-SAINT-GEORGES

La municipalité informe les habitants que le maire a pris l'initiative d'une procédure de modification simplifiée du plan local d'urbanisme, par arrêté municipal en date du 13 avril 2016.

Cette modification simplifiée a pour objet de corriger des erreurs matérielles.

Par délibération du 4 avril 2016, le conseil municipal a défini les modalités de mise à disposition du dossier au public.

Le dossier sera consultable en mairie aux heures habituelles d'ouverture du 26 août 2016 au 30 septembre 2016 inclus.

Mairie de Nuits Saint Georges
Place Argentine
du lundi au vendredi
8h30-12h00 et 14h-18h

Un registre sera également disponible en mairie avec le dossier, dans lequel pourront être consignées les observations du public.

A l'issue de cette mise à disposition, le maire en dressera un bilan et soumettra le dossier, éventuellement modifié pour tenir compte des observations du public, à l'approbation du conseil municipal.

AL213517406

Direction départementale des territoires

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Demande d'autorisations uniques pluriannuelles de prélèvements d'eau à des fins d'irrigation agricole présentée par la chambre d'agriculture de la Côte-d'Or

Objet, durée et lieux d'enquête

Par arrêté préfectoral du 29 août 2016 une enquête publique se tiendra **du lundi 19 septembre 2016 au lundi 24 octobre 2016 à 16h**, soit 36 jours, à la préfecture de la Côte-d'Or (direction départementale des territoires DDT), à la sous-préfecture de BEAUNE et sur la commune de BRETENIERE suite à la demande présentée par la chambre d'agriculture de la Côte-d'Or désignée comme organisme unique de gestion collective (OUGC) de l'eau pour l'irrigation agricole sur le périmètre des zones de répartition des eaux des bassins de la Vouge, de l'Ouche et de la Tille et de la nappe de Dijon Sud et portant sur les autorisations uniques pluriannuelles de prélèvement pour l'irrigation agricole requises au titre du code de l'environnement (eau et milieux aquatiques), en application de l'ordonnance n°2014-619 du 12 juin 2014, sur le périmètre de l'OUGC.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier comprenant notamment une étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale, pourra être consulté à la DDT de la Côte-d'Or (57 rue de Mulhouse à DIJON bât A bureau 219), à la sous-préfecture de BEAUNE et à la mairie de BRETENIERE et les observations, propositions et contre-propositions pourront être consignées sur les registres ouverts à cet effet aux jours et heures habituels d'ouverture au public des bureaux :

- DDT de la Côte-d'Or : lundi au vendredi de 9h15 à 11h15 et de 14h à 16h,
- sous-préfecture de BEAUNE : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h45,
- mairie de BRETENIERE : lundi de 16h à 18h, mercredi de 10h à 12h, jeudi de 16h à 18h et samedi de 9h à 11h.

Le dossier d'enquête sera également consultable sur le site de la chambre d'agriculture de la Côte-d'Or : http://www.cote-dor.chambagri.fr/

Les observations écrites pourront également être adressées, avant la clôture de l'enquête, au commissaire-enquêteur, M. Daniel COLLARD, officier télémécanicien de l'armée de l'air en retraite, au siège de l'enquête : DDT service de l'eau et des risques – 57 rue de Mulhouse BP 53317 21033 DIJON Cédex, ou par courriel à l'adresse suivante : ddt-ser@cote-dor.gouv.fr

En cas d'empêchement de M. Daniel COLLARD, celui-ci sera remplacé par M. Philippe COLOT officier de gendarmerie en retraite, membre suppléant.

Permanences du commissaire-enquêteur

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public les :

- lundi 19 septembre 2016 de 9h15 à 11h15 à la DDT de la Côte-d'Or,
- mercredi 21 septembre 2016 de 10h à 12h à la sous-préfecture de BEAUNE,
- mercredi 5 octobre 2016 de 10h à 12h à la mairie de BRETENIERE,
- samedi 15 octobre 2016 de 9h à 11h à la mairie de BRETENIERE,
- mercredi 19 octobre 2016 de 10h à 12h à la sous-préfecture de BEAUNE,
- lundi 24 octobre 2016 de 14h à 16h à la DDT de la Côte-d'Or.

Identité de la personne responsable du projet

Des renseignements sur le projet peuvent être demandés à Mme Laure OHLEYER responsable du projet, chambre d'agriculture de la Côte-d'Or - 1, rue des Coulots – 21110 BRETENIERE. Tél : 03 80 68 66 77

Communication du dossier d'enquête

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès de la préfecture de la Côte-d'Or (DDT – service de l'eau et des risques – 57, rue de Mulhouse BP 53317 21033 DIJON Cédex).

Consultation et communication des observations formulées au cours de l'enquête

Les observations du public sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande, pendant toute la durée de l'enquête.

Décision pouvant être adoptée et autorité compétente

Le préfet de la Côte-d'Or est compétent pour prendre les arrêtés d'autorisation ou de refus au titre du code de l'environnement (eau et milieux aquatiques).

Consultation du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur

Pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête, les rapports et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public soit à la préfecture de la Côte d'Or – direction départementale des territoires – 57 rue de Mulhouse à DIJON, soit à la sous-préfecture de BEAUNE, soit dans la commune de BRETENIERE ou sur le site http://www.cote-dor.gouv.fr (rubriques eau, enquêtes publiques)

Pour la préfète et par délégation, le responsable du bureau police de l'eau,

uillaume BROCQUET

AL213517428

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

**Notaires DIJON PREFECTURE
scp de notaires
43 rue de la Préfecture
21000 Dijon
03 80 30 83 40
scp.besson-levray@notaires.fr**

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte reçu par Me Didier Levray, notaire à Dijon le 26 août 2016, M.Christian Serge Denis Gauthey, retraité, né à Dijon, le 20 avril 1955 et Mme Marie-Christine Louise Nicole Jacquemard, retraitée, née à Dijon (21000), le 14 novembre 1957, demeurant à Fontaine les Dijon (21121), 17 rue du recteur Marcel Bouchard, mariés à la mairie de Barbirey sur Ouche (21410), le 15 septembre 1979, sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont adopté le régime de la communauté universelle.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Didier Levray, notaire à Dijon, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du code civil.

me Didier Levray

AL213517426

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42

MODIFICATION DE STATUTS

S.A.R.L. HECABARD

**Société à responsabilité limitée
au capital de 30 489,80
Euros Siège social : 15, faubourg Bretonnière
21200 Beaune
391 941 333 R.C.S. Dijon**

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 Juin 2016 a décidé d'augmenter le
capital social de 119 510,20 Euros par l'incorporation directe de réserves au capital, ce
qui porte le capital à la somme de 200 000 Euros et d'étendre l'objet social aux activités
suivantes : - l'acquisition, la cession, la construction et la propriété de tous biens
immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, agricole, commercial ou industriel, - la
mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location, sous-location
sous quelque forme que ce soit, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont
elle aura la propriété ou la jouissance, - la participation active en tant que holding animatrice
au contrôle des filiales et à la conduite de la politique du groupe qu'elle constitue
avec ses filiales, - l'accomplissement de toutes prestations de services en matière
de gestion, d'administration et d'assistance en faveur des filiales, et ce en tous domaines,
notamment en matière juridique, comptable, financière et immobilière. Les articles
des statuts ont été modifiés en conséquence.

AL213517416

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SEGUENOT IMMOBILER

**Société à responsabilité limitée
Au capital de 8 000 Euros
Siège social : 29, Rue Bossuet
21000 Dijon
352 909 006 R.C.S Dijon**

Aux termes d'une assemblée générale ordinaire en date du 30 juin 2016, les associés ont nommé M. Jean-Quentin Seguenot demeurant 11, Rue Louise Michel à 21000 Dijon, gérant de la société, à compter du 1er juillet 2016, pour une durée indéterminée, en remplacement de Mme Annabelle Burillard-Seguenot, gérante démissionnaire.

La gérance

AL213517427

DISSOLUTION LIQUIDATION

LE GOURMY'S

**Société à Responsabilité Limitée
Au Capital de 50 000 €uros
Siège Social : 15, rue Bossuet
21000 Dijon
R.C.S. Dijon B 530 600 592**

Avis de dissolution anticipée

L'assemblée générale extraordinaire des associés, en date du 16 août 2016, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du jour-même et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires.

La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci. Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés, a été fixé chez le liquidateur, siège de la liquidation.

Elle a nommé comme liquidateur Mademoiselle Olivia Sauce, demeurant à Dijon (21000), 35 rue Devosge, en lui conférant les pouvoirs les plus étendus, sous réserve de ceux exclusivement réservés par la loi à la collectivité des associés, dans le but de lui permettre de mener à bien les opérations en cours, réaliser l'actif, apurer le passif et répartir le solde entre les associés dans le respect de leurs droits.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon (21) en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Un gérant

AL213517421

AVIS DE CONSTITUTION

**SCP MASSIP-PRIEUR-BELOU
VARLET-LORISSON,
Notaires associés
1 Place de l'Europe
à Dijon (Côte d'Or), bureau permanent à Genlis (Côte d'Or),
25 Avenue de Sprendlingen**

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Guillaume LORISSON , Notaire à Dijon, le 22 août 2016, a été constituée une société civile immobilière pour 99 ans la société civile immobilière dénommée SRC IMMO 2016, au capital de 1.000,00 euros dont le siège social est à Marliens (21110), 11 impasse de la Goutte d'Or, ayant pour objet l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Le premier gérant est Monsieur Sylvain ROBARDET demeurant à Marliens 11 impasse de la Goutte d'Or. toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis

Le notaire

AL213517419

NIÈVRE

SUCCESSION

AVIS

La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne Franche-Comté et du département de la Côte d'Or, Administratrice Générale, France Domaine - Gestion des Patrimoines Privés 25, rue de la Boudronnée 21047 DIJON cedex, a été nommée par le tribunal de grande instance de NEVERS, curateur des successions de :

. en date du 29/06/2016 :

Mme ALEXANDRE Josselyne divorcée REPIT, décédée le 03/10/2013 à PREMERY, réf 0218007082

. en date du 08/07/2016 :

M, MENAN Dominique, décédé le 28/12/2012 à CHARRIN, réf 0218007068

Mme BIRON Odette veuve REBOUL, décédée le 28/06/2014 à CLAMECY réf 0218007070

M, ANGER Claude, décédé le 30/01/2014 à COSNE COURS SUR LOIRE réf 0218007071

M, TURLIN Dominique, décédé le 03/02/2014 à VARENNES VAUZELLES réf 0218007073

Mme GRAS Elise veuve VAUGLIN, décédée le 16/10/2014 à CHATEAU CHINON, réf 0218007075

M, BENOIT Maurice, décédé le 27/10/2015 à CHATEAU CHINON, réf 0218007076

M,KERGROHENN Hubert, décédé le 19/10/2015 à NEVERS, réf 0218007077

M, MARCHAND Serge, décédé le 26/11/2015 à NEVERS, réf 0218007078

M, REGNARD Gilbert, décédé le 27/06/2011 à FOURCHAMBAULT, réf 0218007079

Mme SUGIER Josette,décédée le 02/08/2015 à NEVERS, réf 0218007080

Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL583517426

NOMINATION

BUREAU CONCEPT DIFFUSION

**S.A.S. au capital de 5 000,00 Euros
Siège social : 1 route de Moulins
58390 Dornes
R.C.S : 790 746 226 RCS Nevers**

Au terme d'une décision en date du 31 aout 2016, l'associé unique a nommé Monsieur Simon RAY demeurant Côte de Layoule Le Pré Conquet 12000 RODEZ en qualité de Président pour une durée illimitée en remplacement de Monsieur Jacques RAY démissionnaire.

AL583517430

DOMAINE CHATELAIN

**Société par actions simplifiée
au capital social de 611 520 Euros
Siège social : Les Berthiers 58150 Saint Andelain
R.C.S. Nevers 339 280 117**

Par assemblée générale en date du 19 juillet 2016

Objet : Nomination des commissaires aux comptes

Nouvelle mention :

CAC titulaire : CPB AUDIT Dragne 58370 Villapourcon

CAC suppléant : EIRL BOUVEAU 18 rue Michaël Faraday
18000 Bourges

Pour avis.

AL583517435

SEGUIN 58

**Société par actions simplifiée
Au capital social de 2 000 Euros
Siège social : 17 Bis rue Louis Vicat
R.C.S. Nevers 812 533 610**

Décision du 15 décembre 2015

Objet : Nomination des commissaires aux comptes

Nouvelle mention :

CAC titulaire : COMMISSARIAT ET AUDIT Rue Albert Einstein
Parc Technopole 53810 Change

CAC suppléant : M. Jean-Marie VANDERGUCHT ZI, rue des
Peupliers 61600 La Ferté Macé

Pour avis.

AL583517436

TRANSFERT DE SIÈGE

ETS SIMEON

**Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 8.000 Euros
Siège social : 41 Ter avenue Colbert
58000 Nevers
RCS Nevers : 488 082 272**

Décisions : Assemblée générale extraordinaire du 20 août 2016 **transfert du siège social** à compter du 5 septembre 2016

Ancienne mention : Nevers (Nièvre) – 41 Ter, Avenue Colbert

Nouvelle mention : Varennes-Vauzelles (Nièvre) – 16, Route de Paris

Pour avis

AL583517421

**Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14, rue Georges Dufaud
58000 Nevers**

SCI ALETGEF

**Société Civile au capital de 253.065,36 €
Siège Social : 22 rue de Nièvre
58000 Nevers
351 408 919 R.C.S. Nevers**

L'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2016 a décidé de transférer le siège social du 10 rue de la Passière – 58000 Nevers au 22 rue de Nièvre – 58000 Nevers.

Pour avis, la gérance

AL583517422

MODIFICATION DE CAPITAL

BIOSYLVA SAS

**Au capital de 3 749 372 euros
Siège social : chemin des Champs de Bailly
58200 Cosne Cours sur Loire
532 381 225 RCS Nevers**

Aux termes des Décisions du Président en date des 24 mai et 22 juillet 2016, le capital social de la société a été augmenté d'une somme de 186 831euros pour être porté de 3 749 372 euros à 3 936 203 euros par apport en numéraire.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

AL583517424

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

**SELAS ELEXIA ASSOCIÉS
Avocats au barreau de Nevers
15 rue Adam Billault
58000 Nevers**

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

**Mardi 18 Octobre 2016 à 10H30
Au Tribunal de Grande Instance de Nevers,
Palais de Justice - Place du palais - Nevers**

COMMUNE D'OUROUER (58130)
Hameau de Nyon

Maison élevée d'un rez-de-chaussée comprenant trois pièces et WC, grenier au-dessus, cave, jardin sur l'arrière. L'ensemble cadastré «hameau de Nyon» section A n°180 pour une contenance de 5 ares 50 centiares, n°183 pour une contenance de 2 ares 36 centiares, n°179 pour une contenance de 1 are 05 centiares. Logement libre.

Mise à prix : 15.400,00 €

Visite : **mardi 04 octobre 2016 de 14h à 15h**

par Maître Isabelle PONCET-PERE, Huissier de Justice à Guérigny

Tél : 03.86.85.14.53

Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de Nevers. Le cahier des conditions de la vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Nevers ou au Cabinet de l'avocat poursuivant Maître Josiane MONTEIRO, avocat au Barreau de Nevers, membre de la **SELAS ELEXIA ASSOCIÉS 15 rue Adam Billault, Nevers (58000) ; pour tout renseignement tél : 03 58 57 01 66**

AL583517420

**Selarl Isabelle MAUGUERE
Avocat au Barreau de Nevers
23 rue Gambetta
58002 Nevers
Tél.03.86.71.88.54
Fax 03.86.57.65.31
Email : scptmavocats@orange.fr**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

**Le mardi 04 octobre 2016
A 10 heures 30
Au Tribunal de Grande Instance
de Nevers,
Palais de Justice de ladite Ville,
Place du Palais.**

Commune d'URZY (Nièvre) 80 route de Demeurs :

Une maison d'habitation mitoyenne sur sa droite et composée :

- rez-de-chaussée : pièce de vie avec poêle à granulés, cuisine. Escalier permettant l'accès à l'étage,
- un étage : dégagement, deux chambres, autre pièce, salle de bains avec WC,
- sous-sol avec cellier et cave.

Petite cour devant

Parcelle de jardin derrière avec passage au midi.

Le tout cadastré section AE, numéros :

37 « route de Demeurs » pour une contenance 02 ares 04 centiares,

38 « Champ de l'Ange » pour une contenance de 11 ares 30 centiares

Bien libre.

Mise à prix : SEPT MILLE EUROS (7 000,00 €).

Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de Nevers, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Avant de porter enchères, une consignation de 10% de la mise à prix avec un minimum de 3 000,00 € est obligatoire, en sus des frais.

Fait à Nevers le 23 août 2016

Me Isabelle MAUGUERE, Avocat.

Pour tous renseignements s'adresser:

· au cabinet de la Selarl Isabelle MAUGUERE, Avocat au Barreau de Nevers, y demeurant, 23 rue Gambetta – Tél : 03.86.71.88.54.

· au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Nevers où le cahier des conditions de vente est déposé.

Les visites seront effectuées par la Selarl ACTES 03.86.85.14.53 le jeudi 22 septembre 2016 à 11 Heures sur place.

AL583517423

MODIFICATION DE STATUTS

**Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers**

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU 13 RUE GAMBETTA

**Société Civile au capital de 800 euros
Siège social : 19, avenue Pierre Bérégovoy
58000 Nevers
339 380 024 RCS Nevers**

Par décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2016, la durée de la société a été prorogée de 50 années pour arriver à expiration le 30 novembre 2066.

Pour avis, le Gérant J-C. BEUGNOT

AL583517425

GAEC DU CHAMP MORIN

**Le Champ Morin - 58250 Saint Seine
Au capital de 326 000 euros
RCS Nevers - N° 481 110 799**

Par acte sous seing privé en date du 31 juillet 2016, le GAEC DU CHAMP MORIN a été transformé, à effet du 31 juillet 2016, en :

Forme : exploitation agricole a responsabilité limité

Objet : activités réputées agricoles

Dénomination sociale : EARL DU CHAMP MORIN

Siège social : Le Champ Morin - 58250 Saint Seine

Associé unique et gérant: M. Emmanuel Sauvaget, demeurant à Le Champ Morin - 58250 Saint Seine

Capital social : 182 500 euros divisé en 18 250 parts de 10 euros représentatives de biens mobiliers et de numéraire

Durée : 99 ans

Immatriculation : La société fera l'objet d'une modification au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers

Pour avis, la gérance

AL583517429

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Alciat-Juris
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

**ALCIAT-JURIS
SELARL D'AVOCATS
Me Arnaud SARLAT
Siège Social : Bourges
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon
5 ter rue de la Gaucherie
Nevers - 6 rue Hoche**

ENTREPRISE VIODE

**SARL au capital de 100 000 euros
Siège social : Route de Clamecy
58800 Corbigny
RCS Nevers 339 913 428**

Il résulte de l'AGO du 23/08/2016, les modi-

fications suivantes dans l'avis antérieurement publié :

Anciennes mentions :

Gérante : Mme Yvette Viodé née à Moulins Engilbert (Nièvre) le 3 décembre 1934 dmt à Monceaux le Comte (Nièvre) « Le Moulin »

Nouvelles mentions :

Gérant : M. Jean-Luc Bouvart né le 26 mai 1963 à Clamecy (Nièvre), dmt à Pousseaux (Nièvre), 46 rue du Commandant Surugue

Pour avis,

AL583517428

NON DISSOLUTION

JMBV

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : Lieu-dit « Loppin »
58140 Lormes
RCS 539 137 364

L'assemblée générale extraordinaire du 03/07/2016 suite au rapport de la gérance a décidé qu'il n'y a pas lieu de prononcer la dissolution anticipée de la société et prend acte de la nécessité pour la société de régulariser la situation avant le 31/12/2018 conformément aux articles L.223-42 et suivants du code de commerce.

AL583517437

AVIS DE CONSTITUTION

SCP GUYARD & BLOIN
Notaires à Châtillon-en-Bazois (Nièvre)
3, rue Saint Goard
Bureaux annexes
à La Machine-Saint Saulge et Moulins-Engilbert

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Denis BLOIN, notaire associé à Châtillon en Bazois (58110) le 18 Août 2016, il a été constitué une société civile immobilière

aux caractéristiques suivantes :

Raison sociale : SCI DEZED

Objet social : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la

mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration,

la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits

immobiliers

Siège social : 45 rue des Bruyères 58660 Coulanges les Nevers

Capital : constitué d'apports en numéraires est fixé à 1.000 euros

Gérance : Monsieur Bernard DZIADKOWIAK demeurant à Coulanges les Nevers (58660) 45 rue des Bruyères

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce

et des sociétés de Nevers

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires,

sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Pour avis.

Le Notaire

AL583517419

SCP JP JACOB et C THEVENY
Notaires Associés
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Jean-Paul JACOB, le 30/7/2016, enregistré à Nevers le 18/08/2016 bord n° 2016/846 Case n° 1 extrait 1711, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile

Dénomination : LOCASA

Objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, et généralement toute opération civile pouvant se rattacher à cet objet.

Siège social : Châteauneuf Val de Bargis (Nièvre) 21 rue de la Paix Fonfaye

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Apports en numéraire : 1.000 euros

Capital social : 1.000 euros divisé en 100 parts de 10 euros chacune, numérotées de 1 à 100

Gérance pour une durée illimitée : Mr SAUVADET Jean-François et Mme KERRELS Marie-Hélène son épouse, dt à Châteauneuf Val de Bargis (Nièvre) 21 rue de la Paix, Fonfaye.

Ladite société sera immatriculée au RCS de Nevers.

Pour avis

Me JACOB, Notaire.

AL583517431

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît MARTY
3 rue du Bengy
58640 Varennes-Vauzelles

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 22 juin 2016, il a été constitué une SARL dénommée: STEPHANE BERTHELOT TRANSPORTS

Objet social : Toute activité de transport public routier de toute nature, marchandises, messagerie, lot, au moyen de véhicules de moins de 3,5 tonnes, location de véhicules avec ou sans chauffeur de moins de 3,5 tonnes, toute prestation de services s'y rattachant, notamment le stockage de marchandises, logistique, location d'emplacements de stationnement, lavage de véhicules, location de véhicules industriels.

Siège social : 15 rue de Moulins 58240 Saint Pierre le Moutier

Capital : 2 000 euros

Gérance : Monsieur Stéphane Berthelot demeurant 15 rue de Moulins 58240 Saint Pierre le Moutier

Durée : 99ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

AL583517432

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : B. S. F. Expertises

Forme sociale : SAS

Capital social : 5 000 €

Siège social : 23, Boulevard de la République – 58200 Cosne Cours sur Loire

Objet social : expertise automobile – expertise immobilière – apporteur d'affaires

Durée : 99 ans

Admission aux assemblées et participation aux décisions : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix

Transmission d'actions : Toute cession d'action est soumise à l'agrément de la collectivité des associées

Président : Mr Benoît Fleuriet dt à Ménétréol sous Sancerre (18) – La Place de la Fontaine Saint Hilaire

Directeur Général : Mr Sébastien Bordier dt à Saint Verain (58) – Le Bois de l'Ane

Immatriculation : RCS de Nevers

AL583517433

YONNE

SUCCESSION

AVIS

La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne Franche-Comté et du département de la Côte d'Or, Administratrice Générale - France Domaine Gestion des Patrimoines Privés 25, rue de la Boudronnée 21047 DIJON CEDEX ;

- a été nommée par décisions du tribunal de grande instance de SENS, curateur des successions de :

. en date du 08/04/2016,

M, BIGONVILLE Jean célibataire, décédé le 03/02/2016 à JOIGNY, réf 0218007610

- en date du04/07/2016,

Mme BRY Yvette célibataire, décédée le 29/12/2014 à BRIENON SUR ARMANCON, réf 0218007611

-en date du 05/07/2016,

Mme LORDONNOIS Léa veuve BOYER, décédée le 07/03/2016 à JOIGNY, réf 0218007612

-en date du 15/07/2016,

Mme CATON Janine, décédée le 15/10/2014 à SAINTE MAURICE AUX RICHES HOMMES, réf 0218007601

Mme BRUGNIAU Andrée veuve TAILLIBERT, décédée le 22/08/2013 à BRIENON SUR ARMANCON, réf 0218007605

. en date du 28/07/2016,

Mme PELLE Armande veuve HUTIN, décédée le 21/10/2013 à CHEROY, réf 0218007607

Mme VEDRENNE Louise veuve CHATAIN, décédée le 03/08/2015 à VILLENEUVE LA GUYARD, réf 0218007608

M, TONNEAU Paul divorcé, décédé le 25/01/2016 à CHEROY, réf 0218007609

-en date du 01/08/2016

M, GALLIMARD Jean-Pierre divorcé, décédé le 19/09/2013 à MIGENNES, réf 0218007613

-en date du 02/08/2016

Mme LEROY Corinne célibataire, décédée le 03/12/2015 à MIGENNES, réf 0218007614

les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

- a été nommée par décisions du tribunal de grande instance de AUXERRE en date du 15/07/2016, curateur des successions de :

Mme FETERLY Monique veuve BARDIN, décédée le 21/02/2015 à SAINT SAUVEUR EN PUISAYE, réf 0218007023

M, DHENAIN Daniel divorcé, décédé le 19/12/2015 à AVALLON, réf 0218007025

M, GAGO Daniel divorcé, décédé le 19/12/2015 à AUXERRE, réf 0218007027

M, THOMAS Daniel divorcé, décédé le 11/01/2016 à AIX EN PROVENCE,réf 0218007028

les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

- curateur des successions de :

Mme MEUNIER Jeanne veuve JOLLY, décédée le 04/04/2009 à AVALLON, réf 0212003379

a établi l'inventaire estimatif et le projet de règlement du passif

AL893517589

TRANSFERT DE SIÈGE

ACTIV PRESS

SARL au capital de 36400 €
Siège social :
ZI Les Frenelleries, 89150 Saint-Valérien
494 900 468 RCS de Sens

L'AGE du 01/08/2016 a décidé de transférer le siège social de la société 9 Rue du Hapchot, 33980 Audenge, à compter du 15/09/2016

Radiation au RCS de Sens et réimmatriculation au RCS de Bordeaux

AL893517591

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue dans Terres de Bourgogne, le 22/07/2016, concernant la société **GAEC DE L INSTANT NATURE, lire Dénomination sociale : GAEC de l'INSTANT NATURE. Durée: 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens** en lieu et place de Dénomination sociale : l'INSTANT NATURE. Durée : 7 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL893517596

JM ENTREPRISE

Rectificatif à l'annonce n° 1387 parue le 19/08/2016, il fallait lire : immatriculation au RCS de Sens.

Pour avis, le gérant

AL893517600

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

le Mardi 11 octobre 2016 à 11 H 00
au Palais de Justice de Sens (89),
1 rue du Palais de Justice

Une maison à LIXY (89)

4 rue du Puits – Hameau de Fossoy

de 92 m² environ. Elevée sur rez-de-chaussée et d'un étage, **de 4 pièces.**

Sur un terrain de 02 ares 10 centiares - **Libre de toute occupation**

Mise à prix : 34.000 Euros (outre les charges)

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du Juge

de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Sens, où il a été déposé,

à la **SCP REGNIER – SERRE – FLEURIER – FELLAH – GODARD,**

Avocats à Sens (89), demeurant 9 boulevard Maupéou, **Tél. : 03 86 65 81 35**

VISITE sur place le Mercredi 28 septembre 2016 de 9 H 00 à 10 H 00

AL893517598

MODIFICATION DE STATUTS

EARL NICOLAS DESNOYERS

Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
Société civile au capital de 75 900,00 euros
Siège social : 32 rue des Grandes
Chenevières - 89480 Andryes
792 551 509 Rcs Auxerre

L'assemblée générale extraordinaire du 10 août 2016 a :

- Nommé M. Mickaël Daguet, demeurant à Lainsecq (Yonne), 24 lieudit Chappe, aux fonctions de gérant.

- Décidé de modifier la dénomination de la société qui devient : Earl Desnoyers/ Daguet.

Pour avis, la gérance.

AL893517547

PARRAGILGA

Société Civile au capital de 50 Euros,
Siège social : 10 Promenade de l'Ouest
89510 Véron,
810 960 260 RCS Sens

Par AGO du 20 juillet 2016 : - Julia Crozier, demeurant 25 theresa street, Emerald, Queensland 4720 (Australie), et Anthony Crozier, demeurant 25 theresa street, Emerald, Queensland 4720 (Australie) ont été désigné en qualité de cogérants à compter du 20 juillet 2016, suite à la démission de Monsieur Ian Morse et Madame Alison Morse ; - La dénomination sociale a été modifiée en DILLIGAF à compter du 20 juillet 2016.

AL893517587

LSG

Société Par Actions Simplifiée
au capital de 339 190.00 €
Siège social : 66 avenue Haussmann
Zac des Clairions
89000 Auxerre
524 689 981 RCS Auxerre

Avis

D'un procès-verbal de l'assemblée générale du 30 juin 2016, il résulte que :- Laurent BENEDICT, domicilié à Paris (Ville de Paris) 7 rue Chateaubriand, a été nommé en qualité de second commissaire aux comptes titulaire, et :- la société CABINET BENEDICT ET ASSOCIES, domiciliée à PARIS (Ville de Paris) 7 rue Chateaubriand, a été nommée en qualité de second commissaire aux comptes suppléant. Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Auxerre.

Pour avis, le représentant légal.

AL893517601

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

STOCKAGE DE L'YONNE - S.Y. 89

Société à Responsabilité Limitée –
EURL au capital de 300.100 €uros
Siège social : 34-36, avenue Jean Mermoz
89000 Auxerre
489 315 309 RCS Auxerre

Avis

Aux termes d'un procès-verbal des décisions en date du 21 Juillet 2016, il a été pris acte de la démission de Monsieur Joël Bruneau de ses fonctions de cogérant, à effet du 30 Juin2016.Les modifications résultant, dans l'avis antérieurement publié, de la décision **ci-dessus, sont les suivantes :**

Ancienne mention : Gérance :· Monsieur Bruneau Joël, demeurant à Charentilly (37390) 12, Allée du Gate-Soie,· Monsieur Brault Mikaël, demeurant à Auxerre (89000) 1, place Nungesser et Coli,· Monsieur Lewintre Tony, demeurant à Charbuy (89113) 14,route d'Aillant.

Nouvelle mention : Gérance :· Monsieur Brault Mikaël, demeurant à Auxerre (89000) 1, place Nungesser et Coli,· Monsieur Lewintre Tony, demeurant à Charbuy (89113) 2, Impasse de la Voie – Saint Maurice Porte 14 – Hameau le cul du four.

Pour avis,.

AL893517599

NON DISSOLUTION

SARL AB SALAISONS

Société à responsabilité limitée
Au capital de 4 000 euros
Siège social : 8 route du Morvan
Le Meix
89630 Saint Germain des Champs
794 669 556 RCS Auxerre

Aux termes du procès-verbal du l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2016, il résulte que l'assemblée, statuant conformément à l'article L 223-42 du Code de Commerce, a décidé de na pas dissoudre la société.

Mention sera fait au RCS de Auxerre.

Pour avis.

AL893517574

DISSOLUTION LIQUIDATION

EARL DE LA MESANGERIE

Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
au capital de 130 680 euros
Siège social : cidex 105 – 7 rue de l'Orval
89150 Brannay
410 179 881 Rcs Sens

Dissolution et nomination des liquidateurs

Aux termes d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire du 1er août 2016, après avoir constaté que les fonctions de gérant de Mme Brigitte Louis épouse Vigneaux avaient pris fin le 1er avril 2015, date de son décès, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 1er août 2016, et sa mise en liquidation amiable à compter de cette date.

À compter du 1er août 2016, il est mis fin aux fonctions des gérants, et les fonctions de liquidateurs seront exercées par Mme Geneviève Vigneaux épouse Chariot, demeurant à Fouchères (Yonne), les Barilliers, par M. Patrice Troussard, demeurant à Fouchères (Yonne), la Brûlerie, et par M. Olivier Leterme, demeurant à Fouchères (Yonne), 10 route de Villeroy. Ceux-ci auront les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège social de la société reste fixé à Brannay (89150), 7 rue de l'Orval, cidex 105. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à cette adresse.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).

Pour avis, un liquidateur.

AL893517525

LES PENSEES DE PASCALE

SARL Unipersonnelle
au capital de 2000 Euros
ZAC des Vaugillettes,
1 bd des Noyers Pompons,
89100 Sens
810339747 R.C.S. Sens

Par décision de L'Associé Unique en date du 22/08/2016 il a été décidé de la dissolution anticipée de la société et sa liquidation amiable à compter du 31/08/2016, nommé en qualité de liquidateur Madame Pascale Mercier, 4 chemin de la Billarderie, La Grande Vallée, 89500 Dixmont et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance chez le liquidateur LES PENSEES DE PASCALE.

Mention en sera faite au RCS de Sens

AL893517561

JEG'OURMET

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 7 500 euros
Siège social : 113 Rue de Paris
89000 Auxerre
Siège de liquidation : 1 Rue d'Eckmühl
89000 Auxerre
484 020 714 RCS Auxerre

Clôture de liquidation

Aux termes d'une décision en date du 18 AOUT 2016, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation arrêté au 30 juin 2016, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur

AL893517420

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

SAINT-BRIS-LE-VINEUX

66 a 75 ca avec bâtiments d'habitation et d'exploitation - De chitry: AE-66-115[64]

13 ha 74 a 59 ca vignes et terres à planter en AOC Bourgogne, Coteaux bourguignons et Saint Bris, bois et landes - Cote de chaussan: ZD-195 - Cote de valtir: ZK-33 - Cote de vollon: ZD-168- Marche bout: ZB-6 - Pariot: ZS-179 - Vassy: ZI-147-150-151 - Vollon: ZH-66

VEZELAY - friches

32 a 09 ca - La cordelle: ZB-20

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 19 septembre 2016** à

Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL893517602

PMC

Société par actions simplifiée
Unipersonnelle
au capital de 152.449,02 €
Siège social :
Zone Industrielle Les manteaux
89330 Saint-Julien-du-Sault
333 433 472 R.C.S. Sens

La société DALYPLASTIC, SASU au capital de 40 000,00 Euros dont le siège social est situé à Zone Industrielle Les Manteaux 89330 Saint-Julien-du-Sault (RCS Sens 505 850 370), Associé unique, a décidé le 31 mars 2016 la dissolution anticipée de la société PMC par confusion de patrimoine. En application de l'article 1844-5 al. 3 du Code Civil, cette dissolution entraînera la transmission universelle du patrimoine de la société PMC à l'Associé unique sans liquidation. Les créanciers sociaux peuvent faire opposition devant le Tribunal de Commerce de Sens dans les trente jours de la présente publication.

Pour avis

AL893517603

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22.08.2016 à Sceaux, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : DKPV

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Siège social : Autoroute A6 Aire de Maison - 89420 Sceaux

La Société a pour objet :

- l'exploitation de tous fonds de commerce de station-service comprenant la vente de tous produits pétroliers et assimilés, la vente de gaz en bouteilles, le lavage, tous articles concernant l'automobile, et toutes

activités annexes susceptibles d'y être exploitées, et notamment : l'exécution de prestations de services concernant les véhicules automobiles, l'exploitation d'une baie, l'entretien, le dépannage et la réparation de tous véhicules, la vente de produits alimentaires et non alimentaires, la restauration rapide avec le cas échéant de la préparation de plats, sur place ou à emporter, bar, buffet, tabac, la location de véhicules de tourisme et utilitaires sans chauffeur.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 8.000 euros

Gérance : - Monsieur Dominik KULISIC et Madame Petronella Veronica DE VRIES, demeurant au 2 rue des Premenelles, 89420 Sceaux

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Auxerre.

AL893517586

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er août 2016, il a été constitué une Société Civile d'Exploitation Agricole.

Dénomination sociale : Scea de la rue du Château.

Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil et par les décrets pris pour leur application.

Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural.

Capital social : 650 300 euros.

Siège social : 1 bis place du Général Leclerc - 89200 Etaules.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Apports en nature : Matériels agricoles et autres biens meubles pour un montant net de 650 200,00 euros.

Apports en numéraire : 100,00 euros.

Gérant : M. Pierre Viteau, demeurant à Etaules (Yonne), 4 place du Général Leclerc.

Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés qui sont libres lorsque la société a deux associés.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis et mention, un des fondateurs.

AL893517592

Office notarial LENDAIS & Associés, Notaires à Villeneuve-sur-Yonne (Yonne), 8 Quai du Commerce.

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Romain LENDAIS, Notaire à Villeneuve-sur-Yonne (89500), 8 Quai du Commerce, le 23 août 2016, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : MACOM.

Le siège social est fixé à : Villeneuve-sur-Yonne (89500) , La Tuilerie, Talouan, Chemin de la Fosse Rouge.

La société est constituée pour une durée de QUATRE-VINGT-DIX-NEUF (99) années à compter de son immatriculation.

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1.000,00 EUR).

Les apports sont exclusivement en numéraire.

toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le premier gérant de la société est : Madame Marilyne CARROUE, demeurant à Villeneuve-sur-Yonne (89500) La Tuilerie, Talouan, Chemin de la Fosse Rouge.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens.

Pour avis

Le notaire

AL893517595

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un assp en date à la Ferté Loupière du 2/08/2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : FRENCH PULP EDITIONS

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Siège social : 6 Chemin d'Aillant – 89110 La Ferté Loupière,

Objet social :- L'édition et toutes prestations connexes relatives aux livres, supports de presse, médias ;

- Le rapprochement de tous intervenants aux fins de générer, entretenir, et/ou développer l'exploitation d'ouvrages ou d'œuvres de quelque nature quelle soit ;

- Agence littéraire ;

- Agence audiovisuelle,

Durée de la Société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

Capital social : € 1 000

Gérance : Mme Nathalie Thery Epouse Carpentier,

Demeurant la Vigne au Bois – Les Rigolets – 89110 La Ferté Loupière,

AL893517597

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net



SANTÉ Le manque de biodiversité de la flore intestinale joue un rôle dans plusieurs maladies. Les dernières recherches portent sur le syndrome de fatigue chronique.

Le syndrome de fatigue chronique lié à la flore intestinale

La fatigue chronique (ou encéphalomyélite myalgique) restait une énigme pour la médecine. Jusqu'à une découverte récente. Des chercheurs américains ont en effet montré que la flore intestinale des patients atteints de ce syndrome était différente des personnes qui ne présentent pas la maladie. Cela remet en cause bien des idées reçues sur une origine psychologique de cette pathologie.

En France, les 140000 personnes atteintes de ce syndrome se plaignent de rester fatiguées, même après une bonne nuit de sommeil. Les symptômes incluent également des douleurs musculaires et articulaires, parfois des migraines et des troubles gastro-intestinaux. C'est ce dernier point qui a conduit les Américains à regarder de plus près ce qui se passait avec les microbes intestinaux chez ces patients.

L'une des caractéristiques principales de la fatigue chronique est le risque de malaise après l'effort, les patients pouvant mettre des semaines à récupérer. L'un des tests qui permet de détecter la maladie consiste à faire faire aux patients un test d'exercice cardio-pulmonaire où ils montent sur un vélo et pédalent jusqu'à ce qu'ils se fatiguent. Si le test est répété le jour suivant, les patients atteints du syndrome n'arrivent pas à reproduire leur performance du premier jour. Les gens en bonne santé ou qui ont une maladie cardiaque n'ont aucun souci pour reproduire l'exercice.



LA MARNE AGRICOLE

D'après de récentes recherches, fatigue chronique et flore intestinale pourraient être liées. L'adaptation du régime alimentaire pourrait aider à traiter cette maladie.

Un régime alimentaire varié

Les chercheurs qui viennent de faire cette découverte vont tenter d'avoir une meilleure idée de ce qui se passe avec les microbes intestinaux chez ces patients. Ils espèrent qu'en adaptant les régimes alimentaires, en incorporant des prébiotiques, contenus dans les fruits et légumes, ou des probiotiques, contenus dans les yaourts et fromages, cela aidera à traiter la maladie.

Il est reconnu qu'un régime pauvre en fibres alimentaires détruit l'équilibre de la flore intestinale, même chez les patients non atteints par ce syndrome. À éviter donc les plats préparés industriels, par exemple. Autre facteur aggravant, la consommation d'antibiotiques. Elle peut également rompre l'équilibre de la flore intestinale. Une étude a montré que cela pouvait avoir une action jusqu'à un an après la prise du médicament.

Les chercheurs américains ont séquencé des régions d'ADN microbien à partir d'échantillons de selles pour identifier les différents types de bactéries présentes dans la flore intestinale. Dans l'ensemble, la diversité des types de bactéries de ces patients est considérablement réduite, dont les espèces anti-inflammatoires, au profit d'espèces pro-inflammatoires. Ils ont aussi découvert des marqueurs spécifiques de l'inflammation dans le sang, probablement en raison d'une perméabilité intestinale qui permettent aux bactéries d'entrer dans le sang. Ces bactéries peuvent déclencher une réponse immunitaire, ce qui aggrave les symptômes. Mais les chercheurs n'ont aucune preuve pour distinguer si la modification de la flore intestinale est une cause ou si c'est une conséquence de la maladie. Plus aucun doute en tout cas sur l'origine biologique et non psychosomatique du syndrome de fatigue chronique.

LAURENCE GEFFROY, L'UNION AGRICOLE

100 000 MILLIARDS DE BACTÉRIES, ET MOI ET MOI ET MOI

Certaines espèces bactériennes présentes dans notre intestin ont la capacité de sécréter des substances antimicrobiennes qui protègent contre les pathogènes. Le déséquilibre de tout ce petit monde joue un rôle dans plusieurs maladies. Pour maintenir l'équilibre entre les 100 milliards de bactéries contenues dans notre intestin, notre alimentation doit être variée. Je suis ce que je mange, dit-on. C'est aussi valable pour nos hôtes bactéries ! Pour rééquilibrer une flore intestinale altérée, les chercheurs testent la transplantation de microbiote fécal, qui consiste à introduire les selles d'un donneur sain dans le tube digestif d'un malade. D'après le CNRS, cette approche thérapeutique suscite un intérêt grandissant et a fait l'objet de plusieurs études montrant des résultats encourageants. Une équipe néerlandaise a ainsi pu démontrer en 2013 que le transfert de flore était bien plus efficace qu'une antibiothérapie dans le traitement de l'infection par la bactérie Clostridium difficile.

coin cuisine

Crème pâtissière à l'abricot (pour 4 personnes)

Temps de préparation
10 à 20 minutes
Temps de cuisson
10 à 20 minutes

Ingrédients :
- 700 grammes d'abricots de nos régions (12 à 15 pièces),
- 30 centilitres de lait entier,
- 100 grammes de fécule de maïs,
- 100 g de sucre en poudre,
- 4 jaunes d'œufs.



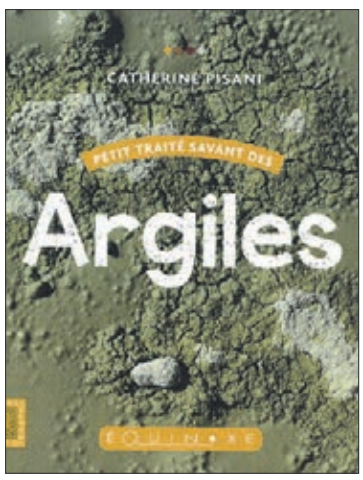
UE/SIPMM ABRICOT/AMÉLIE ROCHE

Réalisation :
Laver, égoutter et sécher les abricots frais.
Les dénoyauter et les mixer avec le lait.
Passer la préparation au chinois (passoire fine ; si besoin, fouler avec une cuillère pour aider au filtrage).
Dans une casserole, porter le lait aux abricots à ébullition et baisser le feu.
Dans un récipient, mélanger le sucre et la fécule.
Ajouter les jaunes d'œufs et mélanger énergiquement.
Verser un peu de lait chaud pour que le mélange soit plus liquide.
Ajouter le mélange œufs/fécule/sucre/lait dans la casserole de lait aux abricots.
Mélanger énergiquement à l'aide d'un fouet jusqu'à ce que la crème épaississe.
Verser la crème pâtissière dans un récipient et déposer un film étirable au contact de la crème afin d'éviter la formation d'une peau.
Placer au réfrigérateur pendant au moins 3 heures.

vient de paraître

Argiles

« Petit traité savant des argiles » est un ouvrage de Catherine Pisani paru aux éditions Équinoxe (www.editions-equinoxe.com).



17 euros

Voilà un petit ouvrage (100 pages au format carré) parfaitement utile et super intéressant. Entre histoire, science, pratique, l'auteure nous fait cheminer à travers les différents aspects de l'argile. Fondé sur les connaissances et le travail d'Henri Pisani, le père de l'auteure, et sur la passion, la curiosité et la plume alerte de sa fille Catherine, ce livre est très instructif. Des anciennes utilisations des argiles aux pouvoirs réels et supposés en passant par la reconnaissance des argiles sur le terrain et les applications dans la vie de tous les jours, on apprend beaucoup. Y compris sur certains usages en médecine vétérinaire (chat, chien, cheval et élevage) et en arboriculture (traitements préventifs et badigeons). Un petit lexique et une petite bibliographie terminent ce livre, pour en savoir plus sur le monde étonnant des argiles.

THIERRY MICHEL



DORDOGNE (24)

Paroles de jeunes



Au terme d'un parcours quelque peu atypique et de quelques voyages, Jennifer Kendall est revenue aux sources, sur les hauteurs de Meyrals : élever un troupeau de chèvres aussi filous qu'attachantes. Elle en extrait le lait avec lequel elle produit ses fromages. C'est un peu cliché mais, en fait, non et c'est très cadré.

Entretenir la chèvre et le chou

J'aime

- Les animaux
- Les vacances

Je n'aime pas

- Faire la plonge
- Rester des heures dans le tracteur



Jennifer Kendall a toujours aimé les animaux mais s'est prise de passion pour les chèvres. À terme, elle réunira cet élevage avec l'exploitation maraîchère de son compagnon pour créer La chèvre et le chou. (Ph. L. Lemaire)

Son exploitation

- **25 hectares de terres sur Meyrals et les environs pour l'élevage (la chèvre) et le maraîchage (le chou).**
- **37 chèvres à la traite, 17 chevrettes, 2 boucs. Le but est d'avoir un troupeau d'une cinquantaine de têtes.**

Elles n'ont pas de nom mais, comme tout membre d'un troupeau, des numéros de série que Jennifer Kendall égrène affectueusement dès lors qu'elle met un pied dans sa chèvrerie. Tout près d'elle, qui la bousculent, promptes aux câlins, les Alpines, les dominantes du lot. Juste derrière, en attente, mais pas moins demandeuses d'attentions, celles du Poitou poils longs, noirs et blancs.

« C'est chouette de travailler avec les chèvres. Il y a un super échange avec cet animal. Elles ont chacune leur caractère. C'est très câlin, très proche de l'homme. Et puis c'est un peu rebelle comme bête. Ce sont des rebelles intelligentes. C'est-à-dire qu'il faut anticiper deux coups à l'avance la bêtise qu'elles vont faire. On sait très bien que si on laisse quelque chose traîner, elles vont aller le chercher ou le manger. Même en salle de traite, elles esquivent, elles réfléchissent pour savoir comment elles vont faire pour revenir manger et passer discrètement sur le côté. »

Cela fait quelques mois que Jennifer Kendall s'est installée à Meyrals avec ses quelques chèvres, ses chevrettes et ses deux boucs. Désormais, le quai de traite est opérationnel, la chèvrerie et la fromagerie également, mais c'est in extremis que tout ce beau monde a pu rentrer dans ses murs, juste avant les tardives mises bas de fin mars dernier. *« J'ai pris les chevrettes avant, dans un autre bâtiment où je les ai élevées. Je les ai choisies dans de bons troupeaux. Pendant les mises bas, on était encore en train de poser le carrelage de la fromagerie. »*

Mais tout artisanal que ça paraisse, on est loin de l'image cliché des « babos » qui partent élever leurs chèvres dans le Larzac. Jennifer est une jeune installée qui mûrit son projet depuis longtemps et a déjà vécu plusieurs autres vies.

Séjours au Népal, en Grèce, en Syrie, au Liban

Sa mère, enseignante qui n'aime pas les animaux, dit d'elle en riant : *« Ce n'est pas ma fille, ce n'est pas possible »*. Sans doute fait-elle référence, d'abord, à son amour immodéré pour tout ce qui a des poils ou des plumes : chien, chat, lapin, chevaux, poules. *« Quand j'étais petite, j'avais tout ça. C'étaient les miens, je devais m'en occuper. Et je voulais être vétérinaire. »* Mais non. La jeune Jennifer s'oriente vers un bac littéraire, tout en gardant à l'esprit cette envie de travailler dans l'agriculture bio. Le bac en poche,elle prend une année. *« Pour travailler »*, dit-elle ; *« pour voyager »*, précise sa mère, qui fait là allusion à une autre différence de Jennifer avec sa famille. Népal, Grèce, Jennifer y découvre d'autres façons de vivre tout en y faisant des boulots saisonniers. Revenue, elle enchaîne avec un BTS agricole. Pour son stage, elle part au Liban, dans un institut équivalent à l'INRA (Institut national de recherche agronomique) français, pour une expérimentation sur l'irrigation du poivron. Elle en profite pour aller en Syrie, à l'époque encore ouverte. Ensuite, elle travaillera six ans pour AgroBio Périgord. *« J'ai beaucoup voyagé, j'en ai profité. Maintenant, je n'en ressens plus le besoin. »*

> *« Mes deux meilleures amies savent qu'en ce moment, pour venir me voir, il faut monter à la ferme. Elles viennent faire la traite avec moi. C'est comme ça, il faut que ça se lance. »*

Deux exploitations en une

C'est même tout le contraire. Jennifer est revenue s'installer au plus près des siens. *« Je suis une paysanne, j'ai des racines. Je voulais revenir ici. Ici, c'est bien, j'ai toute ma famille. Elle m'aide beaucoup. Pendant les mises bas, ma mère a fait beaucoup d'efforts. Elle donnait les biberons aux chevreaux pour me permettre de finir une demi-heure plus tôt. Alors que quand j'ai eu mes chevrettes, elle ne voulait même pas les toucher. »*

C'est son oncle qui a aidé pour le carrelage de la maison, attenante au bâtiment d'élevage, ou pour le béton du quai de traite.

Et les voisins ne sont pas étrangers non plus au soutien dont bénéficient Jennifer et son compagnon Christophe. *« Notre installation, celle de Christophe comme la mienne, ne se serait pas passée comme ça si nos voisins ne nous avaient pas accueillis comme ils l'ont fait. Ils nous prêtent du matériel, ils font tout pour nous aider, ils sont hyper contents que des jeunes s'installent, ils respectent totalement le fait qu'on soit en bio. »*

Lui s'est installé non loin de là, en maraîchage, il y a trois ans. C'est de la future union de ces deux activités qu'est né le nom de l'expoitation : La chèvre et le chou. Mais pour l'heure, à part un stand commun au marché de Saint-Cyprien, ils ne partagent pas beaucoup de temps ensemble. *« La vie à deux s'est imbriquée avec le travail. Nous, ça nous va bien de travailler ensemble »*, sourit Jennifer.

Laetitia Demarle

la p'tite graine

la page interdite aux grands

Comment créer de nouvelles variétés de plantes ?

Pour obtenir une nourriture régulière, abondante et diversifiée, les hommes ont eu l'idée de créer des variétés. L'aventure a commencé il y a environ 10 000 ans. L'évolution des techniques et des connaissances a permis des progrès exceptionnels.

L'amélioration des plantes par la création de nouvelles variétés a permis d'apporter des réponses aux besoins des hommes. C'est ainsi qu'il a eu l'idée de créer des variétés à partir des variétés existantes en croisant entre elles les plantes choisies pour leurs qualités respectives. Les plantes issues de ces croisements, - les descendants -, sont sélectionnées jusqu'à obtenir une plante avec les qualités voulues et stables. On se base donc sur la diversité biologique de chaque espèce. Ainsi, en France en 2015, plus de 500 nouvelles variétés ont vu le jour, toutes espèces confondues. Sans les nouvelles variétés de plantes, nos jardins seraient certainement moins beaux et nos menus moins goûteux.

La méthode la plus simple est la sélection : elle consiste à choisir les plus belles graines des plus beaux fruits ou légumes de son jardin pour les resemer, un procédé de bon sens, largement employé depuis des siècles.

Ensuite les hommes se sont tournés vers l'hybridation qui consiste à faire une fécondation mâle/femelle par pollinisation en croisant deux variétés entre elles, ce qui donne des plantes avec des caractéristiques issues des deux parents.

Cette seconde technique est longue (environ 10 à 15 ans) pour arriver au résultat car le sélectionneur triera dans la descendance variée, les individus qui correspondent le mieux aux objectifs recherchés. Pour 100 descendants, quelques-uns seulement seront conservés au bout de plusieurs années... Mais elle a permis des progrès remarquables en qualité et diversité des plantes depuis le XIXe siècle.

Yves amiet - GNIS

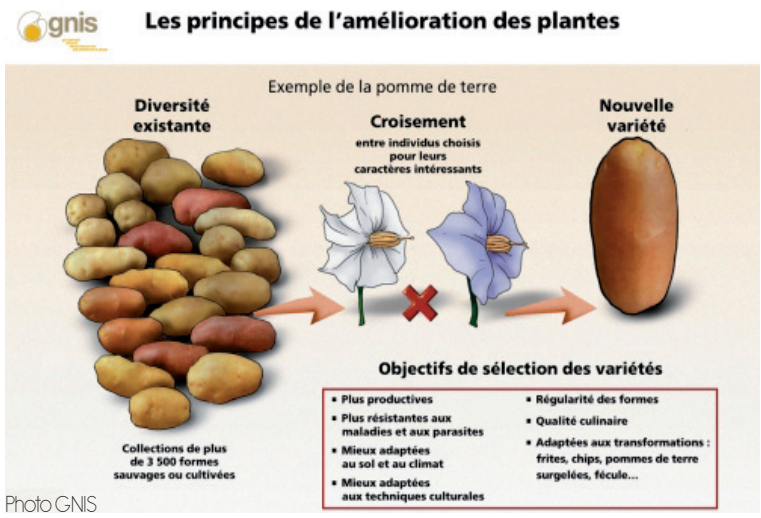
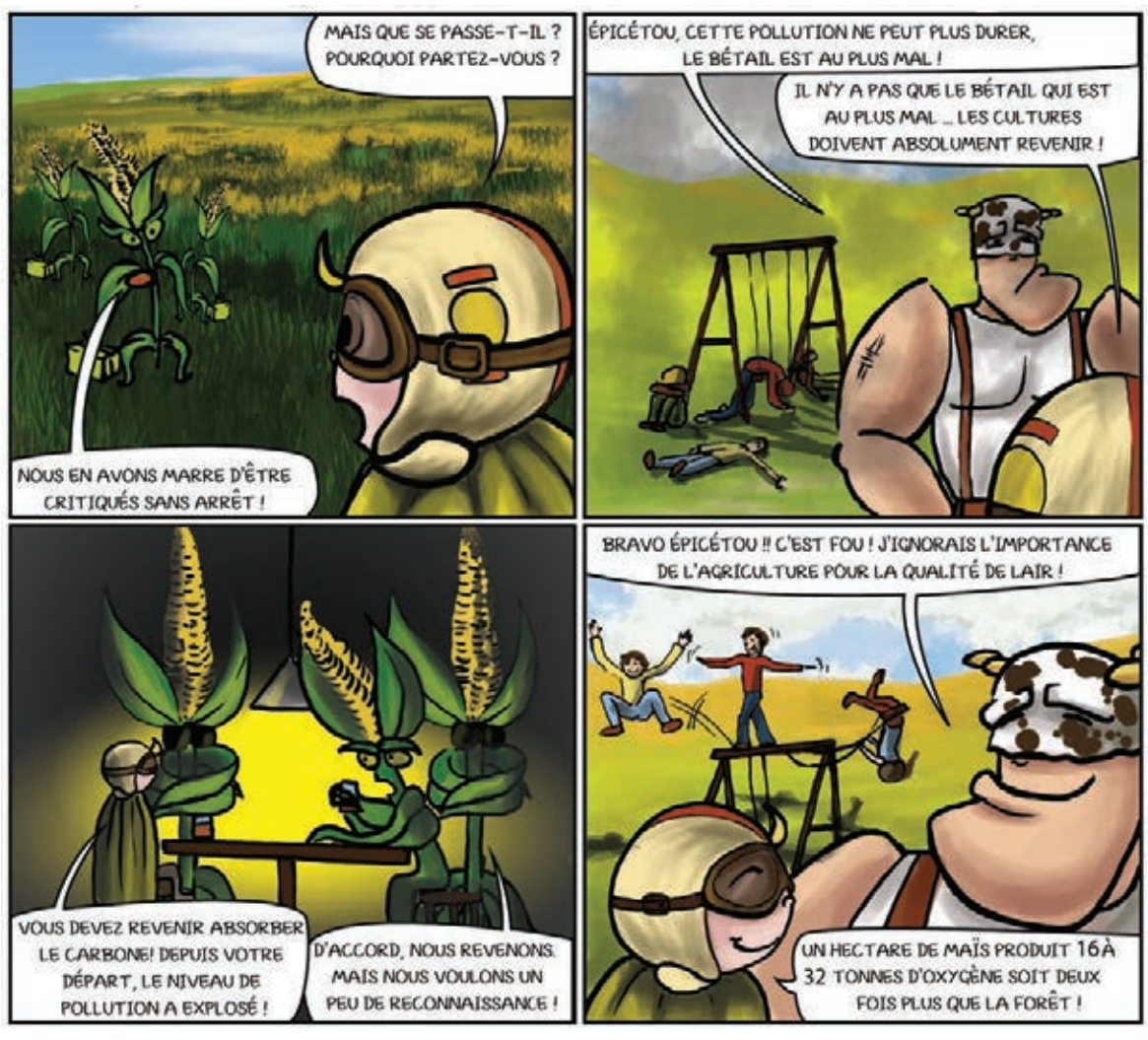


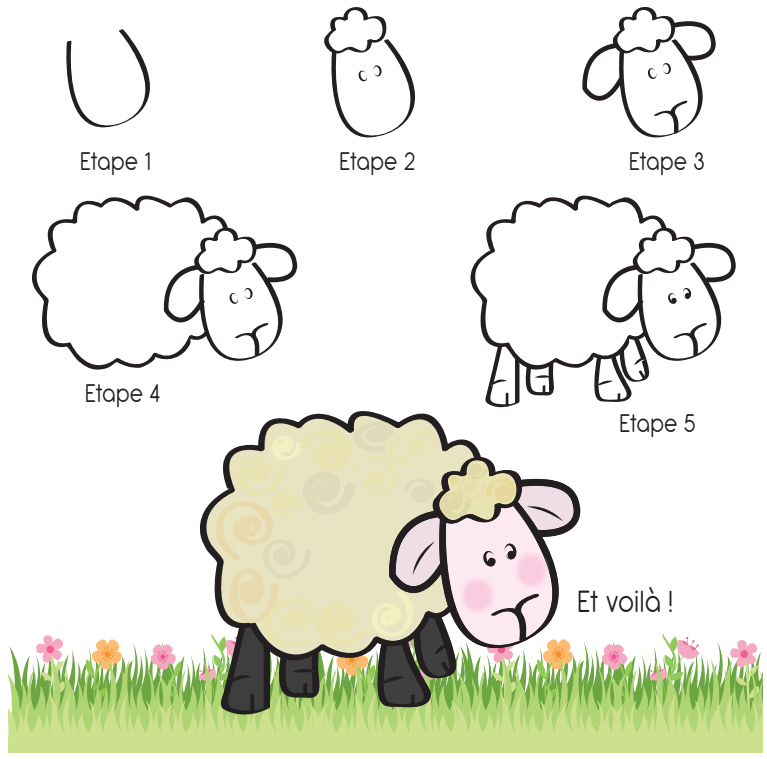
Photo GNIS

Plus de 500 variétés sont créées chaque année en France

Les Campagnons ! On respire mieux !

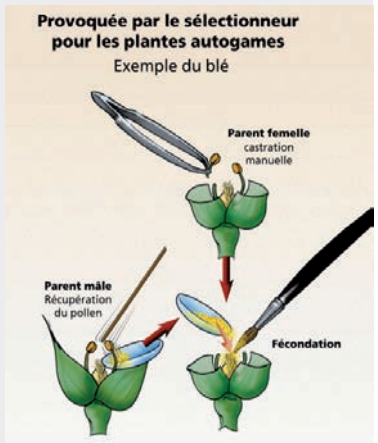


Bravo l'artiste • Apprends à dessiner un mouton



Créer une semence hybride

Le jardinier peut, mais les résultats sont quand même aléatoires, créer lui-même des nouvelles variétés. Il pollinisera entre elles les variétés qu'il aime en enlevant la partie mâle d'un bouton floral d'une variété et en introduisant les éléments mâles d'une autre à l'aide d'un pinceau sur la partie femelle isolée de la première variété. Un petit sac en papier par-dessus servira de protection pour isoler la fleur ainsi fécondée des incursions d'insectes pollinisateurs.



Ce qu'il faut savoir • fiche à collectionner

La poule pondeuse

On n'a pas besoin de coq pour avoir des œufs.



- La poule pondeuse produit environ entre 150 et 250 œufs par an. Elle ne pond pas forcément tous les jours et fait souvent des pauses.
- Toutes les poules ne sont pas de bonnes poules pondeuses. Certaines races sont meilleures en tant que couveuses ou en poule d'ornement.
- La poule pond à partir de l'âge de cinq à six mois jusqu'à ses huit ans. Elle vit jusqu'à dix ans en moyenne.
- La ponte est plus productive du printemps à l'été. La poule ne pond pas quand il fait trop froid.

La poule rousse est la race de poule pondeuse la plus utilisée.

La p'tite blague

Deux poules :
- T'as pas l'air en forme, qu'est-ce qui t'arrive ?
- Je couve quelque chose...

PLANÈTE ÉLEVAGE

SPACE

2016

13⟩16 SEPT.

RENNES - Parc-Expo

30 ÉDITION

SPACE : le Salon qui vous propose une offre complète pour toutes les filières : bovine (lait-viande), porcine, avicole, ovine et cunicole.

Plus de **1 400** exposants répartis dans 11 halls, et en air libre.

Plus de **106 000** visiteurs professionnels,

dont plus de **15 000** internationaux.

Plus de **700** animaux en présentation.

Une surface nette d´exposition supérieure à **156 000** m².

Plus de **370** journalistes, dont 87 internationaux.

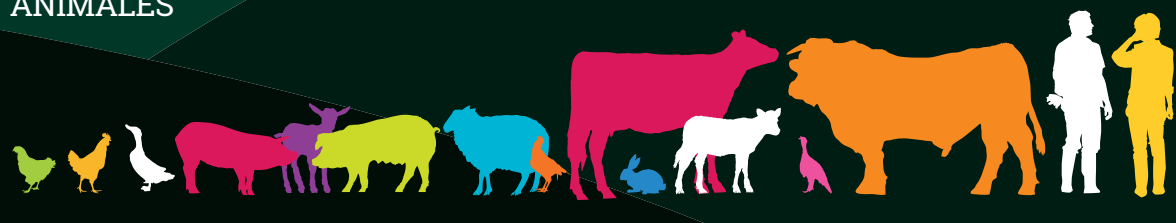
Chiffres du SPACE 2015

LE SALON INTERNATIONAL DES PRODUCTIONS ANIMALES

www.space.fr

info@space.fr

Tél. 02 23 48 28 80



phildeel.fr - rennes